

RAPPORT
ANNUEL
2009



Gascogne

SOMMAIRE

PARTIE I. PERSONNE ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT ANNUEL

I.1 Nom et fonction du responsable du rapport annuel	p. 3
I.2 Responsables du contrôle des comptes	p. 3
I.3 Politique d'information	p. 3

PARTIE II. SITUATION FINANCIÈRE

II.1 Chiffres clés	p. 4
II.2 Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2010	p. 4
II.2.1 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2010	p. 4
II.2.2 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2010	p. 4
II.2.3 Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	p. 28
II.3 Etats financiers consolidés 2009	p. 34
II.3.1 Compte de résultat global consolidé	p. 34
II.3.2 Bilan consolidé	p. 35
II.3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés	p. 36
II.3.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 37
II.3.5 Notes annexes aux états financiers consolidés	p. 38
II.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p. 86
II.5. Comptes annuels de la société mère Gascogne SA	p. 87
II.5.1 Compte de résultat	p. 87
II.5.2 Bilan actif	p. 88
II.5.3 Bilan passif	p. 89
II.5.4 Annexe des comptes annuels de l'exercice	p. 89
II.5.5 Tableau des filiales et participations	p. 98
II.6 Rapports des commissaires aux comptes	p. 100
II.6.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 100
II.6.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés	p. 101
II.6.3 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Gascogne SA	p. 103
II.7 Résultats des cinq derniers exercices et inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille	p. 104
II.8. Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2010	p. 105
II.9 Structure du Groupe	p. 107

I / Personne assurant la responsabilité du rapport annuel

I.1 – NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

M. François VITTOZ – Président-Directeur Général

Attestation du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Saint Paul lès Dax, le 22 avril 2010

François Vittoz
Président-Directeur Général



I.2 – RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES :

• KPMG AUDIT – DEPARTEMENT DE KPMG SA

Domaine de Pelus

11, rue Archimède

33692 MERIGNAC CEDEX

Représenté par M. Éric JUNIÈRES

Mandat attribué le 14 juin 2004 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

• CONSEIL AUDIT ET SYNTHÈSE

5 rue Alfred de Vigny

75008 PARIS

Représenté par M. Benoît GILLET

Mandat attribué le 25 mai 2009 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS :

• M. Xavier BOROTRA

Domaine de Pelus

11, rue Archimède

33692 MERIGNAC CEDEX

Mandat attribué le 14 juin 2004 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

• Mme Alexandra VERNIER-BOGAERT

40 avenue de la Grande Armée

75017 PARIS

Mandat attribué le 25 mai 2009 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009.

I.3 – POLITIQUE D'INFORMATION

• Responsable de l'information financière :

M. Jérôme MONTTOYA

Tél : 05 58 56 54 01 – Fax : 05 58 74 55 48

E.mail : jmontoya@groupe-gascogne.com

II / Situation financière

II.1 – CHIFFRES CLÉS

(En milliers d'euros)	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	552 081	608 701	632 545
Part à l'international du chiffre d'affaires	226 304	250 050	261 690
Taux du chiffre d'affaires à l'international	32,3 %	41,1 %	41,4 %
Résultat courant opérationnel	2 331	4 691	12 658
Résultat opérationnel	11 572	9 304	25 103
Résultat net (part du Groupe)	416	1 395	12 355
Taux de marge nette (RN/CA)	0,1 %	0,2 %	2,0 %
Investissements industriels	27 173	22 985	19 668
Capitaux propres (part du Groupe)	181 510	180 296	187 366
Capitaux propres par action (€)	91	90	94
Endettement net/capitaux propres	63 %	65 %	63 %
Résultat net par action (€)	0,21	0,71	6,42
Effectifs à la clôture	2 627	2 746	2 730

II.2 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2010

II.2.1 - ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2010

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société et du Groupe durant l'exercice 2009, et sur les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.
- Lecture du rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce.
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes annuels et des comptes consolidés et autres opérations de l'exercice.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Autorisation donnée à la société d'acheter ses titres.
- Jetons de présence.
- Nomination des commissaires aux comptes titulaires et des commissaires aux comptes suppléants.

II.2.2 - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2010

II.2.2.1 FAITS MARQUANTS

2009 s'est déroulée dans un environnement compliqué :

- Crise mondiale avec un contexte marché difficile,
- Tempête Klaus du 24 janvier, véritable catastrophe naturelle,
- Arrêt de la scierie de Saint Symphorien jusqu'en avril, suite à l'incendie de juin 2008.

Dans cet environnement, le Groupe a su faire preuve d'une forte réactivité opérationnelle :

• Au niveau commercial:

- Bonne tenue des parts de marché,
- Amélioration des taux de marge brute malgré les baisses de prix sous l'effet combiné de l'amélioration du mix produits et des baisses des prix des matières premières : taux de 43,7 % contre 39,5 % en 2008.

• Au niveau de la gestion:

- Baisse des coûts fixes et variables pour un total de 18,1 M€ (hors impacts des projets de développement et des négociations annuelles obligatoires sur les masses salariales) pour un objectif de 15 M€,
 - Baisse de l'endettement net à 114,6 M€ contre 117,5 M€ à fin 2008, malgré l'impact du stockage de bois de tempête pour 15,8 M€.
- La tempête « Klaus » qui a touché la région des Landes de Gascogne, a occasionné de nombreux dégâts et la destruction d'une partie significative de la ressource forestière avec la mise à terre d'environ 40 millions de m³, soit 7 années de consommation de l'ensemble des intervenants sur le massif. Même si les dommages matériels ont été limités au niveau du Groupe, cette tempête a eu un impact majeur sur l'ensemble de l'exercice.

Le Groupe, acteur majeur de la filière bois-papier en Aquitaine, a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient :

- Mobilisation des ressources internes,
- Mise en œuvre des actions nécessaires à la gestion des conséquences de la tempête, tant au niveau de ses activités que des actions menées avec tous les acteurs de la filière engagés solidairement pour la pérennité de la forêt des Landes de Gascogne,
- Construction d'aires de stockage sous aspersion et stockage de bois de tempête,
- Adaptation et réactivation du projet biomasse de la papeterie dans le cadre de l'appel d'offres CRE 3.

Ce programme a permis de stocker jusqu'à 620 000 tonnes de bois et nécessité un investissement de l'ordre de 2,7 M€ dans les aires de stockage, ainsi que des achats de bois supplémentaires de 17 M€. Il a nécessité le doublement de l'activité des équipes sur le terrain et bénéficié d'un programme d'aides des pouvoirs publics destinées à compenser en partie les frais engagés :

- Subventions de 11,1 M€ dont 5,3 M€ reçus en 2009 pour investissements et charges d'exploitation supplémentaires. Le solde sera appelé en 2010 en fonction des tonnages mobilisés,
- Prêts bonifiés pour stockage et mobilisation à hauteur de 20 M€ dont 17,9 M€ reçus en 2009. Le solde de 2,1 M€ ainsi qu'un prêt complémentaire de 2,5 M€ devraient être reçus au cours du premier trimestre 2010.

Au-delà des 20 M€ de prêts bonifiés, le Groupe a renforcé son financement tant au niveau de son crédit syndiqué que de ses lignes bilatérales :

- Confirmation et assouplissement du crédit syndiqué pour 140 M€, après renégociation des covenants, et maintien de l'échéancier initial de remboursement des crédits,
- Poursuite des opérations de factoring et reverse factoring (26,7 M€ au 31 décembre 2009),
- Consolidation des financements complémentaires au travers des lignes bilatérales avec 22 M€ d'autorisations au 31 décembre 2009.

Le Groupe a poursuivi et intensifié ses programmes de développement :

- Développement de produits « verts » dans toutes les activités,
- Démarrage de quatre investissements stratégiques :
 - Bois : murs et habitat bois,
 - Papier : coucheuse hors ligne mise en production à compter du mois de juillet,
 - Complexes : démarrage de l'imprimeuse hélio à Linnich en Allemagne sur le second semestre,
 - Distribution : démarrage d'une plateforme logistique nationale de 35 000 m² inaugurée en janvier 2010,
- Approbation du projet biomasse de la papeterie : deuxième plus gros projet sélectionné par le Ministère de l'Ecologie dans le cadre de l'appel d'offre CRE3.

Enfin, le Groupe a engagé une démarche de formalisation de sa politique de développement durable avec la perspective d'en faire un levier de création de valeur pour chacune des activités : l'intégration de l'activité de la transformation de l'arbre aux produits finis avec une valorisation optimisée de la filière et un ancrage local fort représente un potentiel important pour Gascogne. A l'heure où l'ensemble des acteurs économiques, les clients, les clients de ses clients, et toutes les parties prenantes semblent rechercher des solutions plus écologiques et durables, le Groupe a des solutions uniques et innovantes à offrir.

Au niveau boursier :

- L'action clôture à 32,09 € contre 32,55 € à fin 2008 et a évolué dans une fourchette de 17,23 € à 38,99 €,
- Le volume quotidien de transactions a été de 869 en 2009 contre 638 en 2008.

II.2.2.2 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU GROUPE

Chiffre d'affaires de 552,1 M€ contre 608,7 M€ en 2008,

EBITDA (Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation) de 26,5 M€ contre 26,6 M€ en 2008,

Résultat opérationnel courant de 2,3 M€, contre 4,7 M€ en 2008,

Résultat net de +0,4 M€ contre +1,4 M€ en 2008.

Le chiffre d'affaires de 552,1 M€ est en baisse de 9,3 % par rapport à 2008, la tendance s'étant améliorée au second semestre (- 4,2 % vs - 13,8 % au premier semestre).

L'EBITDA s'établit à 26,5 M€ contre 26,6 M€ en 2008, avec une évolution contrastée :

- Un premier trimestre difficile marqué notamment par la tempête « Klaus » et la poursuite de l'arrêt de la papeterie de 9 jours en janvier,
- Un second trimestre avec une nette amélioration de l'exploitation : résistance du chiffre d'affaires, amplification des baisses des prix des matières premières, accélération des programmes de réduction de coûts,
- Un second semestre avec une tendance d'activité en amélioration, la poursuite de la réduction des coûts et de la baisse des prix des matières premières,
- La variation de - 0,1M€ par rapport à 2008 se décompose en :

– Volumes de ventes :	- 41,5 M€
– Prix et mix :	- 22,5 M€
– Baisse des coûts fixes et autres frais :	+ 19,5 M€
– Coûts matières premières, énergie :	+ 44,4 M€

SITUATION FINANCIÈRE

Le résultat opérationnel courant s'établit à 2,3 M€ contre 4,7 M€ en 2008 après :

- Augmentation de 1,0 M€ des amortissements (reprises d'impairment 2008 et nouveaux investissements),
- Augmentation des provisions nettes d'exploitation de 1,3 M€ (principalement liée à la baisse du taux d'actualisation sur les engagements de retraite).

Les autres produits et charges opérationnels présentent un solde net positif de + 9,2 M€ (contre + 4,6 M€ au 31 décembre 2008) principalement constitué des reprises d'impairment sur les actifs des UGT Papier (6,5 M€) et Bois (5,1 M€) ainsi que d'une dotation d'impairment sur les actifs de l'UGT Aigis à hauteur de 2,6 M€.

Le résultat opérationnel ressort à + 11,6 M€ contre + 9,3 M€ au 31 décembre 2008. Il comprend l'estimation des indemnités à recevoir relatives aux pertes d'exploitation suite aux sinistres de Saint Symphorien et Givet qui sont toujours en discussion avec les assureurs.

Le résultat financier passe de - 9,2 M€ à - 9,8 M€. Les coûts financiers nets restent stables, l'écart de - 0,6 M€ étant imputable pour - 0,4 M€ à un écart de change négatif sur les couvertures dollar après que sa parité soit remontée face à l'euro.

Le résultat net consolidé ressort à + 0,4 M€ contre 1,4 M€ au 31 décembre 2008.

STRUCTURE FINANCIÈRE

- Augmentation des investissements industriels de développement avec un montant brut de 24,7 M€, contre 19,8 M€ en 2008.
- Baisse du besoin en fonds de roulement d'exploitation qui passe de 110,1 M€ en 2008 à 91,0 M€ au 31 décembre 2009, soit une réduction de 19,1 M€ :
- Forte baisse des stocks pour 16,1M€ (32,8 M€ hors stockage bois de tempête),
- Baisse des postes clients et fournisseurs pour un montant net de 3 M€.
- Baisse de l'endettement net à 114,6 M€ contre 117,5 M€ à fin 2008. Hors stockage bois de tempête, l'endettement net ressort à 98,7 M€ au 31 décembre 2009.
- Le free cash flow¹ (retraité des aires de stockage entièrement subventionnées) se monte à 24,5 M€ contre 25 M€ en 2008. Hors impact stockage bois de tempête, il s'élève à 40,4 M€, soit une progression de 16 M€ par rapport à 2008.
- Augmentation des capitaux propres de 1,1 M€ qui s'élèvent à 181,5 M€.
- L'actif net par action ressort à 91 €.
- Le gearing ressort à 63,1 %, contre 65 % au 31 décembre 2008.

II.2.2.3 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES BRANCHES

ACTIVITÉ BOIS : RÉSISTANCE DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊMEMENT DIFFICILE

La Branche a connu une année particulièrement compliquée :

- Marchés international et national en forte baisse,
- Arrêt de l'usine de Saint-Symphorien jusqu'en avril suite à l'incendie du 29 juin 2008,
- Tempête « Klaus » du 24 janvier.

Ce contexte a perturbé l'activité industrielle de la Branche et pesé sur le chiffre d'affaires en baisse de 18,3 % à 81,6 M€, avec une amélioration au second semestre (- 4,5 % versus - 28,9 % au premier semestre) :

- Doublement de l'activité forestière et baisse des prix d'achats et de ventes du bois,
- Légère augmentation des volumes de sciage et forte baisse des prix de vente,
- Forte baisse des volumes en décoration et bonne tenue des prix,
- Démarrage de l'activité murs bois.

Le résultat opérationnel courant passe de 3,8 M€ à 0,8 M€, en retrait de 3,0 M€ sous l'effet notamment d'une baisse des volumes de ventes (- 11,8 M€) et des prix (- 10,0 M€), partiellement compensée par les réductions de coûts (+ 4,1 M€) et la baisse des matières premières et de l'énergie (+ 14,9 M€).

Un test de dépréciation des actifs (IAS 36) réalisé sur l'UGT Bois a conduit à reprendre une partie de la provision antérieurement constituée à hauteur de 5,1 M€. Cette reprise se justifie par l'amélioration des prévisions de flux de trésorerie futurs en raison principalement du développement des activités de Forestière de Gascogne et des produits à plus forte valeur ajoutée dans les industries du bois.

ACTIVITÉ PAPIER : DYNAMIQUE REDEVENUE POSITIVE

La Branche a évolué dans des marchés européen et français difficiles :

- Baisse des volumes de 14 % en papiers pour sacs et de 5 % en papiers frictionnés,
- Baisse de 20 % du chiffre d'affaires des papeteries françaises,
- Arrêt de 4 machines à papier en France représentant un volume de production de 275 000 tonnes.

Dans ce contexte, l'activité a été marquée en début d'année par la poursuite de l'arrêt conjoncturel de fin 2008 début janvier et la tempête « Klaus », puis par une amélioration progressive au fil des mois.

1. (Free cash flow = Résultat opérationnel courant net d'impôt + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions + produit d'impôt sur dotation aux amortissements +/- variation du besoin en fonds de roulement - investissements décaissés nets d'impôts et nets des désinvestissements).

Le chiffre d'affaires affiche un recul limité de 1,9 % à 81,9 M€, avec une stabilité des tonnages vendus et le démarrage des ventes de papiers couchés, malgré les baisses de prix.

L'EBITDA de l'activité reste quasiment stable à 5,4 M€ contre 5,6 M€ en 2008, en variation de - 0,2 M€ : volumes de ventes - 1,6 M€ ; prix, mix et dollars - 7,1 M€ ; baisse des coûts fixes et autres frais + 4,0 M€ ; coûts matières premières et énergie + 4,5 M€.

Le résultat opérationnel courant s'établit à - 2,6 M€ contre - 1,4 M€, après une hausse des dotations aux amortissements et provisions nettes de 0,9 M€ (principalement impact de la reprise des impairments en 2008).

Un test de dépréciation des actifs (IAS 36) réalisé sur l'UGT a conduit à reprendre une partie de la provision antérieurement constituée à hauteur de 6,5 M€.

Cette reprise se justifie par l'amélioration des prévisions de flux de trésorerie futurs en raison principalement des ventes de produits à plus forte valeur ajoutée.

Des signes positifs sont à noter :

- Annonce de hausses pour l'ensemble des papiers,
- Bon niveau des carnets de commandes,
- Montée progressive des papiers couchés.

ACTIVITÉ SACS : RENTABILITÉ EN NETTE AMÉLIORATION

L'activité s'est déroulée dans un marché européen du sac papier industriel en nette décroissance :

- Baisse de 9,4 % en volume,
- Baisse des prix estimée à environ 5 %,
- Baisse globale du chiffre d'affaires estimée à 14 %.

Dans ce contexte, la Branche a limité le recul de son chiffre d'affaires à 104,5 M€ (- 11,2 %) :

- Bonne tenue des unités françaises (grand public et agro-alimentaire) et de la Tunisie,
- Reculs marqués en Allemagne et en Grèce (forte récession des marchés domestiques),
- Baisse limitée des prix de vente,
- Forte amélioration du taux de marge brute,
- Développement des ventes grand public.

Le résultat opérationnel courant est en net progrès à + 1,8 M€ contre + 1,4 M€ en 2008, malgré la baisse des volumes de ventes (- 11,5 M€), les baisses de prix (- 3,2 M€), la hausse des amortissements et provisions (- 0,7 M€), plus que compensés par les baisses des matières premières (+ 13,2 M€) et les réductions de coûts (+ 2,6 M€).

Un test de dépréciation des actifs (IAS 36) réalisé sur l'UGT Aigis a conduit à doter une provision à hauteur de 2,6 M€.

ACTIVITÉ COMPLEXES : RÉSULTAT EN NET RETOURNEMENT

Dans un environnement déprimé, l'activité a bien résisté avec un recul limité de son chiffre d'affaires de 3,4 % à 164,8 M€ :

- Bonne tenue des sites français,
- Très forte progression de la Suisse : développement de spécialités, gains de nouveaux clients,
- Bonne résistance de l'Allemagne dans un marché en forte récession, avec le démarrage de la nouvelle imprimeuse hélios à compter du second semestre 2009,
- Effets positifs des mesures prises en 2008.

Le résultat opérationnel courant affiche un net retournement avec une progression de 3,5 M€ à + 1,2 M€ contre - 2,3 M€ au 31 décembre 2008, malgré les baisses des volumes de ventes (- 8,0 M€), et des prix (- 4,4 M€), l'impact du déstockage (- 2,2 M€), et la hausse des amortissements et provisions (- 0,6 M€), plus que compensés par la forte baisse des matières premières (+ 12,0 M€), et la réduction de coûts (+ 6,7 M€).

Les autres produits et charges opérationnelles se montent à - 0,2 M€.

Un test de dépréciation des actifs (IAS 36), réalisé sur l'UGT Complexes n'entraîne aucun mouvement sur les provisions.

ACTIVITÉ DISTRIBUTION : CHIFFRE D'AFFAIRES EN LIGNE AVEC LE MARCHÉ MALGRÉ LE TRANSFERT LOGISTIQUE

L'activité s'est déroulée dans un contexte secteur français difficile, avec un marché en baisse de 10 à 20 % selon les produits. Le chiffre d'affaires affiche une baisse de 13,0 % à 119,3 M€ en ligne avec le marché, et avec une nette progression du taux de marge brute.

La Branche a finalisé sa nouvelle organisation logistique avec la mise en fonctionnement en fin d'année du nouvel entrepôt unique central de 35 000 m² en région parisienne.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel courant ressort à + 2,1 M€, contre + 3,8 M€ au 31 décembre 2008, soit - 1,7 M€ sous l'effet d'une baisse des volumes de ventes (- 6,4 M€), partiellement compensée par l'amélioration du taux de marge brute (+ 2,4 M€), les réductions de coûts (+ 2,0 M€), et la baisse des amortissements et provisions (+ 0,3 M€).

Ce résultat inclut des coûts additionnels liés à la mise en œuvre du nouvel entrepôt logistique, s'élevant à 2,0 M€. Hors coûts exceptionnels, le résultat opérationnel courant ressort à 4,2 M€.

SITUATION FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ MÈRE (COMPTES SOCIAUX)

Le chiffre d'affaires social de Gascogne SA, essentiellement composé des prestations facturées à ses filiales au titre de l'assistance technique, du contrôle et de la coordination des activités, s'établit à 8,5 M€, contre 8,8 M€ en 2008.

Le résultat d'exploitation est négatif à - 1,5 M€ contre un résultat négatif de - 0,6 M€ en 2008. Cette diminution de 0,9 M€ provient principalement de :

- La diminution du chiffre d'affaires de 0,3 M€,
- Les produits non récurrents en 2008 : une indemnité d'assurance de 0,5 M€ et une reprise de provision pour risques et charges de 0,3 M€,
- Une hausse des frais de personnel de 0,3 M€,
- La hausse mécanique de l'amortissement des frais d'émission d'emprunt de 0,6 M€ (année pleine en 2009 contre un trimestre en 2008),
- Une diminution des honoraires de 1,1 M€,
- Les autres charges restent dans l'ensemble stables par rapport à 2009.

Le résultat financier net est de - 0,6 M€, contre 8,1 M€ en 2008. Il est composé pour l'essentiel des éléments suivants :

- Dividendes encaissés des filiales pour un montant de 1,6 M€, contre 7,9 M€ en 2008,
- Produits financiers nets encaissés des filiales pour 4,3 M€ contre 5,8 M€ en 2008, dans le cadre du cash pooling principalement,
- Intérêts versés à hauteur de 6,6 M€, contre 6,8 M€ en 2008,
- Intérêts versés sur les instruments de couverture (swap de taux) pour 1,8 M€ alors que c'était un produit d'intérêts reçus pour 0,4 M€ en 2008,
- Provision sur les actions auto-détenues de 0,2 M€ contre 1,5 M€ en 2008,
- Reprise de provision sur titres de participations pour 0,2 M€ contre 2,1 M€ en 2008.

Le résultat courant est de - 2,1 M€, contre + 7,9 M€ en 2008.

Le résultat exceptionnel est de - 0,8 M€ en 2009 contre - 0,2 M€ en 2008 principalement dû à une hausse de 0,4 M€ des amortissements dérogatoires sur les logiciels informatiques.

Le produit d'impôt de 0,5 M€ en 2008 (carry back et crédit d'impôt recherche) n'est pas reconduit en 2009.

Le résultat net est de - 2,8 M€, contre 7,9 M€ en 2008.

La structure du bilan enregistre les variations suivantes :

- A l'actif :
 - Reclassement des créances rattachées à des participations en comptes courants entre l'actif immobilisé et l'actif circulant pour 16,8 M€,
 - Diminution des créances sur l'État de 2,8 M€.
- Au passif, les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit diminuent de 5,4 M€ dont 2 M€ de remboursements du crédit syndiqué et 3,4 M€ de moindre utilisation des découverts bancaires.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 décembre 2009 est de 44 616, dont 4 410 actions au travers du contrat de liquidité.

Echéancier fournisseur

Les dettes fournisseurs de Gascogne SA s'élèvent à 1 026 K€ dont 718 K€ correspondant à des factures reçues qui se décomposent par échéance comme suit :

(En milliers d'euros)	Total	Factures non échues	Factures échues			
			< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	> 90 jours
Fournisseurs français	390	133	250	-	-	7
Fournisseurs étrangers	111	-	111	-	-	-
Factures en litiges	32	3	14	3	6	6
Total fournisseurs hors Groupe (a)	533	136	375	3	6	13
Fournisseurs Groupe (b)	185	185	-	-	-	-
Total fournisseurs (factures reçues) (a) + (b)	718	321	375	3	6	13

II.2.2.4 POINT SUR L'ÉVOLUTION DES CONTENTIEUX

Bruxelles

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA et Sachsa Verpackung (devenue Gascogne Sack Deutschland) devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2 M€ infligée par la Commission Européenne, les sociétés sont toujours dans l'attente du jugement final.

FP bois

Dans le cadre de la procédure qui était en cours devant la cour d'appel de Bordeaux entre la société Holding CP et Gascogne Wood Products, un accord a été trouvé au cours du premier semestre entre les deux parties mettant un terme au contentieux. Cet accord inclut la résiliation du protocole de 1995 et le rachat par Gascogne SA des actions détenues par la société FP Bois dans Gascogne Wood Products pour un montant de 100 K€.

LITIGES LIÉS À L'AMIANTE**Gasogne Paper**

- Depuis le début de l'année 2009 :
 - 8 nouveaux dossiers de salariés (5 retraités et 3 actifs) ont été déposés auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), pour reconnaissance du caractère professionnel de la maladie liée à l'exposition à l'amiante. 7 dossiers ont fait l'objet d'une reconnaissance du caractère professionnel de leur maladie, et 1 dossier est en cours d'étude.
 - 4 nouvelles assignations ont été déposées devant le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS), afin de faire reconnaître la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable.
 - 4 nouveaux projets de conclusions ont été reçus (trois se rapportant à des assignations de 2008 et une au titre de 2009).

• À ce jour :

- Le total des assignations en reconnaissance pour faute inexcusable s'élève à 24, dont 5 déjà jugées en première instance par décision du TASS du 11 février 2008, et 19 en attente d'audience fixée au 25 juin 2010.
- 13 projets de conclusions ont été reçus (9 sur 2008, 4 sur 2009), avec des demandes de dommages et intérêts s'élevant à 1 307 K€. Les procédures sont en cours devant le TASS.
- Le caractère professionnel de la maladie a été reconnu pour 40 dossiers, 5 ont été refusés, et 1 est toujours à l'étude.

Par ailleurs, la procédure d'appel du 20 mars 2008 par les Caisses d'Assurance Maladie concernant 4 des 5 cas de la décision du TASS du 11 février 2008 sur l'inopposabilité à l'employeur des conséquences financières du jugement a donné les résultats suivants :

- 2 appels jugés irrecevables,
- 1 désistement de la CPAM,
- 1 appel pour lequel le jugement de première instance a été confirmé (condamnant la société Gasogne Paper uniquement à l'article 700 du code de procédure pénale).

Gasogne Sack

Aucun élément nouveau n'est intervenu au cours de l'année 2009. 2 dossiers de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie avaient été déposés en 2008, et reconnus comme tels.

Aucune provision n'est comptabilisée au 31 décembre 2009.

Litige avec la société Onet

En décembre 2006, la société Gasogne Paper avait souscrit un contrat de sous traitance logistique (gestion des expéditions) auprès de la société Onet. Le 21 décembre 2007, Gasogne Paper a décidé de mettre fin au contrat par anticipation, en raison d'une qualité de services jugée nettement insuffisante et des pertes d'exploitation qui en résultaient (pertes clients, image...). En date du 16 janvier 2008, le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a rendu une ordonnance de référé visant à faire cesser le contrat. En avril 2008, Gasogne Paper a assigné la société Onet pour divers motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 350 K€. Le 6 mai 2008, la société Onet a également assigné Gasogne Paper au tribunal de commerce pour résiliation anticipée du contrat et autres motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 148 K€. Le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a ordonné la jonction des deux affaires le 26 septembre 2008. Une audience a eu lieu le 16 janvier 2009, et le délibéré du 5 juin 2009 a condamné Gasogne Paper au versement d'une indemnité de 120 K€, et Onet à une indemnité de 240 K€. Onet a fait appel de la décision, et aucune écriture relative au jugement n'a été comptabilisée au 31 décembre.

II.2.2.5 ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Face aux nouveaux enjeux posés par l'importance croissante du développement durable, Gasogne, principal acteur français de la filière bois-papier, bénéficie d'un positionnement favorable en tant que groupe intégré, de l'arbre aux produits transformés et à la distribution, avec notamment des innovations relais de croissance prometteurs dans le nouveau contexte du Grenelle de l'Environnement :

- Le bois matériau avec le concept « murs bois », 1^{er} offre industrielle de murs à ossature bois massif en pin maritime, primé par le trophée Innovalis Aquitaine en novembre 2009, ainsi que le premier kit d'isolation thermique par l'extérieur avec bardage bois rapporté, en partenariat avec Isover. Des projets de concept de « murs manteaux » pour la rénovation thermique des bâtiments existants ou des solutions d'agrandissements de bâtiments en bois sont à l'étude,
- Le bois énergie, ressource renouvelable, avec des projets de chaudières de cogénération à partir de biomasse pour la papeterie de Mimizan (avec la société BioEre) et dans tous les sites du Bois,
- Sac préformé plastique bio GreenLandes® fabriqué avec des matériaux bio compostables et imprimés exclusivement avec des encres à l'eau (spécificité Gasogne),
- Gasogreen®, matériau complexe « vert » pour enveloppe renforcée à la structure biodégradable/compostable.

D'autres projets mis au point en 2009 montrent que l'innovation est au cœur du développement de Gasogne :

- La nouvelle ligne de couchage de papiers de Gasogne Paper à Mimizan permettra au Groupe de proposer à ses clients des solutions à forte valeur ajoutée avec une gamme élargie de spécialités 100 % papier,
- Le démarrage de la production de la nouvelle imprimuse hélios laminates en Allemagne donnera à Gasogne la possibilité de développer ses ventes de manière profitable sur le marché de l'emballage flexible et d'offrir à ses clients une gamme globale,
- Le déploiement du plan logistique CVB (Cenpac Val Bréon) sur une seule et même plate-forme logistique de plus de 35 000 m² ultra-moderne, centralisée et gérée par un système informatique très performant constitue une évolution majeure pour l'avenir de Cenpac.

S'il est impossible de prévoir quand aura lieu la reprise, la dynamique d'amélioration des activités et la gestion serrée du cash, la mise en place des nouveaux projets créateurs de valeur et le positionnement du Groupe sur la croissance verte permettent d'envisager une année en progrès.

II.2.2.6 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre de l'appel d'offres biomasse du Ministère de l'Écologie, la sélection du projet de construction d'une unité de cogénération de 23 MW par la société BioEre sur le site de la papeterie à Mimizan constitue une opportunité de progrès majeur.

II.2.2.7 CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2009

FONCTIONS ET MANDATS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009

> **François VITTOZ, Chef d'entreprise,**

Président-Directeur Général de GASCOGNE SA, Président de CENPAC SAS.

Titulaire de 8 324 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Gérard HIGUINEN, Administrateur de sociétés,**

Vice-Président du Conseil de Surveillance de POMONA SA, Co-Gérant de FIBAHI Société Civile.

Titulaire de 25 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Christian MARTIN, Expert-Comptable,**

Gérant de CHRISTIAN MARTIN ET ASSOCIES SARL.

Titulaire de 247 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Jérôme MONTOYA, Directeur financier,**

Titulaire de 475 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Jean-François SAGLIO, Administrateur de sociétés,**

Président de CARLO TASSARA SAS – CARLO TASSARA CTAM,

Administrateur de TANAGRE

Titulaire de 100 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Yves-Claude ABESCAT, Cadre dirigeant dans le domaine bancaire,**

Président-Directeur Général de SALVEPAR SA,

Représentant permanent de SG CAPITAL DEVELOPPEMENT aux Conseils de : LT PARTICIPATIONS

Administrateur de : GL EVENTS - IPSOS SA. – OBERTHUR TECHNOLOGIES -

FRANCOIS-CHARLES OBERTHUR FIDUCIAIRE – AXUS S.A. (siège social à Bruxelles)

Titulaire de 50 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Frédéric DOULCET, Chef d'entreprise,**

Président-Directeur Général de VERNEUIL PARTICIPATIONS SA

Directeur Général Délégué d'EEM SA,

Directeur General de FMB-AQUAPOLE

Administrateur de : EEM SA – DUC SA – HDH SA (filiale d'EEM)

Gérant de : F.D. CONSEILS et PARTICIPATIONS SARL – SCI BOBRIS

Représentant permanent d'EEM, Administrateur de la SAIP (filiale d'EEM)

Représentant permanent de FD CONSEILS et PARTICIPATIONS, co-gérante de VERNEUIL et ASSOCIES

Représentant permanent d'EEM, Administrateur de FMB-AQUAPOLE

Titulaire de 500 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Vincent ROUXEL, Consultant en stratégie,**

Administrateur de : SAM — NATURE ET DECOUVERTES – WHEELABRATOR

Gérant de VR SERVICES

Titulaire de 830 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Pierre VERKHOVSKOY – Administrateur de sociétés.**

Titulaire de 100 titres au nominatif au 28 février 2010

> **Gunther MAUERHOFFER, Administrateur de SPERIAN.**

Titulaire de 825 titres au nominatif au 28 février 2010

Jean-Laurent GRANIER, Directeur Général d'AXA Assurances Vie Mutuelle,

Administrateur de : Association Diffusion Service ADIS, AXA Assurances Cameroun, AXA Assurances Côte d'Ivoire,

AXA Assurances Gabon, AXA Assurances Sénégal, AXA MEDITERRANEAN HOLDING SA Unipersonal, NEUFLIZE Vie.

Titulaire de 200 titres au nominatif au 28 février 2010

Les membres du Conseil d'Administration détiennent 11 676 actions au nominatif au 28 février 2010.

Ils sont nommés conformément à la loi.

Les mandats en cours, d'une durée de six ans, prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

COMITE EXÉCUTIF AU 31 DECEMBRE 2009

François VITTOZ	Président-Directeur Général
Fabienne BUCCELLI	Directeur des Ressources Humaines
Jérôme MONTOYA	Directeur Financier
Jean-Luc IMBERTY.....	Directeur Général activité Bois
Philippe LAVAUD	Directeur Général activité Complexes
Georges LOUPIT.....	Directeur Général activité Sacs
Jean-François REGNIER.....	Directeur Général activité Distribution
Olivier TASSEL.....	Directeur Général activité Papier

COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG, représenté par Eric JUNIÈRES	Titulaire
Xavier BOROTRA.....	Suppléant
CONSEIL AUDIT ET SYNTHÈSE, représenté par Benoît GILLET	Titulaire
Alexandra VERNIER-BOGAERT.....	Suppléant

II.2.2.8 CAPITAL**Évolution du capital**

Exercice	Opérations		Montants (En euros)	Capital social (En euros)	Nombre d'actions de 15€ de nominal	Droits de vote double
	Nature					
01/01/07				29 255 670	1 950 378	
	Levées d'options	Augmentation de capital	647 400,00		43 160	
		Prime d'émission	2 196 040,40			
31/12/07				29 903 070	1 993 538	594 345
01/01/08				29 903 070	1 993 538	
	Levées d'options	Augmentation de capital	6 375,00		425	
		Prime d'émission	21 615,50			
31/12/08				29 909 445	1 993 963	587 179
31/12/09				29 909 445	1 993 963	901 738

Autres titres donnant accès au capital

Il existe des plans d'options de souscription d'actions décrits dans le rapport spécial en II.2.2.8.4.

II.2.2.8.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

En vertu des pouvoirs conférés par les Assemblées Générales Extraordinaires des 6 juin 1988, 7 juin 1993 et 25 mai 1998, le Directoire a consenti des options de souscription d'actions de la société, au bénéfice de certaines catégories de personnel.

Depuis l'organisation de la société en Conseil d'Administration, aucune option de souscription d'actions n'a été consentie.

Restent à lever au 31 décembre 2009: 44 080 options équivalant à 44 080 actions.

5200 options de souscription d'actions ont été annulées durant l'exercice, du fait de leur échéance.

Restent à lever au 28 février 2010: 35 400 options équivalant à 35 400 actions.

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Date de la décision	Nombre total d'options attribuées	dont attribuées aux mandat. sociaux	dont attribuées aux salariés	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix de souscription ou d'achat	Nombre d'options levées au 28-févr-10	Nombre d'options restantes au 28-févr-10
24/03/2000	5 500	1 500	4 000	24/03/2005	24/03/2010	65,25 €	-	5 500
18/09/2000	2 000	-	2 000	18/09/2005	17/09/2010	68,65 €	-	2 000
09/02/2001	5 400	5 400	-	09/02/2006	08/02/2011	78,20 €	-	5 400
18/04/2001	11 300	500	10 800	18/04/2006	17/04/2011	81,05 €	-	11 300
12/09/2001	1 000	-	1 000	12/09/2006	11/09/2011	76,64 €	-	1 000
07/12/2001	5 000	5 000	-	07/12/2006	06/12/2011	75,00 €	-	5 000
08/03/2002	1 500	-	1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69 €	-	1 500
30/04/2002	700	-	700	30/04/2007	29/04/2012	76,35 €	-	700
05/05/2003	3 000	3 000	-	05/05/2007	05/05/2010	63,11 €	-	3 000
Total	35 400	15 400	20 000				-	35 400

II.2.2.8.2. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2009, le capital de votre société était composé de 1 993 963 actions au nominal de 15 €.

À la date de rédaction du présent rapport, le nombre d'actions composant le capital est de 1 993 963. Compte tenu de l'existence du droit de vote double pour les actions détenues en compte nominatif depuis plus de 3 ans (article 13 des statuts), le nombre total de droits de vote s'établit à 2 913 294 au 2 février 2010.

Identité des principaux actionnaires connus :

À la connaissance de la société au 28 février 2010, les actionnaires suivants détiennent directement :

- plus de 5 % du capital ou des droits de vote :
Société Générale, Gascogne Investissement, Meysset Développement, Financière de l'Echiquier
- plus de 10 % du capital ou des droits de vote : Tocqueville Finance, Compagnie d'investissement de Paris (groupe BNP)
- plus de 15 % du capital ou des droits de vote : néant
- plus de 20 % du capital ou des droits de vote : néant
- plus de 25 % du capital ou des droits de vote : Electricité et Eaux de Madagascar
- plus de 33,33 % du capital ou des droits de vote : néant

Au 31 décembre 2009, la participation des salariés dans le capital de votre société se monte à 75 200 actions détenues par le Fonds Commun de Placement Gascogne Investissement, soit 3,77 % du capital.

Enfin, nous vous informons qu'au 31 décembre 2009, votre société détenait 44 616 actions Gascogne SA de valeur nominale de 15 € et représentant une valeur brute de 3 121 K€, dont 4 410 actions consacrées à la liquidité des actions au travers du contrat de liquidité. Hormis à l'intérieur du contrat de liquidité, aucune action d'autocontrôle n'a été achetée ou vendue, seules 1 612 actions ont été attribuées à des collaborateurs dans le cadre du plan d'actions gratuites.

A l'intérieur du contrat de liquidité géré par un prestataire de services en investissement, 21 463 actions ont été achetées au cours moyen de 27,07 € et 22 760 vendues au cours moyen de 31,04 €.

Les objectifs du programme de rachat d'actions en cours sont rappelés ci-dessous :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la société au 28 février 2010, aucun pacte d'actionnaires n'est actuellement en cours et aucun actionnaire, autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Autocontrôle

L'Assemblée Générale du 25 mai 2009 a autorisé les rachats d'actions mais à la date de rédaction du présent rapport, cette autorisation n'a pas été utilisée. L'autocontrôle représente 40 206 actions, hors contrat de liquidité, soit 2,02 % du capital.

Autorisations en cours

Les augmentations de capital et les émissions d'obligations autorisées en cours figurent dans le tableau ci-après :

A.G. du	Compétence	Délégation	Durée
25 mai 2009	Ordinaire	Emission d'obligations privées réservées au personnel par l'intermédiaire des FCP (5 000 000 €)	2 ans

Cette autorisation n'a pas été utilisée en 2009.

II.2.2.8.3. MARCHÉ DES TITRES DE L'ÉMETTEUR – COTATION

En 2009, les titres Gascogne SA, code EUROCLEAR FR0000000124414 sont référencés sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C.

Volumes mensuels (extraits d'Euronext Paris SA) :

Mois	Nombre de titres échangés	Capitaux (millions d'euros)	Cours extrêmes	
			plus haut (euros)	plus bas (euros)
2009				
Janvier	6 378	0,23	38,99	32,50
Février	5 563	0,17	35,50	27,00
Mars	18 485	0,39	27,96	17,23
Avril	9 685	0,23	25,40	22,51
Mai	10 744	0,25	24,29	22,21
Juin	13 214	0,30	23,00	22,44
Juillet	16 743	0,37	24,19	21,00
Août	40 368	1,14	33,00	23,02
Septembre	23 986	0,73	32,20	28,50
Octobre	37 862	1,17	32,90	27,75
Novembre	21 659	0,71	33,69	31,51
Décembre	16 986	0,55	34,50	31,32
2010				
Janvier	15 059	0,53	38,74	31,60
Février	10 087	0,37	37,84	35,82

Cours de clôture au 31 décembre 2009 : 32,09 €.

II.2.2.8.4. RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de la loi NRE, nous portons à votre connaissance les informations relatives aux salariés et mandataires sociaux du groupe Gascogne, bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice 2009 (il n'existe pas actuellement d'options d'achat d'actions) :

- Aucun salarié ni aucun mandataire social n'a bénéficié d'attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice,
- Aucun salarié ni aucun mandataire social n'a levé d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice.

II.2.2.8.5. RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée Générale du 12 juin 2006, dans sa septième résolution, a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites dans la limite de 3 % du capital social, après augmentation éventuelle du capital, pendant une période de douze mois.

Dans ses séances du 22 juin 2006 et du 22 septembre 2006, le Conseil d'Administration a fixé les conditions et les critères d'attribution d'actions gratuites pour huit dirigeants sur un nombre maximum autorisé de 12 bénéficiaires :

- Obligation d'investir immédiatement en actions Gascogne SA,
- Objectifs de résultats à fin 2007 et fin 2008 portant sur l'EBITDA après financement des investissements,
- Obligation de conserver les actions obtenues pendant deux ans.

Le Conseil d'Administration du 5 juin 2007 a étendu à trois collaborateurs le plan d'attribution d'actions gratuites (attribution de 5 897 actions gratuites), portant ainsi à 11 le nombre des éventuels bénéficiaires.

Aucune attribution d'actions n'a été consentie aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les objectifs de résultats n'ayant pas été atteints en 2007 et 2008, le minimum prévu dans le règlement du plan d'attribution a été notifié le 10 juin 2009 aux 8 bénéficiaires présents au 31 décembre 2008 et ayant respecté les conditions nécessaires à l'attribution, soit un total de 1 612 actions. 673 actions concernent des dirigeants membres du COMEX et 939 actions concernent les deux dirigeants administrateurs.

Ces actions doivent être conservées au nominatif pendant un délai minimum de deux ans. Elles sont indisponibles.

II.2.2.9 POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE SOCIALE

L'année 2009 a été marquée par une situation difficile pour l'industrie forestière, dont a souffert l'ensemble des activités de Gascogne. Malgré ce contexte, le Groupe a su maintenir une politique sociale volontariste de préservation de l'emploi. Par ailleurs, convaincus que les salariés sont au cœur de la performance, toutes les activités du Groupe attachent une importance forte à la sécurité, à l'amélioration des conditions de travail, au développement des compétences et au dialogue avec les partenaires sociaux dans les usines. Enfin, un important travail en matière de développement et transfert des compétences est engagé et sera poursuivi pour renforcer la pérennité du savoir faire Gascogne.

II.2.2.9.1 INDICATEURS SOCIAUX QUALITATIFS DE GASCOGNE

Sécurité

Le management de la sécurité continue de se déployer dans les entités du Groupe. Il est piloté et suivi autour de 5 thèmes :

- Contribution et engagement de la Direction,
- Accueil et ré-accueil aux postes de travail,
- Objectifs et plans d'actions,
- Communication sécurité,
- Traitement des accidents.

Des audits sécurité permettant de mesurer l'évolution du niveau de sécurité des sites sont régulièrement réalisés sur ces thèmes. Des auto-évaluations ont été initiées dans les activités Bois, Papier et Complexes.

Dans un souci d'amélioration continue et d'intégration par tous de la sécurité au travail, deux démarches ont été particulièrement renforcées en 2009 :

- Les Visites Hiérarchiques de Sécurité (VHS). Elles s'effectuent, par les managers, au poste de travail et sur une opération précise, le titulaire du poste étant sollicité pour préconiser les améliorations à effectuer. En 2009, 298 VHS ont été réalisées dans toutes les activités du Groupe.
- Les Observations Sécurité. Basées sur les comportements et les gestes du métier, elles permettent de relever systématiquement les bonnes pratiques et celles non conformes pour y remédier immédiatement. Plus de 30 900 Observations Sécurité auront été faites en 2009.

Grâce à une réelle dynamique de progrès et une vraie prise de conscience du management de la sécurité et de la prévention des risques, le nombre d'accidents avec arrêt est en recul de 6,3 % (hors accidents fuite d'ozone à Dax en 2008) par rapport à fin 2008. La performance de la plate-forme logistique de Sore (activité Bois) qui a passé le seuil des 1 000 jours sans accident avec arrêt est particulièrement satisfaisante. La sécurité étant prioritaire pour le Groupe, les exigences en la matière seront renforcées en 2010.

Politique emploi et compétences

Dans un contexte difficile qui a eu des répercussions dans toutes les entités du Groupe (fortes baisses d'activité et gestion rigoureuse des coûts), une démarche volontariste de maintien de l'emploi et des compétences a été menée.

Dans l'activité Bois, plus sévèrement touchée par la baisse d'activité, des dispositifs ont été mis en place afin de combiner l'activité et la formation professionnelle, tout en limitant le recours au chômage partiel. Ces dispositifs, cofinancés par l'entreprise, l'Etat ou la région ainsi que les branches professionnelles, ont été bien accueillis socialement par les organisations syndicales et les salariés. Avec plus de 6 000 heures de formation dispensées auprès de 72 salariés, ce dispositif a permis au personnel de rester dans une dynamique de travail tout en préservant le lien avec leur environnement professionnel. Ces dispositifs de formation se poursuivront en 2010.

Ces démarches s'inscrivent dans la politique d'accompagnement et de développement des compétences qui se traduit par la mise en place de plans d'actions dans toutes les entités du Groupe. Après la définition d'une nomenclature des métiers de Gascogne et la description des emplois, des entretiens professionnels commencent à être conduits pour certains métiers et/ou certaines populations professionnelles. Tous les Comités de direction des activités ont été informés de cette démarche qui nécessite un déploiement participatif de l'encadrement de proximité et des titulaires des emplois concernés. Dans toutes les activités, des programmes de formation managériale ont été conçus et dispensés aux agents de maîtrise en charge de conduire des entretiens professionnels.

En 2009, Cenpac a mis en place une classification des emplois définie par la branche professionnelle et une révision de classification est en cours chez Gascogne Paper.

Formation managériale

Un groupe de travail a été constitué pour mener une réflexion sur les besoins de l'entreprise en termes de management et d'évolution du personnel d'encadrement.

Un « espace managérial » a été ouvert en 2009 par l'instauration de 2 journées de formation pour 23 cadres nouvellement entrés dans le groupe ou nouvellement promus.

Un programme de formation managériale par e-learning a été élaboré à destination de tous les managers Gascogne. Il sera déployé début 2010.

Emplois des seniors

Toutes les sociétés du Groupe ont établi un plan d'actions en faveur de l'emploi des Seniors en accord avec les Partenaires sociaux. Ces plans d'actions comprennent des objectifs chiffrés de maintien dans l'emploi des Seniors et des dispositions favorisant ces engagements, telles que l'aménagement des fins de carrières, la transmission des savoir-faire et le tutorat, des entretiens Seniors, la prise en compte des conditions de travail...
Des indicateurs spécifiques de suivi ont été définis.

Système d'informations Ressources Humaines (SIRH)

Créé en janvier 2009, le Centre de Services Partagés Ressources Humaines (CSP RH) a travaillé tout au long de l'année sur l'intégration au 1^{er} janvier 2010 des sociétés Gascogne Paper et Gascogne Sack dans le cadre du traitement de la paie. L'ensemble des sociétés françaises bénéficie aujourd'hui du traitement de paie centralisé et du nouveau système d'information qui l'accompagne.

Le CSP RH réalise le traitement automatique et centralisé des paies, charges sociales, reporting social et financier. Il commence à fournir aux activités des indicateurs sociaux, tels que bilan social, éléments nécessaires à la préparation et au suivi des budgets, et répond aux demandes spécifiques des sociétés.

II.2.2.9.2 INDICATEURS SOCIAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE

Les effectifs ci-dessous sont les effectifs inscrits pour toutes les sociétés consolidées au 31 décembre de chaque année.

Effectifs (hors intérim et absences longues durées)

	CDD		CDI		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Société mère	1	1	25	25	26	26
Activité Bois	13	14	558	583	571	597
Activité Papier	7	9	494	497	501	506
Activité Sacs	29	27	511	519	540	546
Activité Complexes	21	26	555	629	576	655
Activité Distribution	16	21	397	395	413	416
Total	87	98	2 540	2 648	2 627	2 746

Répartition par ancienneté

	de 0 à 10 ans		de 11 à 20 ans		de 21 à 30 ans		plus de 30 ans	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Société mère	14	17	3	3	8	5	1	1
Activité Bois	213	234	156	168	143	144	59	51
Activité Papier	185	194	119	113	137	145	60	54
Activité Sacs	250	256	97	110	144	137	49	43
Activité Complexes	284	338	156	166	88	84	48	67
Activité Distribution	220	212	86	91	70	72	37	41
Total	1 166	1 251	617	651	590	587	254	257

Taux d'absentéisme (%)

	2009	2008
Société mère	2,81	0,22
Activité Bois	5,54	5,41
Activité Papier	5,96	5,63
Activité Sacs	4,51	4,7
Activité Complexes	5,33	5,63
Activité Distribution	4,21	3,97
Taux moyen	5,07	5,07

Nombre d'accidents du travail avec arrêt :

2007: 131

2008: 125 (dont 24 accidents dus à une fuite d'ozone sur le site de Dax)

2009: 95

SITUATION FINANCIÈRE

Accidents du travail (hors les accidents de trajets)

	Taux de gravité		Taux de fréquence		Nombre de journées perdues	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Activité Bois	0,60	0,98	29,16	29,86	514	882
Activité Papier	1,30	1,07	16,69	16,40	933	777
Activité Sacs	0,84	0,71	23,14	17,26	728	658
Activité Complexes*	0,73	1,25	31,12	32,20	707	1 045
Activité Distribution	0,33	0,21	12,14	12,20	215	140
Taux moyen/Total	0,77	0,86	22,70	22,62	3 097	3 502

* hors accidents dus à une fuite d'ozone sur le site de Dax en 2008.

Répartition Hommes/Femmes

	Hommes		Femmes		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Société mère	15	15	11	11	26	26
Branche Bois	428	447	143	150	571	597
Branche Papier	446	449	55	57	501	506
Branche Sacs	452	452	88	94	540	546
Branche Complexes	479	526	97	129	576	655
Branche Distribution	228	219	185	197	413	416
Total	2 048	2 108	579	638	2 627	2 746

Répartition Hommes/Femmes cadres

	Hommes		Femmes		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Société mère	14	15	3	3	17	18
Branche Bois	32	42	11	10	43	52
Branche Papier	36	38	7	7	43	45
Branche Sacs	44	42	5	6	49	48
Branche Complexes	61	62	12	13	73	75
Branche Distribution	56	57	13	14	69	71
Total	243	256	51	53	294	309

II.2.2.10 POLITIQUE EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans un souci de transparence envers ses parties prenantes et conformément à la réglementation, le groupe Gascogne a mis en place un processus de contrôle interne en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Le Conseil d'Administration est composé, au 31 décembre 2009, de onze membres dont sept sont indépendants au sens du rapport Bouton.

Les trois Comités spécialisés : Comité de Stratégie, Comité des Comptes et Comité des Rémunérations et des Nominations, se réunissent régulièrement pour préparer les dossiers soumis au Conseil d'Administration.

Leurs rôles, extraits du règlement intérieur du Conseil d'Administration, sont rappelés ci-dessous :

Comité de Stratégie

Il examine la stratégie du Groupe, la position de ses activités sur leur marché, étudie ses opportunités d'investissement interne et externe. Il est consulté sur tout projet d'acquisition ou de désinvestissement requérant l'accord du Conseil d'Administration.

Ce Comité est composé de 6 membres : M. Doucet, M. Higuinen, M. Mauerhofer, M. Rouxel, M. Saglio et M. Vittoz.

Le Président du Comité de Stratégie est M. Higuinen.

Comité des Comptes

Une charte du Comité des Comptes définit son fonctionnement.

Le Comité des Comptes ne peut comprendre que les membres du Conseil d'Administration, à l'exclusion de ceux exerçant des fonctions de direction. Un membre au moins du Comité doit présenter des compétences particulières en matière financière ou comptable et être indépendant au regard des critères précisés et rendus publics par le Conseil d'Administration. Le Président du Comité doit être un administrateur indépendant. Le Comité des Comptes doit s'assurer que la Direction Générale dispose des moyens lui permettant d'identifier et de gérer les risques d'ordre économique, financier et juridique auxquels le Groupe, en France et à l'étranger, est confronté dans le cadre de ses opérations courantes ou exceptionnelles.

Le Comité analyse, dans ce contexte, les procédures mises en place au sein du Groupe qui permettent :

- Le respect des réglementations comptables et la bonne application des principes sur lesquels les comptes de la société sont établis. Le Comité s'assurera de la pertinence des méthodes comptables pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux,
- La remontée de l'information et son traitement à tous les niveaux,
- L'identification, l'évaluation, l'anticipation, et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger,
- L'application des normes de contrôle interne destinées à l'établissement des éléments comptables et financiers en vérifiant que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci,
- Le respect des réglementations boursières, et plus précisément de la bonne application de la déontologie boursière en vigueur dans la Société.

Il doit également s'assurer :

- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Ce Comité, est composé de 3 membres : M. Doulcet, M. Martin et M. Mauerhofer.

Le Président du Comité des Comptes est M. Martin, expert comptable.

Comité des Rémunérations et des Nominations

Une charte du Comité des Rémunérations et des Nominations définit son fonctionnement.

Il a pour mission de faire toutes recommandations au Conseil intéressant :

- La rémunération individuelle et détaillée, y compris la part variable et la retraite des mandataires sociaux,
- Les propositions de la Direction Générale concernant les plans de rémunération différée,
- Les plans de succession pour la Direction du Groupe,
- L'évolution de l'organisation de la Direction Générale,
- La fixation du montant des jetons de présence.

Il est informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non-mandataires sociaux siégeant au COMEX.

Il peut être consulté sur toutes questions concernant le recrutement ou la promotion interne de cadres susceptibles de participer au COMEX du Groupe ou de ses Branches.

Il participe au processus de sélection des candidats Administrateurs en les rencontrant préalablement à leur nomination.

Ce Comité est composé de 3 membres : M. Doulcet, M. Higuinen et M. Verkhovskoy.

Le Président du Comité des Rémunérations est M. Verkhovskoy.

Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois au cours de l'exercice 2009, le Comité de Stratégie quatre fois, le Comité des Comptes sept fois et le Comité des Rémunérations deux fois.

Limitation des pouvoirs du Directeur Général

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2005 et à la modification des statuts, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- Pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros,
- Pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10% du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres,
- Pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5% des fonds propres de la société.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2009 se sont élevées à 1 541 090 € pour l'exercice 2009. Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2009 au Conseil d'Administration se sont élevés à 165 000 € dont 41 250 € pour la participation aux Comités spécialisés.

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 a décidé d'adhérer, par principe, aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sauf pour des engagements antérieurs à cette date.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

François VITTOZ - Président-Directeur Général	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice*	518 037	472 578
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	néant	19 858
Total	518 037	492 436

* Voir page suivante le tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social.

SITUATION FINANCIÈRE

Jérôme MONTOYA - Directeur Financier, administrateur représentant les actionnaires salariés	Exercice N-1	Exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice*	154 862	168 694
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	néant	2 105
TOTAL	154 862	170 799

* Voir infra le tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en euros)

François VITTOZ - Président-Directeur Général	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	450 000	450 000	450 000	450 000
Rémunération variable	45 000	45 000	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	17 858	17 858	16 296	16 296
Avantages en nature (GSC)	5 179	5 179	6 282	6 282
TOTAL	518 037	518 037	472 578	472 578

Jérôme MONTOYA - Directeur Financier, administrateur représentant les actionnaires salariés	Montants au titre de l'exercice N-1		Montants au titre de l'exercice N	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	125 004	125 004	125 004	125 004
Rémunération variable	13 000	13 000	27 000	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	13 171	13 171	12 929	12 929
Avantages en nature (GSC)	3 687	3 687	3 761	3 761
TOTAL	154 862	154 862	168 694	141 694

Tableau sur les jetons de présence

Membres du Conseil (hors dirigeants mandataires sociaux)	Jetons de présence versés en N-1 (€)	Jetons de présence versés en N (€)
M. Yves-Claude ABESCAT	13 399	11 924
M. Frédéric DOULCET	15 503	22 189
M. Jean-Laurent GRANIER	9 878	5 541
M. Gérard HIGUINEN	19 733	16 133
M. Christian MARTIN	15 503	16 975
M. Gunther MAUERHOFER	21 837	18 495
M. Vincent ROUXEL	15 274	14 449
M. Jean-François SAGLIO	6 814	13 608
M. Pierre VERKHOVSKOY	15 046	14 613
Mme Marie-Françoise WALBAUM	15 983	1 847
Total	148 970	135 774

Aucune autre rémunération n'est versée à ces mandataires sociaux par d'autres sociétés du Groupe.

Au 31 décembre 2009, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président-Directeur Général en matière d'indemnité de départ (golden parachute).

Il bénéficie, comme les autres cadres dirigeants du Groupe présents à l'effectif au 19 août 2005, d'un contrat de retraite par capitalisation lui assurant 15 % de son dernier salaire annuel (hors bonus) s'il est toujours présent dans la société au moment de son départ à la retraite. Le contrat de travail de François VITTOZ, suspendu lors de sa nomination en tant que mandataire social, prévoit une indemnité d'un an de rémunération (salaire et bonus bruts) en cas de licenciement sauf pour faute lourde.

Conformément à ce qui avait été convenu en début d'année, compte tenu d'un contexte de crise économique, aucun bonus n'a été attribué au PDG au titre de l'exercice 2009.

La société n'a aucun autre engagement financier envers ses mandataires sociaux.

Opérations sur titres des mandataires sociaux et dirigeants initiés

La société n'a pas été informée par les mandataires sociaux ou les membres du Comité Exécutif d'opérations sur titres au cours de l'exercice 2009.

II.2.2.11 POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Les impacts des activités du Groupe sur l'environnement sont un enjeu clé pris en compte depuis de nombreuses années par Gascogne. Les émissions dans l'air et dans l'eau des activités du Groupe font l'objet d'une gestion rigoureuse et volontariste, autant sur leur traitement que sur la prévention. Récemment, Gascogne a également entrepris la réalisation de Bilan Carbone® de certaines de ses usines et de ses produits pour une meilleure connaissance de leurs impacts, pour mieux les réduire et renforcer la compétitivité des produits dans la perspective de l'application des lois Grenelle.

Le Groupe s'inscrit dans une démarche de progrès continu, puisqu'il étend actuellement ses certifications et ses démarches qualité à un grand nombre de ses sites et fait preuve d'une grande innovation via le développement de produits éco-novateurs dans la plupart de ses activités, parmi lesquels le mur à ossature bois massif en pin maritime, le papier Kraft certifié PEFC naturel et dégradable, ou encore les sacs plastiques et papiers exclusivement imprimés avec des encres à l'eau.

II.2.2.11.1 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX QUALITATIFS DE GASCOGNE

Crée en France en 1925 au cœur de la forêt landaise, le groupe Gascogne est aujourd'hui le principal acteur de la filière bois en France. Présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière, il est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation-distribution.

Conscient des enjeux majeurs du développement durable, le Groupe intensifie ses actions en faveur de la gestion durable de la forêt des Landes et multiplie les initiatives en faveur d'un management responsable notamment en matière de responsabilité environnementale.

Militant pour une exploitation forestière respectueuse de l'environnement, Gascogne contribue à la valorisation de la forêt landaise avec une mobilisation croissante de matière première certifiée pour l'industrie (bois d'œuvre : certification PEFC* à 89 % pour Gascogne Wood Products, bois d'industrie : certification PEFC à 81 % pour Gascogne Paper).

Précurseur en matière de certifications forestières (PEFC), le Groupe investit en faveur des énergies propres, tout en maîtrisant ses émissions et élabore des produits respectueux de l'environnement (utilisation exclusive d'encres à l'eau pour l'impression des sacs papier et plastique, utilisation de produits sans solvant en phase aqueuse, réduction des volumes d'emballage, etc).

Extension des certifications et démarches qualité :

Certifications	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Distribution
ISO 9001 - version 2000 - Qualité	●	●	●	●	●
ISO 14001 - Management environnemental	●	●	1 site	1 site	●
ISO 22000 - Management sécurité des aliments	●	●	2 sites	2 sites et 1 en cours	●
BRCiOP - Hygiène des emballages (UK)	●	●	1 site	●	●
Transport matières dangereuses	●	●	3 sites	●	●
OHSAS 18001- Santé et sécurité au travail (UK)	●	●	1 site	●	●
PEFC - Gestion forestière durable	●	●	2 sites	1 site et 1 en cours	●
FSC - Gestion responsable des forêts	1 site	●	●	1 site et 1 en cours	●

● non pertinent

● tous les sites de l'activité

- Mise en conformité de toutes les activités avec la réglementation européenne concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques (REACH),
- Réalisation de Bilan Carbone® (comptabilisant les émissions de gaz à effet de serre) pour les activités Bois (Castets), Papier et Sacs (Mimizan), Complexes (Dax) qui ont permis d'établir l'empreinte carbone de familles de produits pour chaque activité et l'empreinte carbone des « murs bois ». Mise en place de plans d'actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Développement d'éco-produits novateurs

> Bois

- Concept « murs bois », la première offre industrielle de murs à ossature bois massif en pin maritime,
- Promotion de produits bois certifiés PEFC,
- Lambris et parquets avec finition à base de cire végétale à l'eau,
- Mise au point du premier kit d'isolation thermique par l'extérieur avec bardage bois rapporté, en partenariat avec Isover : le K'ITE System.

* Programme Européen des Forêts Certifiées.

SITUATION FINANCIÈRE

> Papier

- Papiers surfacés Black-Top pour protection agricole biodégradable,
- Eco-certification avec label Paper Nature (référence globale européenne) sur papiers Kraft destinés à l'enveloppe,
- Développement manchons en papier Kraft Naturel pour protection de jeunes pins ou pieds de vigne.

> Sacs

- Sac papier certifié 100% PEFC et encres à l'eau, biodégradable, recyclable, réutilisable et issu d'une matière renouvelable et renouvelée : la forêt des Landes,
- Sac hybride et plastique : utilisation exclusive d'encres à l'eau pour l'impression et de colles PU sans solvant pour le contrecollage, recherche d'alternatives au PET et au PE pour les sacs square,
- Mise au point du sac préformé plastique bio GreenLandes® fabriqué avec des matériaux bio compostables, qui répondent à la norme EN 13432 (exigences relatives aux emballages valorisables par compostage et biodégradation),
- Remplacement du film polypropylène intérieur par un film biodégradable à plus de 90 % pour la gamme de sacs pinch bottom,
- Remplacement de matières issues d'énergies fossiles par des films biodégradables d'origine végétale pour la gamme de sacs plastiques.

> Complexes

- Développement de complexes biodégradables pour des applications alimentaires, de papiers gommés pour étiquettes biodégradables, recyclables, sans déchet ni solvant (Isomatic Bio),
- Mise au point d'un complexe « vert » pour enveloppe renforcée, le Gascogreen® (structure biodégradable/compostable avec grille élaboré avec plus de 85% de matières premières renouvelables et plus de 75 % de matières premières recyclées),
- Gamme de matériaux certifiés PEFC et/ou FSC : complexes renforcés pour enveloppes, auto-adhésifs pour étiquettes, supports siliconés en protection de l'adhésif,
- Réduction du poids des matériaux d'emballage et de protection : complexes multicouches pour l'emballage alimentaire, complexes renforcés pour enveloppes.

> Distribution

- Extension du catalogue sur des produits éco-conçus : emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés, de ressources naturelles et renouvelables, produits fabriqués sans produit chimique et nécessitant peu de ressources fossiles, produits biodégradables et emballages permettant la valorisation des déchets par la réutilisation ou le recyclage, emballages réduisant la production de déchets, produits certifiés par des ecolabels.

Responsabilité sociétale

- Dialogue et partenariats avec citoyens locaux : groupes de liaison environnement Gascogne Paper (3 réunions/an),
- Campagnes de sensibilisation aux impacts environnementaux par des démarches pédagogiques : ouvertures de sites de production au tourisme industriel, organisation de conférences en direction des publics scolaires sur le thème « l'homme et la forêt », participation à la Journée nationale d'emballage-papier-carton, partenariat annuel avec le musée Graine de forêt à Garein (40),
- Membre actif de l'association Paper Mail pour favoriser la production et l'utilisation d'enveloppes répondant aux exigences de l'écolabel NF environnement, éco-certification avec label Paper Nature (référence globale européenne) sur papiers Kraft destinés à l'enveloppe,
- Participation aux campagnes d'image avec la Copacel (Confédération de fabrication française des papiers, cartons et celluloses) pour mieux informer les leaders d'opinion de la réalité de l'industrie papetière et de son comportement environnemental,
- Démarches de communication autour du sac Kraft 100 % certifié PEFC auprès de clients et collectivités locales : salons, fabrication de sacs boutiques pour les clients,
- Suite à la tempête « Klaus » du 24 janvier 2009, lancement de l'opération « Ensemble, replantons la forêt », symbolisée par le logo « la forêt des Landes me tient à cœur ». Selon le premier bilan, grâce à cette opération et la mobilisation des clients et partenaires de Gascogne, plus de 46 000 pins maritimes seront replantés dans la forêt des Landes d'ici 1 à 2 ans (une fois le processus de nettoyage et de préparation des parcelles terminé) et les bénéficiaires choisis.

II.2.2.11.2 INDICATEUR ENVIRONNEMENTAUX QUANTITATIFS DE GASCOGNE

Les impacts environnementaux majeurs du groupe Gascogne se situent essentiellement au niveau de l'activité Papier, fortement consommatrice d'eau et d'énergie.

Grâce aux investissements importants réalisés au cours des exercices antérieurs, l'année 2009 reste dans la lignée des progrès notables observés en 2004 et 2005 au niveau des émissions aqueuses.

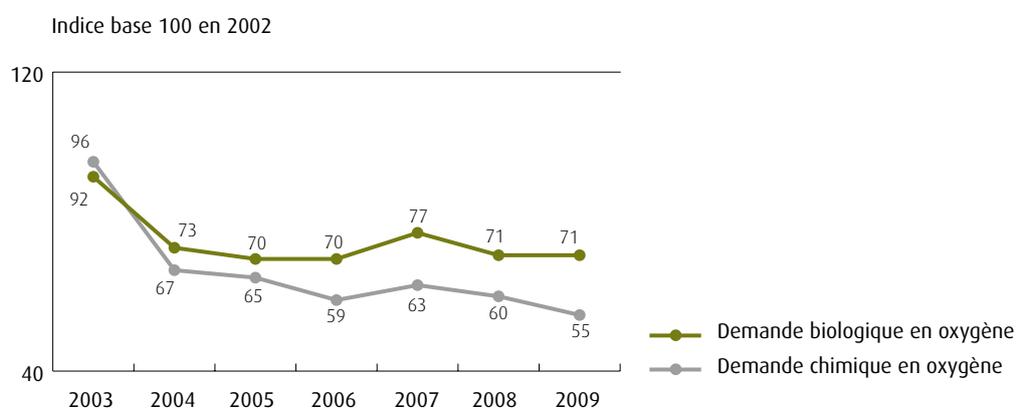
Après les progrès constatés en 2008, les émissions de CO₂ « fossiles » se sont stabilisées : ceci s'explique par la diminution des consommations de gaz (Activités Complexes et Distribution) et de fioul (Activité Papier), au bénéfice de l'utilisation de biomasse dans les Activités Bois et Papier.

Les émissions de C.O.V. (Composés Organiques Volatils) diminuent de nouveau.

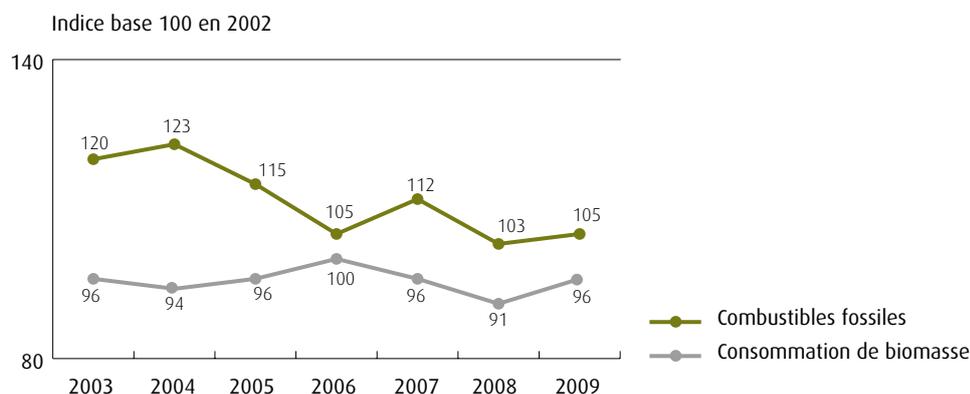
La certification PEFC s'applique désormais à un grand nombre de produits commercialisés par les différentes activités du Groupe.

> Gascogne Paper

Consommation d'eau et évolution des rejets organiques aqueux



Une utilisation rationnelle de l'énergie, de la biomasse et des rejets de gaz à effet de serre.



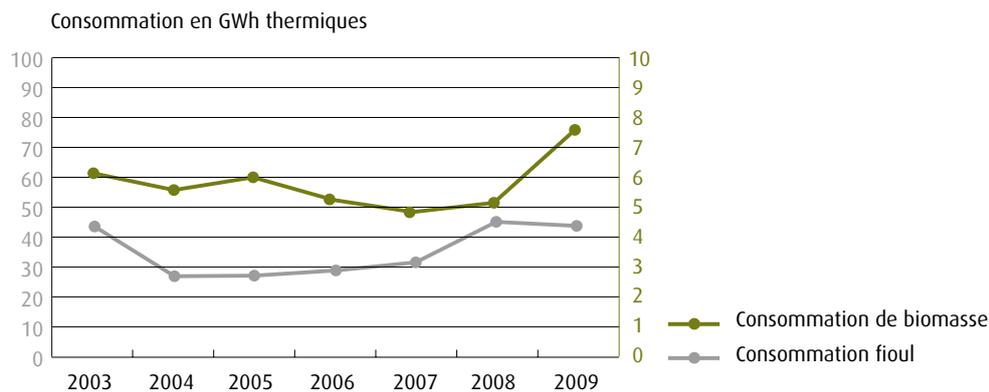
Une utilisation rationnelle de l'énergie, faisant appel à plus de 80 % de biomasse, a permis de réduire les rejets de gaz à effet de serre sur l'année 2009, égalant pratiquement la performance de 2008. La légère remontée de consommation de combustibles fossiles s'explique par une augmentation de la production pour laquelle Gascogne Paper a fait appel au fioul, en raison d'un déficit d'écorces des bois de tempête (chablis). Pour la deuxième année d'application du deuxième Plan National d'Allocation de Quotas (de CO₂), Gascogne Paper a atteint, une nouvelle fois, une consommation de quotas inférieure à la quantité attribuée dans le P.N.A.Q.II (2008-12).

Pour la deuxième année consécutive, le pourcentage de bois utilisés certifiés PEFC a dépassé, en 2009, les 80 %.

SITUATION FINANCIÈRE

> Gascogne Wood Products

Consommation de biomasse et de combustibles fossiles



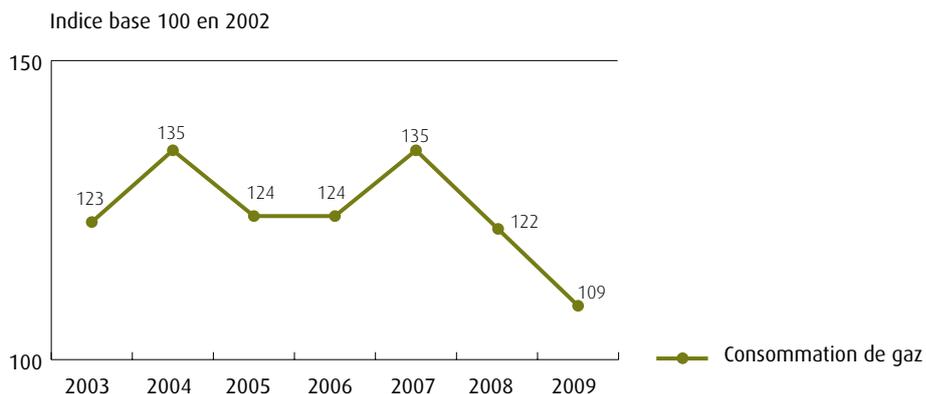
Les données regroupent la société IMBERTY, intégrée depuis 2006.

Pour 2009, deux faits marquants sont à souligner :

- La stabilisation puis diminution des énergies fossiles au profit de l'utilisation d'énergie biomasse,
- Un progrès important sur les émissions dues à la combustion (poussières, oxydes d'azote & COV).

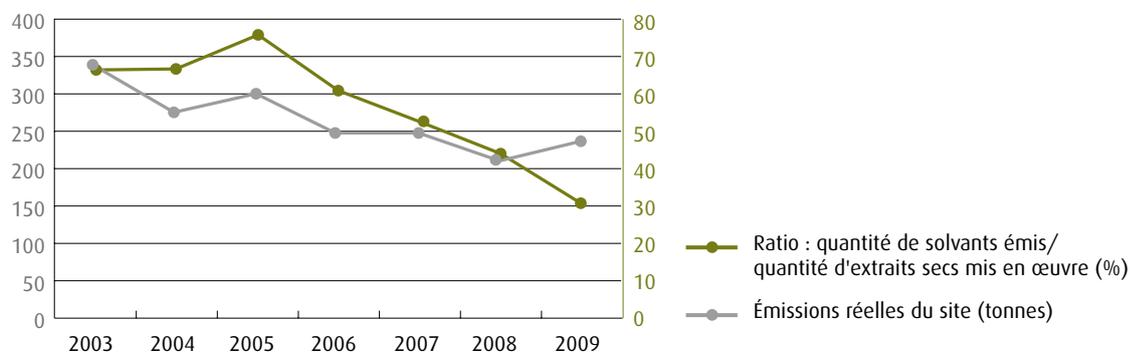
> Gascogne Laminates

Consommation de gaz



L'année 2009 a été marquée par une nette diminution des consommations d'énergie sur le site de Dax, malgré les augmentations de consommation sur les sites suisse et allemand.

Emissions de C.O.V. (composés organiques volatils):



En 2009, on constate une stabilisation des émissions de C.O.V. après les très nets progrès de 2008.

Commentaires sur les aspects environnementaux de Gascogne Paper

Renouvellement de l'autorisation préfectorale d'exploitation du site de production

La société a reçu en janvier 2010 le relevé de conclusions concernant le renouvellement de l'arrêté préfectoral d'exploitation. Ce relevé inclut notamment les deux éléments suivants :

- Investissement dans une station biologique destinée à traiter les rejets dans l'océan de déchets organiques. Point en cours de discussion entre le Groupe et les autorités administratives,
- Emission de poussières de la chaudière à écorces en fin de vie. Le projet de cogénération retenu avec la société Bioere dans le cadre de l'appel d'offre CRE3 comprend un traitement des fumées aux normes en vigueur.

Remise en état du site

La remise en état du site nécessite trois principales opérations :

- Suppression de cinq transformateurs dont l'huile contient plus de 500 ppm de PCB d'ici 2010. Au-delà, les autres transformateurs à huile diélectrique devront être traités en fin de vie,
- Travaux de désamiantage ou de confinement sur la chaudière Tomlinson (arrêtée depuis 1991) : ces opérations ont été réalisées à fin 2009,
- Mise en conformité de l'ancienne décharge interne : l'arrêté préfectoral imposant un cahier des charges et un calendrier de mise en conformité a été publié en février 2009, et les travaux devraient s'étaler sur huit années. La solution technique à retenir est toujours à l'étude. A ce titre, La société avait enregistré une provision de 1,2 M€ au 31 décembre 2008.

II.2.2.12 INFORMATIONS SUR LES RISQUES

La gestion des risques fait l'objet d'un suivi rigoureux de la Direction Générale du Groupe, en s'appuyant notamment sur la Direction Financière et les directions opérationnelles au niveau des activités.

La gestion des risques, sous l'égide de la Direction Générale, consiste à :

- Définir une politique de prévention et de réduction des risques, proposer des plans d'action et veiller à leur mise en œuvre,
- Vérifier l'efficacité, la cohérence et le respect des procédures et systèmes d'informations comptables et financiers.

II.2.2.12.1 RISQUES INDUSTRIELS

Le groupe Gascogne est attentif à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du Groupe relèvent des régimes classiques de déclaration et d'exploitation propres à chaque pays. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Dans la continuité des actions menées au cours de ces dernières années, le Groupe s'est attaché à identifier l'ensemble des risques opérationnels pouvant apparaître sur les usines et sites industriels. Ces actions ont porté pour l'essentiel sur la sécurisation des équipements clés utilisés. Conjointement avec les experts des assureurs du Groupe, des visites ont eu lieu pour évaluer le degré de prévention et de protection contre l'incendie des principaux sites industriels tant en France qu'à l'étranger. Les recommandations qui ont suivi ces visites ont amené à renforcer la prévention et les moyens de protection contre les incendies quand cela s'est avéré nécessaire. Des visites d'actualisation ont eu lieu au cours de l'année, conduisant dans certains cas à de nouvelles propositions de prévention et d'amélioration. Dans le cadre de ces démarches, le Groupe s'est fait assister pour les sites les plus significatifs au niveau risque industriel d'un cabinet conseil, visant à formuler les réponses les mieux adaptées aux recommandations des assureurs.

Concernant l'usine à papier, exposée à des risques tels que l'explosion de la chaudière de régénération, d'un cylindre frictionneur ou l'arrêt de la chaudière mixte, les actions mises en place consistent à réduire la probabilité de survenance du sinistre, par :

- Des arrêts techniques spécifiques de courte durée tout au long de l'année,
- Des contrôles de vérification de l'état du matériel tous les 18 mois au cours d'un arrêt de plusieurs jours (le prochain étant programmé en mars 2010).

II.2.2.12.2 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Dans le cadre de l'analyse des risques liés à son activité (concurrence, marchés, pays...), le Groupe a poursuivi et actualisé le travail engagé au cours des quatre dernières années sur l'élaboration d'un plan stratégique pour chacune de ses activités, avec notamment :

- Une analyse des risques/opportunités (marchés, produits, technologies...), et forces/faiblesses,
- Un « benchmark » systématique afin de mieux se situer par rapport aux principaux concurrents dans les segments de marché considérés,
- L'élaboration de différents scénarios stratégiques pour les années à venir.

Ces travaux ont été menés sous la direction du Président-Directeur Général et avec une forte implication des équipes de direction au niveau des activités.

Des synthèses ont été effectuées et discutées avec le Comité de Stratégie qui, outre les orientations stratégiques du Groupe, étudie les projets d'investissements significatifs et de croissance externe.

SITUATION FINANCIÈRE

Par ailleurs, afin d'accroître la compétitivité de ses activités, des programmes importants ont été lancés pour :

- Développer les produits à forte valeur ajoutée,
- Accélérer l'innovation, notamment à travers le développement de synergies inter-activités avec la création de groupes de travail transversaux,
- Optimiser et rationaliser l'outil de production.

Dans ce cadre, le Groupe a mis en place en 2009 des investissements à forte valeur ajoutée, notamment :

- Bois : Murs bois avec développement des projets pilote,
- Papier : mise en production industrielle de la coucheuse à compter du mois de juillet,
- Complexes : démarrage de l'imprimeuse hélio (Linnich) sur le second semestre,
- Distribution : finalisation du projet logistique avec une nouvelle plateforme nationale unique opérationnelle depuis le 4^e trimestre.

Les actions en matière d'innovation et de développement menées dans les activités se définissent comme une démarche pragmatique ciblée client, concernant :

- L'assistance technique/développement,
- La logistique,
- Le service au client,
- L'achat comme vecteur de développement.

II.2.2.12.3 GOUVERNANCE

Dans le cadre de ses activités, le Groupe a mis en place un programme de Compliance destiné à sensibiliser et faire respecter les règles déontologiques applicables aux affaires, notamment en matière concurrentielle. Pour les collaborateurs concernés, ce programme s'appuie sur les éléments suivants :

- Une formation spécifique aux règles de « bonne conduite » en matière concurrentielle,
- La signature d'une lettre d'engagement individuel pour se conformer à ces règles.

Ce programme fait l'objet d'un suivi rigoureux avec :

- Une actualisation mensuelle par la direction des ressources humaines de chaque activité de la liste des personnes concernées par ce programme,
- L'organisation d'une nouvelle session de formation pour les nouveaux entrants.

Le Groupe compte poursuivre et intensifier ce programme au cours des années à venir notamment par un système de veille permanente (suivi de l'évolution de la jurisprudence et de la législation), ainsi que par l'organisation régulière de sessions de formation ou de rappel sur les points essentiels à respecter.

A ce titre, de nouvelles actions vont être déployées au cours du premier trimestre 2010 :

- Sessions de formation visant à :
 - rappeler les principes à respecter,
 - informer des dernières évolutions de jurisprudence sur le sujet.
- Mise en place de supports de formation qui seront déployés à l'ensemble des collaborateurs concernés.

II.2.2.12.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Leader sur ses marchés, le Groupe assume pleinement ses responsabilités industrielles. Il continue à travailler ses pratiques et ses process conformément à sa charte éthique. Engagé dans une politique active de certification, Gascogne veille à la systématisation et surveillance de la qualité des produits et des processus. Les procédures de contrôle interne sont ainsi formalisées et régulièrement renforcées. Toutes les activités sont certifiées ISO 9001 version 2000 (management de la qualité). La certification ISO 14001 portant sur le système de management environnemental a été attribuée à deux sites.

Toutes les unités dédiées au marché de l'industrie agro-alimentaire bénéficient de différents niveaux de certification adaptés à leur activité. Les sites de Dax et de Linnich (Complexes) et les sacheries françaises sont certifiés ISO 2200 (management de la sécurité alimentaire). La sacherie de Mimizan est certifiée BRCIOP (référentiel maximum anglais pour emballages alimentaires). Les deux sacheries françaises sont certifiées pour la fabrication de sacs pour le transport des matières dangereuses ainsi que le site de Wieda en Allemagne.

Les impacts environnementaux majeurs du Groupe se situent essentiellement au niveau de l'usine à papier de Mimizan, dont l'activité est fortement consommatrice d'eau et d'énergie (voir à ce sujet le §II.2.2.11.2).

II.2.2.12.5 RISQUES JURIDIQUES

Un pôle juridique central coordonne et contrôle les actions en matière de droit des sociétés, droit commercial et contentieux.

- **Dépendance des sociétés du Groupe**

Les sociétés du Groupe ne sont dépendantes à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur leur activité ou leur rentabilité.

- **Litiges** (voir note IV.16.2 sur les litiges dans l'annexe aux comptes consolidés)

II.2.2.12.6 RISQUES MATIÈRES PREMIÈRES ET APPROVISIONNEMENTS

Afin de « sécuriser » ses approvisionnements, le Groupe s'est attaché à diversifier ses sources dans le cas où les sociétés se trouveraient en relation avec un fournisseur en situation de monopole. Une cartographie des achats a été réalisée afin d'identifier et valoriser les types d'achats communs aux différentes sociétés et d'étudier des possibilités de regroupements. Dans un environnement de fortes pressions à la hausse pour le prix de certaines matières premières, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité de couvrir certaines matières cotées sur un marché organisé ou d'inclure directement des clauses d'indexation dans les contrats d'approvisionnement auprès des fournisseurs, afin de réduire la sensibilité des résultats à l'évolution des cours.

Ainsi, l'activité Papier couvre ses achats de fioul depuis 4 ans et pour l'année 2010 a contracté un instrument financier auprès d'une banque garantissant le cours des achats budgétés pour l'année.

Concernant les achats d'énergie dont les prix sont également soumis à de fortes pressions à la hausse, l'activité Papier a continué d'étudier la possibilité d'adhérer au consortium d'entreprises « Exeltium » visant à acheter de l'électricité au travers d'un contrat de partenariat industriel spécifique, à un prix fixe et « prédéfini » sur une durée de 15 ans. En date du 18 février 2010, la société Gascogne Paper a signifié son engagement ferme et irrévocable pour adhérer au consortium « Exeltium », qui fournira dans un premier temps le quart de sa consommation. Toutefois, Gascogne continuera de bénéficier du Tartam (tarif régulé) jusqu'à mi 2010, celui-ci pouvant se prolonger jusqu'en 2011.

Un dispositif post Tartam (issu de la Commission Champsaur) est en projet (projet de loi NOME).

Les couvertures sont centralisées au niveau du Groupe qui porte les contrats correspondants.

II.2.2.12.7 RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER ET DE FINANCEMENT

Risques de change

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar et dans une moindre mesure sur le change euro/livre sterling. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la maison mère de centraliser depuis quatre ans des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des contrats dits « participatifs ». Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale et selon le mode opératoire suivant :

- Réalisation par chaque branche d'un budget de ventes et d'achats exprimé en devise,
- Surveillance de l'évolution des taux de change,
- En fonction des opportunités, et avec les conseils d'un cabinet extérieur, prise de couvertures anticipées avant la fin d'une année N pouvant couvrir tout ou partie des besoins des exercices budgétaires N+1, voire N+2,
- Couvertures majoritairement de type « participatives », de façon à pouvoir bénéficier, le cas échéant, des améliorations de position.

La valorisation des couvertures est décrite à la note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

Risque de taux

Les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la maison mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière.

Dans le cadre de son financement, le Groupe a l'obligation de couvrir 70 % du crédit syndiqué. Ces couvertures contre le risque de hausse des taux ont été mises en place fin 2008. Des swaps receveur taux variable/payeur taux fixe ont été souscrits. Aucune nouvelle couverture n'a été souscrite en 2009 compte tenu de l'évolution des marchés.

Leur valorisation est décrite en note III.5 des notes annexes aux états financiers consolidés.

Risque de contrepartie

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie avec ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non paiement pour des motifs financiers ou politiques. En 2009, compte tenu de la crise financière et des risques de réduction ou résiliation des assurances crédits, la procédure Groupe de suivi et gestion des risques clients, notamment en cas de dépassement des encours assurés a été fortement renforcée. Cette procédure est coordonnée par le Credit manager groupe, qui établit des situations deux fois par mois, et définit avec chaque directeur général d'activité les niveaux de dépassement maximum autorisés. Le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

Risque de liquidité

Le Groupe a renforcé son financement en 2008 avec d'une part, la signature d'un crédit syndiqué avec un pool de 14 banques, destiné au refinancement de sa dette existante et au financement de sa croissance externe et d'autre part, la mise en place de contrats de factoring et de reverse factoring pour financer son besoin en fonds de roulement.

Ainsi, le financement du Groupe repose principalement sur :

- Le contrat syndiqué remboursable sur 5 ans,
- Des lignes de découvert négociées de façon bilatérale,
- Des opérations de factoring et de reverse factoring.

Le contrat syndiqué contient une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non respect des covenants financiers :

- Dette nette/EBITDA inférieur ou égal à 5,6 au 31 décembre 2009
- EBITDA/frais financiers nets supérieur ou égal à 1,80 au 31 décembre 2009

Cette clause est respectée au 31 décembre 2009.

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas « d'excès cash flow consolidé » (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe).

Au 31 décembre 2009, le Groupe est redevable d'un remboursement anticipé s'élevant à 5,1 M€.

Il existe également des contrats de crédit bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Le Groupe s'efforce de maintenir sécurité et équilibre entre ses différentes sources de financement et à l'intérieur de son pool bancaire regroupé dans le contrat de crédit syndiqué. À cet effet, un « cash pooling » a été mis en place depuis 2006, avec notamment la centralisation au niveau de la maison mère de la gestion et des relations avec les partenaires financiers.

II.2.2.12.8 RISQUES TECHNOLOGIQUES

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des risques liés à l'information, il a été décidé de créer au niveau du Groupe une Direction Informatique qui s'est structurée et consolidée au cours des quatre dernières années. Les objectifs prioritaires fixés par la Direction générale ont été d'harmoniser, rationaliser, mutualiser et sécuriser les différents systèmes existants dans les activités. Dans ce contexte, l'ensemble de notre architecture, les flux et procédures ont été révisés afin d'arriver à un niveau homogène et conforme aux exigences de nos activités et nos marchés. A titre d'exemple, quelques actions menées :

- Augmentation des débits et du maillage des réseaux,
- Répartition des ressources d'exploitation en France sur deux sites distants reliés avec une connexion sécurisée « haut débit »,
- Mise en œuvre de sécurités croisées entre les serveurs de ces sites,
- Extension des plateformes « virtualisées » pour un accroissement de la souplesse et de la sécurité des systèmes,
- Audit et mise à niveau de nos moyens de détection des flux indésirables ou dangereux,
- Suivi régulier de l'évolution technologique pour assurer un service constant.

Dans la continuité des audits réalisés des années précédentes, un audit des salles informatiques de Dax et Mimizan avait été réalisé en 2008 et a donné lieu à un plan d'amélioration dont la principale évolution a été l'installation de groupes électrogènes en 2009.

Ces actions s'inscrivent dans la durée et dans une démarche systématique de recherche de qualité et de sécurité, afin de conserver dans le temps un niveau technologique adapté aux besoins et évolutions du Groupe.

II.2.2.12.9 RISQUES SOCIAUX

La société attache une attention particulière à la qualité des relations sociales et au développement du dialogue avec les partenaires sociaux. Lorsque des opérations de réorganisation pouvant avoir une conséquence sur les effectifs sont envisagées, les solutions à mettre en œuvre sont étudiées en concertation avec les syndicats et les représentants du personnel, en conformité avec les dispositions légales. Des dispositifs adaptés sont prévus afin de favoriser les reclassements des salariés concernés au sein ou en dehors du Groupe.

Afin de se prémunir au mieux du risque de perte de ses savoir-faire, le Groupe a mis en place un système d'évaluation et de « Management review » de tous les cadres, contribuant à une meilleure connaissance du potentiel de développement et d'évolution de l'encadrement. Ces revues permettent également de mettre en place des plans de succession concernant les hommes et femmes clés de l'organisation avec, dans certains cas, des mesures propres à les fidéliser et/ou assurer leur remplacement. Par ailleurs, le Groupe a mis en place, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, un système de délégation de pouvoirs permettant de clairement identifier et faire reconnaître au niveau de chaque site, les devoirs et responsabilités du management.

En matière de Santé - Sécurité - Environnement, le Groupe souhaite agir durablement pour prévenir les risques professionnels par une amélioration permanente et continue de ses résultats en la matière. D'importantes initiatives et actions ont été engagées depuis 2007 dans ce domaine, ayant notamment conduit à une réduction de 27 % des accidents avec arrêts sur les deux dernières années par rapport à l'année 2007 (voir détails des opérations au § II.2.2.9.2).

II.2.2.12.10 RISQUES FISCAUX

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent. Le Groupe travaille en collaboration avec des cabinets spécialisés afin de s'assurer du respect des lois et réglementations fiscales dans chacune de ses filiales.

II.2.2.12.11 ASSURANCES

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance auprès de compagnies de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité civile avant et après livraison. Ces programmes assurent à l'ensemble des filiales du Groupe des garanties et limites adaptées à leurs besoins. Dans le cadre des programmes d'assurance Responsabilité civile (avant et après livraison) sont notamment couverts, sous réserve des franchises exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels. Depuis le 1^{er} Janvier 2009, la garantie a été étendue à la Responsabilité professionnelle. Ce programme composé d'une police « Master » souscrite par Gascogne SA regroupe la totalité des sociétés du Groupe ayant leur siège en France, avec extension de garantie en différence de conditions et différences de limites (DIC,DIL) pour toutes les sociétés ayant leur siège à l'étranger qui bénéficient de polices locales.

Dans le cadre du programme d'assurance Dommage/Perte d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages corporels et matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...). Ce programme est composé d'une police mère adaptée à chacune des activités pour les sites français, et de polices locales dans les sites hors de France.

Le tableau ci-dessous détaille les risques couverts :

Activité	Capitaux (M€)				Franchises (K€)	
	Responsabilité civile		Dommages aux biens	Pertes d'exploitation	Dommages aux biens	Pertes d'exploitaion
	Avant livraison	Après livraison				
Bois ¹	15	15	194	36	800 ¹	
Papier	15	15	498	56	150 ²	
Sacs	15	15	232	45	50	
Complexes	15	15	242	48	50	
Distribution	15	15	33	40	25	

(1) Franchise 800 K€ toute garantie combinée avec minimum 5 jours ouvrés en PE.

(2) Les 8 jours de franchise pour la Branche Papier sont une franchise générale en valeur exposée. Des franchises différentes existent pour la turbine à gaz et la chaudière de récupération chimique.

II.2.2.13 - PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Affectation du résultat

Le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat de - 2 827 829,06 € doit être majoré du report à nouveau de 8 034 355,20 €

Le résultat distribuable est donc de 5 206 526,14 €.

Nous vous proposons d'affecter cette somme au compte de report à nouveau.

Il est rappelé le dividende distribué au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 50 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 50 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2006	3 874 360 € soit 2 € par action	-	-
2007	5 846 049 € soit 3 € par action	-	-
2008	pas de dividende	-	-

Le résultat consolidé par action au 31 décembre 2009 ressort à 0,21 € ; le résultat dilué par action ressort, en application des normes IFRS (méthode du rachat d'actions) à 0,21 €.

Autorisation d'acheter des actions GASCOGNE

L'autorisation d'acheter des actions Gascogne donnée par l'Assemblée Générale du 25 mai 2009 va expirer le 24 novembre 2010. Nous vous informons qu'au 28 février 2010, votre société détient 40 206 actions Gascogne SA acquises pour un prix total de 2 979 K€.

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à opérer en bourse pour :

- Assurer la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- Consentir des actions gratuites à certaines catégories de salariés,
- Remettre les actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Ces achats s'effectueront sur le maximum de titres permis par la loi dont le prix d'achat unitaire ne devra pas excéder 90 €.

Cette autorisation expirera 18 mois après la date de la présente assemblée.

Jetons de présence

Nous vous demandons de statuer sur le montant des jetons de présence alloués à votre Conseil d'Administration, y compris pour la participation aux Comités spécialisés, que nous vous proposons de fixer à un montant maximal de 160 000 €.

Nomination des Commissaires aux comptes titulaires et des Commissaires aux comptes suppléants

Nous vous proposons de nommer pour une durée de six exercices à compter de 2010 :

- Commissaire aux comptes titulaire : KPMG Audit IS SAS, domiciliée 3 cours du Triangle – 92939 La Défense Cedex
- Commissaire aux comptes suppléant : KPMG Audit ID SAS domiciliée 3 cours du Triangle – 92939 La Défense Cedex
- Commissaire aux comptes titulaire : DELOITTE et Associés, domiciliée 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
- Commissaire aux comptes suppléant : BEAS – Bureau d'Etudes Administratives Sociales et Comptables, domiciliée 9 Villa Houssay – 92200 Neuilly-sur-Seine.

II.2.3 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi, je viens vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 11 mars 2010.

II.2.3.1 PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis le 5 juillet 2005, le mode d'administration de la société est un Conseil d'Administration. A la date d'établissement du présent rapport, le Conseil d'Administration se compose des onze membres ci-dessous :

- | | |
|------------------------|---|
| • Yves-Claude ABESCAT | Directeur de banque, 66 ans |
| • Frédéric DOULCET | Chef d'entreprise, 51 ans |
| • Jean-Laurent GRANIER | Directeur d'une Cie d'assurance, 43 ans |
| • Gérard HIGUINEN | Administrateur de sociétés, 61 ans |
| • Christian MARTIN | Expert-comptable, 63 ans |
| • Gunther MAUERHOFER | Administrateur de sociétés, 70 ans |
| • Jérôme MONTOYA | Directeur financier, 42 ans |
| • Vincent ROUXEL | Conseil en stratégie, 61 ans |
| • Jean-François SAGLIO | Administrateur de sociétés, 73 ans |
| • Pierre VERKHOVSKOY | Avocat à la Cour, 64 ans |
| • François VITTOZ | Président-Directeur Général, 56 ans |

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF de décembre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Dans sa séance du 19 décembre 2008, il a considéré que le code AFEP-MEDEF est celui auquel se référera la société pour ses engagements futurs.

Au cours de l'exercice, le Conseil a initié une démarche d'évaluation de son fonctionnement à partir d'un questionnaire remis à chaque administrateur. Le Président du Comité des Rémunérations a rendu compte de la synthèse effectuée au cours de la séance du Conseil du 24 avril 2009. Dans l'ensemble les administrateurs sont satisfaits en ce qui concerne :

- Le nombre des administrateurs,
- La composition du Conseil, en termes de compétences,
- Le fonctionnement du Conseil d'Administration (notamment cohésion, indépendance, fréquence des réunions, assiduité des administrateurs...).

Des propositions d'amélioration ont été soulevées et mises en application au cours de l'année.

Par ailleurs, les Comités ont mis à jour leur charte de fonctionnement conformément aux nouvelles réglementations. Un extrait concernant leur rôle figure au paragraphe II.2.2.10 Politique en matière de gouvernement d'entreprise.

Le Comité des Rémunérations a étendu sa fonction à la sélection des futurs nouveaux administrateurs.

Le règlement intérieur du Conseil a été mis à jour en fonction de ces modifications. Il a été signé par tous les administrateurs.

Le Conseil comprend sept administrateurs considérés comme des « personnalités indépendantes » choisis pour leurs compétences dans des domaines particuliers, ainsi qu'en fonction de leur expérience réussie du management d'entreprises. Par ailleurs, nous précisons qu'ils répondent aux critères d'indépendance tels que visés par le rapport Bouton.

Le calendrier des réunions du Conseil est fixé pour l'exercice suivant lors de l'avant-dernière réunion de l'exercice. Des réunions supplémentaires ont lieu si nécessaire.

Au cours de l'exercice écoulé il y a eu sept réunions du Conseil dont deux téléphoniques.

Les convocations aux réunions du Conseil sont envoyées quinze jours à l'avance, sauf exceptions justifiées par une urgence ponctuelle.

Les membres du Conseil sont assidus (taux de présence : 86 %).

Les commissaires aux comptes participent aux réunions du Conseil qui arrêtent les comptes annuels et les comptes semestriels.

Au cours de l'exercice, le Conseil a travaillé à partir des dossiers préparés par les différents Comités : stratégie, comptes, rémunération. Le taux de présence des administrateurs à ces Comités est de 92 %.

II.2.3.2 LIMITATION DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément à la décision de l'Assemblée du 5 juillet 2005, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration dans les cas suivants :

- Pour toute décision d'investissement industriel d'un montant unitaire supérieur à cinq millions d'euros,
- Pour toute décision relative à une prise de participation supérieure ou égale à 10 % du capital d'une société cotée ou non, ou d'un montant supérieur à cinq millions d'euros (valeur d'entreprise), réalisée par tous moyens y compris par échange de titres,
- Pour toute décision portant sur le capital susceptible d'entraîner une modification supérieure à 0,5 % des fonds propres de la société.

II.2.3.3 RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Président-Directeur Général

La rémunération du Président-Directeur Général se compose d'une partie fixe et d'une partie variable appelée bonus.

Le Conseil, sur proposition du Comité des Rémunérations réuni le 18 février 2009, a décidé de maintenir à 450 000 € brut la rémunération fixe du Président-Directeur Général pour l'exercice.

Conformément à ce qui avait été convenu en début d'année, compte tenu d'un contexte de crise économique, aucun bonus n'a été attribué au PDG au titre de l'exercice 2009.

Directeur Financier

Représentant des actionnaires salariés au Conseil d'Administration, le Directeur Financier est rémunéré pour sa fonction technique.

A ce titre, il bénéficie, comme les autres cadres dirigeants du Groupe, d'une rémunération fixe annuelle et d'une partie variable, fonction d'objectifs d'excédent brut d'exploitation pour 70 % et d'objectifs personnels pour 30 %.

II.2.3.3.1 ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée Générale du 12 juin 2006 a autorisé le Conseil à émettre des actions gratuites au profit des dirigeants.

Dans ses séances du 22 juin 2006, du 22 septembre 2006 et du 5 juin 2007, le Conseil d'Administration a fixé les conditions de performance et les critères d'attribution d'actions gratuites pour une quantité globale maximum de 42 000 actions.

Les objectifs de résultats n'ayant pas été atteints du fait de la crise en 2008, le minimum prévu dans le règlement du plan d'attribution a été notifié le 10 juin 2009 aux 8 bénéficiaires présents au 31 décembre 2008 et ayant respecté les conditions nécessaires à l'attribution, soit un total de 1 612 actions. Sur ce montant, 939 actions concernent les deux dirigeants administrateurs.

Ces actions doivent être conservées au nominatif pendant un délai minimum de deux ans. Elles sont indisponibles.

II.2.3.3.2 JETONS DE PRÉSENCE

L'Assemblée Générale autorise chaque année le montant global des jetons de présence pour l'exercice en cours. Le Conseil d'Administration a décidé de les répartir pour $\frac{3}{4}$ en rémunération de la participation effective des Administrateurs au Conseil d'Administration et pour $\frac{1}{4}$ pour leur participation aux différents Comités.

Compte tenu du départ d'un administrateur, les jetons de présence payés au titre de l'exercice 2009 ont été de 165 000 € pour une autorisation de l'Assemblée de 180 000 €.

II.2.3.4 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

II.2.3.4.1 ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Ce rapport est le résultat d'un recueil d'information et d'analyses réalisées en collaboration avec les différents acteurs du contrôle interne au sein de Gascogne et de ses filiales, aboutissant à la description factuelle de l'environnement de contrôle et des procédures en place.

1. Définition et enjeux du contrôle interne

Le contrôle interne est défini comme un processus mis en œuvre par la direction, et le personnel, sous le contrôle du Comité des Comptes, en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Cette définition implique notamment :

- Le respect des politiques définies par le Groupe, ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- La sauvegarde des actifs,
- La prévention des fraudes et erreurs,
- L'exactitude et l'exhaustivité des informations financières.

En ce sens, le contrôle interne doit contribuer également, à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs et à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe peut être confronté.

Le groupe Gascogne inscrit sa démarche dans une perspective dynamique d'adaptation en continu de son dispositif de contrôle interne à la nature de ses activités.

Le Groupe a, par ailleurs, mis en place :

- Une charte éthique, définissant le comportement des collaborateurs au sein du Groupe (intégrité, sincérité, confidentialité, conflits d'intérêts),
- Un programme de « compliance » concernant la connaissance et le respect des lois en matière de concurrence, avec une information spécifique et la signature d'une lettre d'engagement individuel.

2. Organisation du contrôle interne

Le Groupe est organisé en cinq activités dans plusieurs pays, renforcées par des fonctions transversales. Le contrôle interne repose sur :

- Des dispositifs et des organes d'évaluation et de contrôle,
- Des politiques et procédures.

2.1 Dispositifs de contrôle interne

Parmi les dispositifs généraux de contrôle interne, le Groupe a mis en place :

- Un auditeur interne en charge de développer et structurer les procédures au niveau de la société mère et des filiales intégrées dans les comptes consolidés et de s'assurer de leur respect,
- Un contrôleur financier (depuis fin 2008) qui doit notamment veiller au renforcement des procédures de contrôle interne et optimiser la coordination pour la production du reporting et des comptes consolidés.

Le contrôle et la coordination de l'activité des Branches reposent sur l'organisation suivante :

Le Comité Exécutif (Comex) du Groupe :

Il est présidé par le PDG du Groupe et regroupe les Directeurs généraux des activités, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Financier.

Il se réunit mensuellement pour :

- Examiner l'activité, les perspectives et les résultats de chaque activité,
- Coordonner les actions transversales,
- Contrôler la bonne application de la politique générale et des stratégies arrêtées pour chaque activité,
- Contribuer à la réflexion stratégique.

• Le Comité Financier :

Tous les deux mois environ, le Comité Financier, présidé par le Directeur financier du Groupe réunit les contrôleurs financiers de chaque activité pour :

- Examiner la situation et les perspectives financières,
- Faire le point sur les financements en place, les risques de change et de taux, et l'évolution de l'organisation,
- Élaborer et suivre les plans d'actions concernant notamment le reporting, la gestion des actifs, le suivi des produits et des coûts, ainsi que les évolutions d'organisation.

Dans chaque filiale étrangère, est également institué un organe de contrôle, au sein duquel siègent le Directeur général de l'activité et le contrôleur financier. Cet organe se réunit au moins deux fois par an, pour faire le point de la situation, en plus des procédures de « reporting » mensuelles.

2.2 Le manuel de contrôle interne

Depuis 2007, le Groupe construit un manuel de contrôle interne qui devra à terme regrouper l'ensemble des procédures et sera applicable à toutes les entités.

Ce manuel comporte les points suivants :

- Les pouvoirs et engagements ainsi que les principes de séparation des fonctions,
- L'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer le fonctionnement optimal des principaux processus de l'entreprise.

- L'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer la fiabilité de l'organisation comptable, du reporting et des états financiers au regard des objectifs suivants :
 - Protection des actifs,
 - Exhaustivité des enregistrements comptables,
 - Réalité des transactions,
 - Respect des dates d'enregistrement des transactions,
 - Correcte évaluation des actifs et des passifs,
 - Confidentialité.

En 2009, les travaux suivants ont été menés :

- Revue exhaustive des droits d'accès aux systèmes comptables,
- Finalisation des revues des cycles opérationnels principaux : achats, ventes, productions/stocks, à l'exception du cycle production de la branche Bois qui sera réalisé en 2010,
- Poursuite de la constitution d'une base de données intranet sur le contrôle interne. Cette base de données interactive est alimentée et enrichie par tous les acteurs du contrôle interne (contrôleur financier Groupe, contrôleurs financiers Branche, auditeur interne...) avec les points d'audit critiques identifiés sur tous les cycles opérationnels et transversaux. Pour tous ces points, le suivi de leur résolution est également renseigné en temps réel. Elle inclut également tous les points de recommandation sur le contrôle interne identifiés par les commissaires aux comptes, avec également le suivi de leur résolution. Cette base doit devenir l'outil de référence du Groupe en matière de bonnes pratiques et de procédures liées aux procédures de contrôle interne.

En 2010, la revue des cycles opérationnels sera finalisée, et sera poursuivie sur des cycles transverses, tels que les ressources humaines/ paie, les immobilisations, les systèmes d'information.

2.3 La gestion des risques

Des procédures ont été mises en place afin de se prémunir contre les principaux risques identifiés (voir § « Informations sur les risques » dans le rapport de gestion). La Direction Financière du Groupe a notamment mis en place des procédures liées au risque de change et au risque de taux avec les objectifs suivants : maîtriser ces risques dans le Groupe, préserver les marges commerciales et maîtriser le niveau des frais financiers. Cette politique s'inscrit dans un cadre de gestion applicable au Groupe qui définit les cours ou les taux à protéger, la stratégie à adopter et les règles prudentielles à appliquer.

En octobre 2008, le Groupe avait décidé de formaliser son processus de gestion des risques, avec comme première étape l'établissement d'une cartographie des risques couvrant tous les domaines : industriels, environnementaux, commerciaux, technologiques, juridiques, financiers et sociaux.

La cartographie des risques consiste à recenser les risques potentiels qui menacent l'atteinte des objectifs du Groupe, et à les hiérarchiser en fonction de leur impact financier et de leur probabilité de survenance.

La cartographie a été déroulée selon la méthodologie suivante : définition d'une échelle d'évaluation des risques comprise entre 1 et 5, de critères d'impact quantitatifs et qualitatifs, et de l'appétence du Groupe au risque. Dans le cadre de cette démarche, 25 entretiens ont été réalisés auprès des membres du Comex du Groupe (dont le Président), et des membres des Comités de direction des branches.

A l'issue de ce premier exercice, des risques de nature stratégique ont été relevés (déjà connus), et il n'a été recensé aucun risque opérationnel majeur susceptible de menacer l'atteinte des objectifs du Groupe. Le cas échéant, des plans d'actions ont été formalisés.

La cartographie a été finalisée au cours du 1^{er} semestre 2009 et présentée au Comité des Comptes et au Conseil d'Administration. Elle a donné lieu à des plans d'actions, et sera mise à jour régulièrement et ce dès 2010.

2.4 La trésorerie et le financement

La Direction « Trésorerie » gère de façon centralisée la trésorerie du Groupe. Dans un souci de contrôle des risques, des procédures Groupe ont été mises en place, notamment pour la gestion de change, le cash pooling et le netting.

Un important travail de développement de la culture de management par le cash a été entrepris au cours de ces dernières années, principalement au niveau des managers. L'objectif est de sensibiliser les décideurs à l'importance du cash, et de leur donner les moyens d'adapter leur gestion à la situation financière de leur unité.

Un suivi journalier de la trésorerie a été mis en place en 2007, complété début 2008 par un suivi quotidien de l'endettement net du groupe et de chacune des activités et fin 2008 par un reporting groupe de suivi détaillé du résultat financier.

Afin de compléter ce dispositif, un système de gestion prévisionnelle hebdomadaire de trésorerie sur un horizon de 3 mois glissant a été mis en place en 2009.

2.5 Centres de Services Partagés

Depuis 2006, le Groupe développe la mise en place de Centres de Services Partagés (CSP) afin de favoriser le développement de compétences transverses pour améliorer l'efficacité des processus concernés et renforcer le contrôle interne.

Ainsi l'année 2009 a vu la mise en place du CSP Ressources Humaines sur un périmètre partiel France (Bois, Complexes, Distribution) et étendu depuis 2010 à la totalité des sociétés françaises. Dans un premier temps, l'objectif d'uniformisation du traitement de la paie a été atteint, et à partir de 2010, les outils en cours de mise en place permettront de renforcer les outils du reporting social et le suivi des éléments financiers associés.

SITUATION FINANCIÈRE

Le CSP Client est opérationnel depuis juin 2008. Ses principales missions sont l'encaissement des règlements clients, le recouvrement et la gestion des risques clients.

En 2009, le dispositif a été complété par la finalisation des procédures de recouvrement et de gestion des risques avec la mise en place d'un outil informatique dédié. Par ailleurs, dans le contexte de crise financière en 2009, une procédure spécifique de suivi des dépassements d'encours clients par rapport aux limites assurées a été mise en place. Ainsi, après une baisse de 31,7 % du coût net externe de la gestion du risque client entre 2007 et 2008, celui-ci est resté stable en 2009 versus 2008 représentant 0,1 % du chiffre d'affaires annuel consolidé, ce qui est satisfaisant dans un contexte économique difficile.

Au niveau des fournisseurs, le Groupe s'est doté d'un outil informatique permettant de centraliser, dématérialiser et stocker les factures fournisseurs. Lancé en 2007 dans l'activité Papier, cet outil a été étendu en 2008 dans les activités Complexes et Sacs en France. Il gère également un système de validation des factures totalement dématérialisé et sécurisé, contribuant ainsi à l'amélioration du contrôle interne.

2.6 Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

En terme d'environnement de contrôle, et sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, d'autres actions mises en place concourent également à créer un contrôle de proximité dans les différentes activités, notamment :

- Un dispositif de délégations de pouvoirs, qui détermine les conditions et limites de l'exercice des responsabilités et les pouvoirs d'engagement des responsables de différents niveaux,
- Au niveau du Groupe, des fonctions centrales (en dehors de la Direction Financière) ont un rôle de pilotage, de coordination, et de contrôle, en particulier :
- La Direction des ressources Humaines du Groupe participe au recrutement des cadres supérieurs. Les performances des principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe font l'objet d'une revue annuelle d'évaluation.
- Le service juridique du Groupe gère les aspects liés au droit des sociétés, et valide avant signature tous les contrats importants ou aspects juridiques nécessitant une expertise ou une consultation spécifique.

La démarche qualité sur l'ensemble des sites industriels constitue également un élément important du contrôle interne global.

- La gestion du Groupe s'appuie également sur des systèmes d'information avec des logiciels propres à chaque activité (et des logiciels communs pour la comptabilité et la paie), ainsi que sur la création et la mutualisation d'applicatifs transversaux, comme outils de normalisation, de structuration et de sécurisation des processus.

2.7. Surveillance du dispositif de contrôle

- Le Conseil d'Administration du Groupe s'est doté d'un Comité des Comptes dont les principales missions, et le nombre de réunions sont décrites dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise ». Il joue un rôle important dans le pilotage du contrôle interne puisqu'il a notamment pour mission :

- D'examiner le programme de contrôle interne, et de s'assurer de son suivi au travers des réunions périodiques,
- De s'assurer du suivi des recommandations préconisées par les commissaires aux comptes,
- D'examiner et évaluer toute question relative à l'établissement, au contrôle et à la publication des documents financiers diffusés par le Groupe dans le cadre des arrêtés de comptes,
- De se tenir informé et de veiller à l'évolution des travaux dans le domaine de la gestion des risques.

- La fonction d'audit interne du Groupe qui a pour mission de contrôler la bonne application des procédures, reporte à la Direction Financière, ainsi qu'au Comité des Comptes. Elle s'appuie également sur les travaux et rapports des commissaires aux comptes dans le cadre de leurs travaux sur la certification des comptes.

II.2.3.4.2 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Gascogne se montre particulièrement sensible aux enjeux du contrôle interne, notamment dans les domaines comptable et financier, où la fiabilité des informations revêt une importance majeure.

Procédures de budget et de reporting

Les processus de reporting et de budget peuvent être résumés comme suit :

- Etablissement et approbation d'un budget détaillé annuel mensualisé (compte de résultat et bilan)
- Etablissement de budgets :
 - Commerciaux détaillés (produits, zones géographiques...),
 - Résultats par sites,
 - Effectifs (ressources humaines),
 - Industriels (production et résultat par établissement),
 - Investissements industriels,
 - Résultats et bilans par société.
- Reporting mensuel par établissement, puis par société et par activité détaillant les résultats, ainsi que les indicateurs physiques principaux,
- Analyse mensuelle des résultats au regard du budget et de l'année N-1,
- Actualisation des prévisions trois fois par an.

Les processus budgétaires et de reporting ont été établis avec des outils communs, des règles comptables et financières homogènes à l'ensemble du Groupe, permettant ainsi une uniformisation des données de gestion et de pilotage.

En 2009, le reporting a été renforcé avec la mise en place :

- D'un reporting automatisé mensuel plus détaillé intégrant notamment la décomposition du chiffre d'affaires et des achats par grandes familles de produits, déclinées en volumes/prix afin de permettre un suivi au plus fin des évolutions de marché.
- D'un tableau de bord financier mensuel reprenant l'ensemble des indicateurs clés notamment :
 - Endettement net et utilisation des lignes de crédit,
 - Analyse du résultat financier,
 - Suivi des taux financiers,
 - Calcul des covenants sur une base 12 mois glissants,
 - Suivi des opérations de change.

Procédures d'élaboration et de contrôle des comptes

Les outils et processus en amont des arrêtés des comptes, veillent à garantir la traduction comptable des événements intervenus selon les principes de réalité, d'exhaustivité ainsi que du correct rattachement comptable à l'exercice de leur réalisation.

Une consolidation des comptes du Groupe est réalisée tous les semestres (bilan, compte de résultat, tableaux des flux de trésorerie et de variation des capitaux propres). Cette consolidation est rapprochée avec les données du reporting.

Les procédures de pré-clôture en mai pour la clôture semestrielle, et en octobre pour la clôture annuelle mises en place depuis 2005 permettent en amont, d'arrêter les options comptables majeures validées par les commissaires aux comptes et fiabiliser les arrêtés de comptes.

La société mère utilise les systèmes comptables (logiciels) Anaël pour les comptes de la holding et Sage Concept pour la consolidation des comptes des filiales.

Ces logiciels communs ont pour objectif de remonter, au travers d'une liasse de reporting standard, les informations comptables et financières de façon homogène, nécessaires à l'action de la Direction Générale et à l'information du public.

Les liasses de consolidation et leur conformité aux règles comptables du Groupe font l'objet d'une revue systématique par les auditeurs locaux.

II.2.3.4.3. CONCLUSION ET PROSPECTIVES

Conformément à son principe d'amélioration continue, l'année 2010 devra constituer pour Gascogne une nouvelle étape dans l'optimisation de ses processus. Ainsi, le plan d'actions 2010 sera essentiellement axé sur les éléments suivants :

- Poursuite de la mise en place des procédures de contrôle interne,
- Poursuite de la rédaction des procédures pour le manuel financier du Groupe,
- Mise à jour de la cartographie des risques,
- Déploiement et exploitation des outils d'analyse,
- Formalisation de la feuille de route Responsabilité Sociale et Environnementale.

Ces objectifs seront conduits avec le souci de préserver une vision dynamique du contrôle interne, en s'appuyant avant tout sur les compétences, le sens des responsabilités et l'implication de l'ensemble de ses collaborateurs.

Le 11 mars 2010
Le Président du Conseil d'Administration

II.3 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2009

II.3.1 – COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Chiffre d'affaires	V.1	552 081	608 701	632 545
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	V.2	(10 701)	2 425	6 673
Achats consommés	V.3	(261 977)	(332 187)	(342 831)
Charges externes	-	(127 600)	(126 532)	(132 921)
Frais de personnel	V.4	(120 284)	(121 223)	(122 816)
Impôts et taxes	-	(10 411)	(9 263)	(10 226)
Dotations aux amortissements	-	(22 653)	(21 660)	(20 162)
(Dotations) Reprises de provisions	V.5	(797)	1 892	2 273
Autres produits et charges d'exploitation	V.6	4 673	2 538	123
Résultat opérationnel courant		2 331	4 691	12 658
Autres produits et charges opérationnels	V.7	9 241	4 613	12 445
Résultat opérationnel		11 572	9 304	25 103
Coût de l'endettement financier net	-	(8 984)	(8 873)	(7 140)
Autres produits et charges financiers	-	(863)	(298)	(723)
Charges financières	V.8	(9 847)	(9 171)	(7 863)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	V.9	134	(54)	(51)
Résultat avant impôt		1 859	79	17 189
Impôt sur le résultat	V.10	(1 443)	1 322	(4 787)
Résultat de l'ensemble consolidé		416	1 401	12 402
Attribuable à :				
. Actionnaires de Gascogne	-	416	1 395	12 355
. Intérêts minoritaires	-	-	6	47
Résultat de base par action (en €)	V.11	0,21	0,71	6,42
Résultat dilué par action (en €)	V.11	0,21	0,71	6,38
Résultat de l'ensemble consolidé		416	1 401	12 402
Variation des écarts de conversion		(176)	2	(152)
Variation de juste valeur des instruments financiers		1 203	(4 183)	545
Impôts sur les opérations en capitaux propres		(414)	1 440	(140)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		613	(2 741)	253
Résultat global de l'ensemble consolidé		1 029	(1 340)	12 655
Attribuable à :				
. Actionnaires de Gascogne SA		1 029	(1 345)	12 608
. Intérêts minoritaires		-	5	47

II.3.2 – BILAN CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Actif				
Immobilisations incorporelles	IV.2	32 557	37 884	40 307
Immobilisations corporelles	IV.3	212 833	196 925	184 763
Titres mis en équivalence	IV.4	2 740	2 462	2 524
Actifs financiers non courants	IV.5	6 633	7 566	2 673
Impôts différés actif	IV.6	2 425	2 561	1 665
Actif non courant		257 188	247 398	231 932
Stocks	IV.7	114 715	130 824	131 639
Clients et autres débiteurs	IV.8	107 573	128 596	163 707
Autres actifs courants	IV.9	6 694	1 437	492
Impôt sur les bénéfices à récupérer	IV.19	2 024	4 802	918
Actifs financiers courants	IV.5	814	511	766
Trésorerie et équivalents de trésorerie	IV.12	26 743	29 045	29 513
Actif courant		258 563	295 215	327 035
Total de l'actif		515 751	542 613	558 967

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Capitaux propres				
Capital	IV.10	29 909	29 909	29 903
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	44 561	44 561	44 539
Réserves consolidées	-	112 029	110 782	103 844
Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	-	(1 660)	(2 449)	294
Actions propres	-	(3 121)	(3 454)	(3 118)
Ecart de conversion	-	(624)	(448)	(451)
Résultat consolidé	-	416	1 395	12 355
Capitaux propres, part du groupe		181 510	180 296	187 366
Intérêts minoritaires	-	38	166	191
Total des capitaux propres consolidés		181 548	180 462	187 557
Passif				
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	IV.12	93 571	11 702	58 877
Engagements de retraite et autres avantages	IV.15	15 931	15 299	16 092
Provisions, part à plus d'un an	IV.16	2 491	3 336	2 962
Autres passifs non courants	IV.18	6 540	8 244	12 091
Impôts différés passif	IV.6	10 977	9 375	11 294
Passif non courant		129 510	47 956	101 316
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an *	IV.12	47 748	134 869	88 795
Provisions, part à moins d'un an	IV.16	14 565	16 819	14 177
Fournisseurs et autres créditeurs	IV.17	131 252	149 346	162 098
Autres passifs courants	IV.18	10 816	12 793	4 011
Impôt sur les bénéfices à payer	IV.19	312	368	1 013
Passif courant		204 693	314 195	270 094
Total du passif		334 203	362 151	371 410
Total du passif et des capitaux propres		515 751	542 613	558 967

* dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

36 693

56 803

66 660

II.3.3 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Résultat net de l'ensemble consolidé	416	1 401	12 402
Charge d'impôt	1 443	(1 322)	4 787
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(134)	54	51
Charges financières	9 847	9 171	7 863
Dotations aux amortissements	22 653	21 660	20 162
Dotations (reprises) aux provisions	(11 955)	(6 064)	(12 806)
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés	(2 497)	(1 111)	(2 468)
Autres charges (produits) non générateurs de flux	(935)	(866)	(107)
Capacité d'autofinancement avant impôts, quote-part des sociétés mises en équivalence et charges financières	18 838	22 923	29 884
Variation des stocks	13 045	1 143	(9 275)
Variation des clients et autres débiteurs	18 809	35 819	(1 210)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(15 409)	(13 615)	12 971
Variation des autres créances et dettes	(50)	(108)	81
Flux générés par l'activité	35 233	46 162	32 451
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	8	20
Intérêts payés	(9 686)	(9 970)	(7 748)
Impôts payés	2 602	(5 020)	(862)
Flux de trésorerie opérationnels (A)	28 149	31 180	23 861
Acquisitions d'immobilisations *	(27 591)	(29 078)	(19 848)
Cessions d'immobilisations **	7 106	5 492	3 608
Décalages de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 472)	3 222	(769)
Acquisition de filiale sous déduction de la trésorerie acquise	(100)	-	(1 044)
Flux de trésorerie d'investissement (B)	(23 057)	(20 364)	(18 053)
Excédent (besoin) de financement (A) + (B)	5 092	10 816	5 808
Dividendes versés au cours de l'exercice par la société mère	-	(5 851)	(3 874)
Augmentation de capital	-	28	2 844
Subventions d'investissement reçues	3 086	573	461
Augmentation (Diminution) des dettes financières	11 032	4 135	10 610
Décalages de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 136)	(287)	262
Flux de trésorerie de financement (C)	12 982	(1 402)	10 303
Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C)	18 074	9 414	16 111
Autres mouvements	(170)	(7)	166
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	(27 845)	(37 252)	(53 529)
Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C)	18 074	9 414	16 111
Autres mouvements (dont variation de change)	(170)	(7)	166
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(9 941)	(27 845)	(37 252)

* Dont les dépôts versés en 2008 dans le cadre de l'affacturage à hauteur de 4,6 M€.

** Dont la baisse sur 2009 des dépôts versés dans le cadre de l'affacturage à hauteur de 1 M€.

II.3.4 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission de fusion d'apport	Réserves et résultat consolidés	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	Actions propres	Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
Situation au									
31/12/2006	29 256	42 342	107 679	(111)	(3 118)	(299)	175 749	144	175 893
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	405	-	-	405	-	405
Différences de conversion	-	-	-	-	-	(152)	(152)	-	(152)
Résultat net de la période	-	-	12 355	-	-	-	12 355	47	12 402
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période	-	-	12 355	405	-	(152)	12 608	47	12 655
Augmentation de capital	647	2 197	-	-	-	-	2 844	-	2 844
Dividende distribué	-	-	(3 874)	-	-	-	(3 874)	-	(3 874)
Paiements fondés sur des actions	-	-	275	-	-	-	275	-	275
Autres variations	-	-	(236)	-	-	-	(236)	-	(236)
Situation au									
31/12/2007	29 903	44 539	116 199	294	(3 118)	(451)	187 366	191	187 557
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2 743)	-	3	(2 740)	-	(2 740)
Résultat net de la période	-	-	1 395	-	-	-	1 395	6	1 401
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période	-	-	1 395	(2 743)	-	3	(1 345)	6	(1 339)
Augmentation de capital	6	22	-	-	-	-	28	-	28
Dividende distribué	-	-	(5 845)	-	-	-	(5 845)	(6)	(5 851)
Paiements fondés sur des actions	-	-	(322)	-	-	-	(322)	-	(322)
Autocontrôle	-	-	-	-	(336)	-	(336)	-	(336)
Autres éléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	750	-	-	-	750	(25)	725
Situation au									
31/12/2008	29 909	44 561	112 177	(2 449)	(3 454)	(448)	180 296	166	180 462
Autres éléments du résultat global	-	-	-	789	-	(176)	613	-	613
Résultat net de la période	-	-	416	-	-	-	416	-	416
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période	-	-	416	789	-	(176)	1 029	-	1 029
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autocontrôle	-	-	(208)	-	333	-	125	-	125
Autres éléments comptabilisés en capitaux propres	-	-	60	-	-	-	60	(128)	(68)
Situation au									
31/12/2009	29 909	44 561	112 445	(1 660)	(3 121)	(624)	181 510	38	181 548

II.3.5 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

I. ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS	P. 39
II. BASES DE PRÉPARATION	P. 39
III. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	P. 41
IV. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN	P. 50
IV.1 Modification du périmètre de consolidation	P. 50
IV.2 Immobilisations incorporelles	P. 51
IV.3 Immobilisations corporelles	P. 53
IV.4 Titres mis en équivalence	P. 55
IV.5 Actifs financiers	P. 56
IV.6 Impôts différés	P. 56
IV.7 Stocks	P. 57
IV.8 Clients et autres débiteurs	P. 57
IV.9 Autres actifs courants	P. 57
IV.10 Capitaux propres	P. 58
IV.11 Plans d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites	P. 58
IV.12 Emprunts et dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie	P. 60
IV.13 Juste valeur des instruments financiers et catégories comptables	P. 63
IV.14 Gestion des risques financiers	P. 67
IV.15 Engagements de retraite et autres avantages	P. 71
IV.16 Provisions	P. 74
IV.17 Fournisseurs et autres créditeurs	P. 75
IV.18 Autres passifs	P. 76
IV.19 Impôts sur les bénéfices à récupérer et à payer	P. 76
V. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	P. 76
V.1 Chiffre d'affaires	P. 76
V.2 Variation des stocks de produits finis et en-cours	P. 76
V.3 Achats consommés	P. 77
V.4 Frais de personnel	P. 77
V.5 (Dotations) Reprises de provisions pour risques et charges	P. 77
V.6 Autres produits et charges d'exploitation	P. 78
V.7 Autres produits et charges opérationnels	P. 78
V.8 Charges financières	P. 80
V.9 Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	P. 80
V.10 Impôt sur le résultat	P. 80
V.11 Résultat par action	P. 81
VI. AUTRES INFORMATIONS	P. 82
VI.1 Informations sectorielles	P. 82
VI.2 Parties liées	P. 83
VI.3 Engagements hors bilan	P. 84
VI.4 Événements postérieurs à la clôture	P. 85

I. – ENTITÉ PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS

Gascogne SA est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé 650, avenue Pierre Benoit, 40990, Saint-Paul-lès-Dax. Les états financiers consolidés de Gascogne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes et la distribution d'emballages.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2009, sont disponibles sur demande au siège social ou sur www.groupe-gascogne.com.

II.- BASES DE PRÉPARATION

II.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2009 (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2009 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 mars 2010 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2010.

II.2. BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions évaluées à la juste valeur.

II.3. NOUVELLES NORMES IFRS

II.3.1. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE APPLICABLES AUX EXERCICES OUVERTS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2009

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2009 et adoptés par l'Union Européenne.

Les textes ayant un impact sur les états financiers consolidés du Groupe sont :

> l'amendement de la norme IAS 1 – Présentation des états financiers

En application de l'amendement de la norme IAS 1, le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux propriétaires de la Société uniquement dans l'état de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les propriétaires sont également présentées dans l'état du résultat global. Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur les résultats par action.

> l'amendement de la norme IAS 23 – Coûts d'emprunt, relatif à la suppression de l'option de comptabilisation en charges des coûts financiers des actifs qualifiés

Le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour l'incorporation au coût de cet actif des coûts d'emprunt est égale ou postérieure au 1^{er} janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunt. Ce changement de méthode résultant de l'application d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » est comptabilisé de façon prospective conformément aux dispositions transitoires de cette norme ; les chiffres comparatifs ne sont pas retraités. Ce changement n'a eu aucun impact au 31 décembre 2009 sur les actifs, le résultat et les résultats par action.

> la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 requiert une modification de la présentation de la note relative à l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur et de leur allouer des ressources. En 2008, le Groupe présentait déjà une information sectorielle basée sur ses secteurs d'activité et ses secteurs géographiques et donc selon « l'approche de la direction » continue en 2009 à présenter une information sectorielle par secteur d'activité.

SITUATION FINANCIÈRE

> l'amendement de la norme IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir relatives aux informations sur la juste valeur et le risque de liquidité

Les autres textes suivant, qui sont d'application obligatoire en 2009 ne trouvent pas à s'appliquer sur les comptes du Groupe :

- L'interprétation IFRIC 13 – Programmes de fidélisation des clients,
- L'amendement des normes IAS 1/IAS 32 – Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations en cas de liquidation,
- L'amendement de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions - Conditions d'acquisition des droits et annulations,
- Les amendements d'IFRIC 9 et IAS 39 relatifs à la réévaluation des dérivés incorporés,
- L'amendement à IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'une participation dans une filiale, une joint venture ou une entreprise associée,
- L'interprétation IFRIC 11 – IFRS 2 – Actions propres et transactions intragroupe,
- L'interprétation IFRIC 14 – Actifs de régime à prestations définies et obligation de financement minimum.

II.3.2. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE APPLIQUÉES

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2009, et n'ont pas été appliqués par anticipation pour la préparation des états financiers consolidés :

- La norme IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprise,
- La norme IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels,
- L'amendement d'IAS 39 relatif aux éléments éligibles à la comptabilité de couverture,
- L'amendement d'IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis,
- L'amendement d'IFRS 2 relatif aux transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie,
- L'interprétation IFRIC 12 – Accords de concession de services,
- L'interprétation IFRIC 15 – Accords pour la construction de biens immobiliers,
- L'interprétation IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- L'interprétation IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires,
- L'interprétation IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients,
- L'interprétation IFRIC 19 – Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres.

Ces textes ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

II.4. CHANGEMENT DE PRÉSENTATION COMPTABLE

Le Groupe n'a pas opéré de changement de présentation comptable en dehors de l'état du résultat global en application de l'amendement de la norme IAS 1.

II.5. MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

II.6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AUX JUGEMENTS

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêt des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent principalement sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des pertes de valeur d'actifs, des provisions.

L'exercice 2009 a été marqué par la poursuite de la crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2009 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements, ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

II.7. RAPPEL DES PRINCIPALES OPTIONS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les principaux retraitements lors du passage aux IFRS à la date de transition au 1^{er} janvier 2004 et qui continuent à produire leurs effets postérieurement à cette date concerne l'application des normes IAS 16 Immobilisations corporelles, IAS 38 Immobilisations incorporelles d'une part et la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs d'autre part.

II.7.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles ont été revues et la méthode des composants appliquée. Cela a eu pour effet d'allonger dans beaucoup de cas les durées d'utilité retenues par rapport aux anciennes durées de vie en vigueur. En conséquence, les valeurs brutes étant inchangées, les amortissements cumulés ont été réduits et les dotations aux amortissements réduites.

Au bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes ont été augmentées (diminution des amortissements cumulés). En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été augmentés.

Au total, ce retraitement a conduit à augmenter les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 pour 50 M€.

II.7.2. DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS

Les actifs (goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles) sont testés suivant les modalités définies par la norme et décrites dans la note III.9.

Au bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004, les goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles nettes ont été diminués. En contrepartie, les capitaux propres et l'impôt différé net passif ont été diminués.

Au total, ce retraitement a diminué les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 pour 45 M€.

III. – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Cette note détaille les principes comptables retenus par le Groupe, en accord avec les IFRS.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

III.1. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

III.1.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques opérationnelles et financières d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les filiales sont consolidées par intégration globale. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation. Toutes les transactions et soldes intra groupe sont éliminés.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %.

SITUATION FINANCIÈRE

III.1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
FINANCIER				
Gasconne	40990 F-Saint Paul lès Dax	895750412		
Gasconne Habitat Bois	40990 F-Saint Paul lès Dax	421228701	100,00	100,00
Gasconne Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB54618	100,00	100,00
Gasconne UK	Worksop - (Royaume Uni)	2873736 (GB)	100,00	100,00
ACTIVITE BOIS				
Foresco	40210 F-Escurce	388628166	100,00	100,00
Forestière de Gasconne	40210 F-Escurce	323491662	100,00	100,00
Gasconne Wood Products	40210 F-Escurce	501719413	100,00	100,00
Gasconne Wood Products Ibérica	San Sebastian (Espagne)	M.09.112.929	100,00	100,00
Allwood France	65300 F-Campistrou	349772624	100,00	100,00
Gasconne All Wood	4020 Liège (Belgique)	BE-425608482	99,33	99,33
ACTIVITE PAPIER				
Gasconne Paper	40200 F-Mimizan	334612967	100,00	100,00
Papeteries de Gasconne GmbH	Münster (Allemagne)	HRB1009	100,00	100,00
Gasconne Spain	Barcelone (Espagne)	29487F141B152448	100,00	100,00
Gasconne Italia	Milan (Italie)	M3090005/7762/5	51,00	51,00
Gasconne USA	Atlanta (Geo. USA)	CBP-2.953.531	100,00	100,00
Depland	87200 F-Saint Junien	760500587	100,00	100,00
ACTIVITE SACS				
Gasconne Sack	40200 F-Mimizan	493467989	100,00	100,00
Gasconne Sack Deutschland GmbH	Wieda (Allemagne)	HRB 1200 55	100,00	100,00
Aigis	Athènes (Grèce)	13138/01AT/B/86/49	100,00	100,00
Gasconne Sack Tunisia	Radès (Tunisie)	B0233542005	99,99	99,99
ACTIVITE COMPLEXES				
Gasconne Laminates	40100 F-Dax	312757347	100,00	100,00
Gasconne Laminates Switzerland	Martigny (Suisse)	CH-621.3.0001.891-1	100,00	100,00
Gasconne Laminates Germany	Düren (Allemagne)	HRB3891	100,00	100,00
Kris Duff Management	Sacramento (Cal. USA)	EIN 68-0416774	100,00	100,00
Mupa Emballages	40100 F-Dax	389613498	100,00	100,00
ACTIVITE DISTRIBUTION				
Cenpac	40100 F-Dax	652051830	100,00	100,00
Aquitaine Landes Industries	40100 F-Dax	421228545	100,00	100,00

Sociétés consolidées par mise en équivalence :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
ACTIVITE BOIS				
Scieries des Landes de Gasconne	40260 F-Lesperon	501611206	19,75	19,75
ACTIVITE SACS				
Sacchificio Veneto	Grezzana (Italie)	V4720	40,00	40,00

Il n'y a pas de société consolidée par intégration proportionnelle.

III.2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de Gasconne sont présentés suivant les principes de la norme IAS1 « Présentation des états financiers ». Ils sont constitués du compte de résultat, du bilan, du tableau de variation des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et des notes annexes.

III.2.1. COMPTE DE RÉSULTAT

Le Groupe a opté pour la méthode de présentation des charges par nature qui consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature.

III.2.2. BILAN

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à compter de l'arrêté des comptes de la période sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

III.2.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres présente :

- les variations résultant des transactions sur le capital et les distributions,
- le résultat net de l'exercice,
- les profits et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres,
- l'effet cumulé des changements de méthode comptables.

III.2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie, le Groupe a opté pour la méthode indirecte suivant les dispositions de la norme IAS 7 « Tableau de flux de trésorerie ». La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en partant du résultat qui est ajusté :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs,
- des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

III.3. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS8 « Secteurs opérationnels », et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe présente une information sectorielle par secteur d'activité.

Le Groupe dispose de 5 secteurs à présenter, comme décrit ci-après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du Groupe. Les unités opérationnelles stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en œuvre de stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- activité Bois : la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagement et accessoires,
- activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
- activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contenances,
- activité Complexes : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés, complexes auto-adhésifs,
- activité Distribution : la vente de tous moyens d'emballage, papier cadeau, papier alimentaire, adhésifs, etc.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers.

III.4. MONNAIE ÉTRANGÈRE

III.4.1. TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

La comptabilisation et l'évaluation des opérations libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de la clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en pertes et profits de change dans le résultat financier.

III.4.2. LES ÉTATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours approchant le cours à la date de transaction.

Le tableau de flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Ecart de conversion » dans les capitaux propres et comprennent l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et sur les passifs.

III.5. COUVERTURES DE CHANGE OU DE TAUX

Le principe de couverture consiste à neutraliser l'effet économique d'une exposition à un risque particulier (risque de change, de taux, de crédit, ...) présent ou futur, en concluant un contrat dont l'exposition au même risque induit un effet économique opposé.

La couverture assure que les effets économiques de l'exposition au risque en question se compenseront en variant symétriquement.

III.5.1. DÉFINITION

La norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » reconnaît trois catégories de couvertures possibles :

- la couverture de juste valeur : couverture de l'exposition d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture de flux de trésorerie : couverture d'un flux de trésorerie futur associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue qui pourrait affecter le résultat,
- la couverture d'un investissement net dans une entreprise étrangère.

III.5.2. ÉLIGIBILITÉ À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Pour qu'une opération de couverture soit éligible à la comptabilité de couverture, il faut que :

- il existe dès l'origine de la couverture une désignation et une documentation formalisée décrivant la relation de couverture et son objectif,
- la couverture soit évaluée et considérée comme « hautement efficace » durant toutes les périodes couvertes par les états financiers pour lesquels la couverture a été désignée,
- l'efficacité de la couverture puisse être mesurée de manière fiable,
- en ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, une transaction faisant l'objet d'une couverture soit « hautement probable ».

III.5.3. COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur. Les sociétés concernées évaluent l'efficacité, ou l'inefficacité des instruments de couverture à compenser l'exposition de l'élément couvert aux variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées suivant les modalités suivantes :

Couverture de juste valeur

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé en résultat. Par ailleurs le profit ou la perte de l'élément couvert est également comptabilisé en résultat.

Couverture des flux de trésorerie

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé comme suit :

- la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres, jusqu'à la réalisation de la transaction, puis virée en résultat au dénouement de la transaction,
- la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

Couverture d'un investissement net

La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger est comptabilisée comme un flux de trésorerie ; en conséquence :

- la partie du profit ou de la perte qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres,
- la partie inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

III.6. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciation d'actifs » et IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Conformément à la norme IAS 38, seuls les éléments contrôlés par l'entreprise pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de manière fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles comprennent les catégories suivantes : brevets et licences, logiciels, droits au bail, frais de développement de nouveaux produits ou de logiciels internes.

III.6.1. GOODWILL

Tous les regroupements d'entreprise sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

En application de la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition des titres de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en goodwill. Chaque goodwill est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) du Groupe.

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an. Les pertes de valeur de goodwill sont irréversibles. Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

III.6.2. BREVETS ET LICENCES

Les brevets et licences sont amortis linéairement sur la durée de la période de leur protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui s'établit entre 1 et 10 ans.

III.6.3. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que l'entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- sa capacité à vendre ou à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et de développement qui ne satisfont pas les critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés, qui satisfont les critères ci-dessus, sont immobilisés à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

III.6.4. DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées si et seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

III.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments contrôlés par l'entreprise, dont le coût peut être déterminé de façon fiable, pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et qui sont utilisés sur une durée supérieure à un exercice sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont évalués en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par catégorie d'élément d'actif, sur la base du coût d'acquisition. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture, mais d'appliquer la méthode du coût historique amorti. Le Groupe a appliqué rétrospectivement au 1^{er} janvier 2004 la norme IAS16 à l'ensemble de ses immobilisations corporelles, ce qui l'a conduit à revoir les durées d'utilité et à appliquer une approche par composants.

En application de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » révisée, le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour l'incorporation au coût de cet actif des coûts d'emprunt est égale ou postérieure au 1^{er} janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunt.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a ainsi isolé parmi ses équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique et dans ce cadre, les durées d'utilité effectives des actifs industriels ont été revues. Cette approche dite « par composant » a été également appliquée aux bâtiments.

Dans ce cadre, il n'y a plus lieu de constater de provisions pour gros entretien. Les grosses réparations sont désormais traitées comme un composant constitutif de la valeur de l'actif.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité prévue pour chaque type de bien ou de composant. Les durées retenues sont :

Bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Coûts ultérieurs :

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

III.8. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les charges de loyers en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

III.9. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET DES GOODWILLS

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'elles ont pu perdre notablement de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs : les immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies – essentiellement les brevets et logiciels – ainsi que les immobilisations corporelles font également l'objet d'un test de dépréciation, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces immobilisations.

S'il existe un indice indiquant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, on détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient. Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT relatives à un actif ou à un groupe d'actifs doivent être identifiées de façon permanente d'un exercice à l'autre sauf si ce changement est justifié.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif testé est inférieure à sa valeur recouvrable, cette valeur étant définie comme la plus élevée de la juste valeur nette des frais de cession et de la valeur d'utilité. Dans le cas où la valeur recouvrable de l'actif serait inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée sous forme de dépréciation pour la différence entre ces deux montants. Cette perte de valeur est enregistrée en « Autres produits et charges opérationnels » et est imputée en priorité aux goodwill. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définies (telles que brevets ou logiciels) sont réversibles et peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée). Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Après imputation sur le goodwill, les pertes de valeurs résiduelles s'imputent sur la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Cette imputation a pour effet de diminuer la base amortissable et donc de réduire le montant de la dotation aux amortissements des exercices suivants.

En l'absence de juste valeur résultant de prix constatés sur un marché, la valeur recouvrable des actifs est déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. En pratique cette valeur d'utilité est déterminée comme étant la somme des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à long terme de ces flux de trésorerie. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans et résultent des «business plans» construits sur les hypothèses économiques et les conditions prévisionnelles retenues par la Direction.

III.10. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par la norme IAS 32 « Instruments financiers : Présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs de transaction, les instruments dérivés actifs, les prêts et créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les titres des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les SICAV monétaires qui constituent un placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les comptes bancaires qui font l'objet de restrictions (tels que les comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle de change, etc...) sont exclus de la trésorerie du bilan et des flux de trésorerie. Ils sont classés en actifs non courants.

En cas de perte durable de valeur, une perte de valeur est constatée si la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, celle-ci étant déterminée en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme. La perte de valeur est comptabilisée en résultat sous forme de provision.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les instruments dérivés passifs.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, les instruments dérivés (actif et passif) à leur juste valeur.

III.11. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs est considéré et classé comme «Actif non courant destiné à être cédé» dans la mesure où sa valeur comptable sera recouvrée principalement, non pas par son utilisation continue mais par le biais d'une vente. Pour qu'un actif soit éligible à la catégorie « Actif non courant destiné à être cédé », il doit être effectivement disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs dès lors que leur valeur est significative. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession.

III.12. ACTIONS PROPRES

Les actions propres qui sont les titres d'autocontrôle possédés par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition et viennent en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

III.13. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente pour le Groupe.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est fournie en annexe.

Les passifs éventuels correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs et incertains qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe,
- des obligations actuelles résultant d'éléments passés mais qui ne sont pas comptabilisées dans la mesure où il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable.

Dans le cas de restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution avant la date de la clôture.

Lorsque l'entreprise dispose d'un échéancier fiable, les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

III.14. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

III.15. AVANTAGES AU PERSONNEL

Il s'agit principalement des engagements de retraites – à prestations définies ou à cotisations définies –, des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations et la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

SITUATION FINANCIÈRE

Ces calculs actuariels intègrent différentes hypothèses pour chaque entité (en France et à l'étranger) et en considérant leur contexte macro-économique et social :

- tables de mortalité,
- âges de départ à la retraite,
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel,
- taux de rendement des actifs de couverture, le cas échéant,
- taux d'actualisation.

Les écarts actuariels comprennent :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit),
- des ajustements résultant de changements d'hypothèses actuarielles.

Les calculs actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont effectués par un actuare indépendant et sont comptabilisés de la manière suivante :

> Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique «Engagements de retraites et autres avantages» et est égal à :

- la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de la clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de la clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- diminuée des coûts des services passés non encore comptabilisés et des paiements effectués.

> Au compte de résultat

Le montant comptabilisé en charges ou en produits apparaît sous la rubrique «(Dotation) reprise de provisions» et est le montant total net des éléments suivants :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice ou les droits acquis au cours de l'exercice,
- le coût financier qui résulte de l'actualisation,
- le rendement attendu des actifs du régime,
- les écarts actuariels,
- le coût des services passés et les pertes ou profits résultant de toute réduction ou liquidation de régime.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et la totalité des écarts actuariels est comptabilisée en compte de résultat.

III.16. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », la juste valeur des options d'achats et de souscription d'actions, de même que toute offre réservée aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date de l'octroi. Ainsi, en est-il également pour les attributions d'actions gratuites.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est fonction du prix d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est comptabilisée en charge de personnel, étalée linéairement sur la période allant de la date de l'octroi à la fin de la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres, pour les plans dénoués en actions et en dette vis à vis du personnel, pour les plans dénoués en trésorerie. Les options sur actions du Groupe n'étant pas cotées, leur prix est évalué par un expert financier indépendant en utilisant la méthode de Black & Scholes.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 :

- seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel,
- le coût total du plan d'attribution d'actions gratuites est évalué et comptabilisé en charges de personnel, avec un étalement sur la période d'acquisition.

III.17. ECARTS DE CONVERSION

Suivant la norme IFRS1, les écarts de conversion figurant au bilan ont été remis à zéro au 1^{er} janvier 2004. Ultérieurement, les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la présentation d'éléments non monétaires d'une entreprise à des cours différents de ceux utilisés pour les comptabiliser initialement au cours de l'exercice ou pour les présenter dans des états financiers antérieurs sont comptabilisés en produits et charges de l'exercice. Cependant les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité étrangère sont inscrits dans les capitaux propres du Groupe jusqu'à la sortie de cet investissement.

Ces écarts concernent essentiellement Gascogne Laminates Switzerland filiale suisse considérée comme « entité étrangère » du Groupe au sens de la norme IAS 21 « Effet des variations de cours des monnaies étrangères ».

III.18. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de transport facturés. Conformément à la norme IAS 18 « Produit des activités ordinaires », un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'ensemble des conditions suivantes est réalisé :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens,
- l'entreprise a cessé d'être impliquée dans la gestion du bien ou service vendu,
- le montant des produits peut être évalué d'une manière fiable,
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise,
- les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Il est comptabilisé net, après les éventuels escomptes, rabais et ristournes offerts au client.

III.19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les pertes ou reprises de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration.

III.20. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et de la part des minoritaires.

III.21. RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir méthode comptable décrite en note III.5).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

III.22. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et de la réglementation fiscale qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- Le goodwill non déductible fiscalement,
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- Différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat », le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs dans le cadre de l'intégration fiscale du Groupe,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

III.23. CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

Depuis 2008, le Groupe présente le Crédit Impôt Recherche en diminution des frais de personnel qui représentent l'essentiel des dépenses de recherche et développement financées par le Crédit Impôt Recherche.

III.24. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé suivant les principes de la norme IAS 33 « Résultat par action ».

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (autodétention) qui sont déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions et les attributions d'actions gratuites.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode de calcul du rachat d'actions prévu par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

III.25. COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS PUBLIQUES REÇUES

Les subventions reçues sont exclusivement des subventions d'investissement et sont classées en «Autres passifs» (courants et non courants). Elles sont ensuite extournées en «Autres produits et charges d'exploitation» en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée.

III.26. COMPTABILISATION DES QUOTAS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Dans la branche Papier, le Groupe s'est vu attribuer un quota d'émission de gaz à effet de serre.

Dans l'attente d'un amendement de norme et/ou d'interprétation définitive publiée par l'IASB/IFRIC, le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché.

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les quotas d'émission de gaz alloués sont comptabilisés par tranche annuelle et non plus pour la période du Plan National d'Allocation des Quotas (PNAQ II, 2008 à 2012).

Au fur et à mesure des émissions de gaz, le Groupe constate un passif correspondant aux quotas d'émission à restituer à l'Etat. Ce passif est comptabilisé par la contrepartie d'une charge représentative des émissions de gaz constatées au cours de la période.

Ce passif est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués qui sont détenus à la clôture ou, le cas échéant, pour la partie excédant les quotas détenus, à la valeur de marché à la clôture de la période.

Le poste de subvention publique initialement mouvementé lors de la délivrance des quotas par l'Etat est repris à hauteur du passif constaté par la contrepartie d'un produit.

A la date de clôture, un test de dépréciation est réalisé sur les quotas d'émission figurant à l'actif. Lorsqu'une provision pour dépréciation à l'actif est comptabilisée, la subvention publique figurant au passif est reprise pour le même montant. Ainsi l'impact net sur le résultat est nul.

Les produits de cession de quotas d'émission sont enregistrés en autres produits.

Les achats de quotas d'émission sur le marché sont enregistrés en autres charges.

Une provision est comptabilisée s'il est probable que le Groupe aura des émissions réelles supérieures au nombre de quotas détenus.

Au 31 décembre 2009, aucun impact net n'a été enregistré au compte de résultat. Les mouvements ayant affecté les quotas sont repris dans la note IV.2 (Immobilisations incorporelles). Par ailleurs à cette date, les estimations d'émissions sont inférieures aux droits alloués à ce jour.

IV. – NOTES SUR DES POSTES DU BILAN

IV.1. MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Suite à une fusion interne, la filiale Cenpac Distribution a été absorbée par la filiale Cenpac avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

La filiale Papeteries de Gascogne Benelux, filiale de Gascogne Paper, a été sortie du périmètre de consolidation en 2009 suite à sa fermeture.

Le périmètre de consolidation est modifié en 2009 avec l'entrée de la société Gascogne Wood Products Iberica, créée fin 2009 pour reprendre la commercialisation des produits de Gascogne Wood Products en Espagne et au Portugal, auparavant effectuée au sein de la structure Gascogne Spain. Cette entité ne présente pas de poste bilanciel significatif au 31 décembre 2009.

IV.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements, brevets acquis	Logiciels et développements, progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs incorporels (hors goodwills)	Total
Valeur Brute							
au 1/1/2007	45 891	2 905	4 048	2 730	-	-	55 574
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	932	131	837	578	-	-	2 478
Cessions	-	(1)	(89)	(813)	-	-	(903)
Ecart de conversion	(120)	-	-	-	-	-	(120)
Autres	-	(8)	671	6 721	-	-	7 384
Valeur Brute							
au 31/12/2007	46 703	3 027	5 467	9 216	-	-	64 413
Valeur Brute							
au 1/1/2008	46 703	3 027	5 467	9 216	-	-	64 413
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	27	55	462	205	-	-	749
Cessions	-	(4)	(269)	-	-	-	(273)
Ecart de conversion	(13)	-	(1)	-	-	-	(14)
Autres	-	345	537	(1 134)	-	-	(252)
Valeur Brute							
au 31/12/2008	46 717	3 423	6 196	8 287	-	-	64 623
Valeur Brute							
au 1/1/2009	46 717	3 423	6 196	8 287	-	-	64 623
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	23	-	1 116	316	-	-	1 455
Cessions	-	-	(949)	-	-	-	(949)
Ecart de conversion	(110)	-	(1)	-	-	-	(111)
Autres	-	(2 580)	3 107	(7 174)	-	-	(6 647)
Valeur Brute							
au 31/12/2009	46 630	843	9 469	1 429	-	-	58 371
Amortissements cumulés							
au 1/1/2007	(16 433)	(2 848)	(2 620)	(1 063)	34	(291)	(23 221)
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	(149)	(622)	(36)	-	-	(807)
Diminutions d'amortissements	-	-	89	762	-	-	851
Dépréciations des actifs incorporels	(353)	-	-	-	-	-	(353)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(62)	218	(120)	(612)	-	-	(576)
Amortissements cumulés							
au 31/12/2007	(16 848)	(2 779)	(3 273)	(949)	34	(291)	(24 106)

SITUATION FINANCIÈRE

(En milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements, brevets acquis	Logiciels et développements, progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs incorporels (hors goodwills)	Total
Amortissements cumulés au 1/1/2008	(16 848)	(2 779)	(3 273)	(949)	34	(291)	(24 106)
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	(181)	(748)	-	-	-	(929)
Diminutions d'amortissements	-	4	79	-	-	-	83
Dépréciations des actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(96)	(1 691)	-	-	(1 787)
Amortissements cumulés au 31/12/2008	(16 848)	(2 956)	(4 038)	(2 640)	34	(291)	(26 739)
Amortissements cumulés au 1/1/2009	(16 848)	(2 956)	(4 038)	(2 640)	34	(291)	(26 739)
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements	-	-	(964)	-	-	-	(964)
Diminutions d'amortissements	-	-	850	-	-	-	850
Dépréciations des actifs incorporels	(1 323)	-	-	-	-	-	(1 323)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	2 113	(2 123)	2 372	-	-	2 362
Amortissements cumulés au 31/12/2009	(18 171)	(843)	(6 275)	(268)	34	(291)	(25 814)
Valeur Nette au 31 décembre 2007	29 855	248	2 194	8 267	34	(291)	40 307
Valeur Nette au 31 décembre 2008	29 869	467	2 158	5 647	34	(291)	37 884
Valeur Nette au 31 décembre 2009	28 459	-	3 194	1 161	34	(291)	32 557

La principale variation des immobilisations incorporelles est liée aux mouvements des quotas d'émission de gaz à effet de serre, dont la variation dans l'exercice est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2008	Attribution annuelle	Restitution	Autres	Exercice 2009
Valeur brute	7 606	656	(1 309)	(6 085)	868
Dépréciation	(2 374)	-	-	2 374	-
Montant en fin de période	5 232	656	(1 309)	(3 711)	868

Comme décrit au paragraphe « Principes comptables et méthodes d'évaluation », le Groupe a opté pour la comptabilisation d'un actif incorporel et d'une subvention publique évalués pour leur montant initial à la valeur de marché.

A compter de 2009, le Groupe n'enregistre que l'attribution annuelle au cours du jour de l'inscription Seringas, soit 656 K€ au titre de l'exercice clos.

Au 31 décembre 2009, a été constatée une restitution de quota utilisés pour 1 309 K€. Les mouvements Autres d'un montant de 3 711 K€ représentent l'annulation des attributions de la période 2008/2012 non encore utilisées à la clôture de l'exercice et constatées par avance lors des exercices précédents, ainsi que la dépréciation afférente.

La contrepartie figure dans les autres passifs non courants et courants (cf. note IV.18).

Le détail des goodwill nets par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Exercice 2008	Variations	Exercice 2009
UGT BOIS	6 625	23	6 648
UGT Aigis	1 323	(1 323)	-
UGT GST	2 494	(77)	2 417
UGT COMPLEXES *	987	(33)	954
UGT DISTRIBUTION	18 440	-	18 440
Montant en fin de période	29 869	(1 410)	28 459

* Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland.

IV.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IV.3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	immobilisations en cours	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs corporels	Total
Valeur Brute								
au 1/1/2007	14 619	91 593	384 004	25 383	7 407	-	-	523 006
Entrée de périmètre	32	80	-	48	-	-	-	160
Acquisitions	10	2 020	8 911	3 430	7 047	-	-	21 418
Cessions	(125)	(1 536)	(3 359)	(5 286)	-	-	-	(10 306)
Ecart de conversion	(20)	(191)	(441)	(74)	(5)	-	-	(731)
Autres	62	2 170	10 830	(545)	(11 240)	-	-	1 277
au 31/12/2007	14 578	94 136	399 945	22 956	3 209	-	-	534 824
Valeur Brute								
au 1/1/2008	14 578	94 136	399 945	22 956	3 209	-	-	534 824
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	65	1 469	5 968	4 470	15 428	-	-	27 400
Cessions	(453)	(2 174)	(4 253)	(3 796)	(119)	-	-	(10 795)
Ecart de conversion	(8)	620	1 540	251	38	-	-	2 441
Autres	522	338	5 311	(21)	(6 257)	-	-	(107)
au 31/12/2008	14 704	94 389	408 511	23 860	12 299	-	-	553 763
Valeur Brute								
au 1/1/2009	14 704	94 389	408 511	23 860	12 299	-	-	553 763
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	2 540	1 828	11 957	3 864	9 717	-	-	29 906
Cessions	(56)	(1 039)	(5 311)	(1 704)	(5)	-	-	(8 115)
Ecart de conversion	(10)	(7)	(11)	(8)	(6)	-	-	(42)
Autres	143	1 421	13 926	2 248	(17 757)	-	-	(19)
au 31/12/2009	17 321	96 592	429 072	28 260	4 248	-	-	575 493
Amortissements cumulés								
au 1/1/2007	(2 281)	(41 187)	(242 091)	(16 888)	-	18 828	(67 675)	(351 294)
Entrée de périmètre	-	-	(198)	-	-	-	-	(198)
Dotations aux amortissements	(215)	(3 215)	(17 444)	(3 757)	-	5 216	-	(19 415)
Diminutions d'amortissements	116	1 346	3 255	4 793	-	-	-	9 510
Dépréciations des actifs corporels	-	-	-	-	-	-	10 848	10 848
Ecart de conversion	-	44	383	61	-	-	-	488
Autres mouvements	-	(12)	1 475	(1 463)	-	-	-	-
au 31/12/2007	(2 380)	(43 024)	(254 620)	(17 254)	-	24 044	(56 827)	(350 061)

SITUATION FINANCIÈRE

(En milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	immobilisations en cours	Ajustements amortissements liés à IAS36	Dépréciations d'actifs corporels	Total
Amortissements								
cumulés au 1/1/2008	(2 380)	(43 024)	(254 620)	(17 254)	-	24 044	(56 827)	(350 061)
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations								
aux amortissements	(226)	(4 380)	(18 516)	(2 110)	-	2 701	-	(22 531)
Diminutions								
d'amortissements	-	1 468	3 041	2 094	-	-	-	6 603
Dépréciations								
des actifs corporels	-	-	-	-	(300)	-	10 147	9 847
Ecart de conversion	-	(303)	(1 374)	(220)	-	-	-	(1 897)
Autres mouvements	-	(1 520)	2 772	(51)	-	-	-	1 201
Amortissements cumulés								
au 31/12/2008	(2 606)	(47 759)	(268 697)	(17 541)	(300)	26 745	(46 680)	(356 838)
Amortissements								
cumulés au 1/1/2009	(2 606)	(47 759)	(268 697)	(17 541)	(300)	26 745	(46 680)	(356 838)
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations								
aux amortissements	(449)	(3 369)	(18 117)	(2 963)	-	2 920	-	(21 978)
Diminutions								
d'amortissements	2	879	3 744	1 482	-	-	-	6 107
Dépréciations								
des actifs corporels	-	130	(331)	-	(9)	-	10 255	10 045
Ecart de conversion	-	(28)	22	-	-	-	-	(6)
Autres mouvements	38	(122)	(175)	269	-	-	-	10
Amortissements cumulés								
au 31/12/2009	(3 015)	(50 269)	(283 554)	(18 753)	(309)	29 665	(36 425)	(362 660)
Valeur Nette au								
31 décembre 2007	12 198	51 112	145 325	5 702	3 209	24 044	(56 827)	184 763
Valeur Nette au								
31 décembre 2008	12 098	46 630	139 814	6 319	11 999	26 745	(46 680)	196 925
Valeur Nette au								
31 décembre 2009	14 306	46 323	145 518	9 507	3 939	29 665	(36 425)	212 833

IV.3.2. CONTRATS DE LOCATION

> Location-financements

Les retraitements liés aux location-financements sont repris dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2007	269	1 147	2 304	5 856	6 622	16 198
Amortissements et provisions	(78)	(40)	(577)	(3 072)	(3 602)	(7 369)
Valeur Nette au 31 décembre 2007	191	1 107	1 727	2 784	3 020	8 829
Valeur Brute au 31 décembre 2008	218	1 147	2 457	5 795	7 849	17 466
Amortissements et provisions	(135)	(40)	(656)	(3 012)	(4 368)	(8 211)
Valeur Nette au 31 décembre 2008	83	1 107	1 801	2 783	3 481	9 255
Valeur Brute au 31 décembre 2009	218	1 147	2 414	4 321	11 056	19 156
Amortissements et provisions	(161)	-	(752)	(2 122)	(6 316)	(9 351)
Valeur Nette au 31 décembre 2009	57	1 147	1 662	2 199	4 740	9 805

> Paiements futurs minimaux

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
A moins d'un an	2 658	2 161	2 548
De deux à cinq ans	5 205	4 880	4 231
A plus de cinq ans	169	112	178
Total	8 032	7 153	6 957

> Locations simples

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
A moins d'un an	4 334	3 189	3 204
De deux à cinq ans	13 123	11 874	9 329
A plus de 5 ans	13 210	4 823	4 945
Total	30 667	19 886	17 478

Le montant des paiements au titre des locations simples enregistré en charge de l'exercice s'établissent à 5 558 K€.

IV.4. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Valeur d'équivalence

(En milliers d'euros)	Scieries des Landes de Gascogne	Sacchificio Veneto	Total
Pourcentage de détention	19,75 %	40 %	-
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2007	83	2 441	2 524
Résultat	(66)	12	(54)
Dividendes	-	(8)	(8)
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2008	17	2 445	2 462
Résultat	54	80	134
Augmentation de capital	144	-	144
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2009	215	2 525	2 740

Informations financières résumées des états sociaux des sociétés mises en équivalence (à 100 %)

(En milliers d'euros)	Exercice 2009		Exercice 2008		Exercice 2007	
	Scieries des Landes de Gascogne *	Sacchificio Veneto *	Scieries des Landes de Gascogne *	Sacchificio Veneto *	Scieries des Landes de Gascogne *	Sacchificio Veneto *
Total bilan	2 704	15 724	2 442	10 339	762	9 998
Capitaux propres	1 195	9 456	110	3 496	410	3 485
Chiffre d'affaires	3 287	12 480	3 241	16 743	-	15 215
Résultat net	275	198	(299)	31	(40)	(88)

* Non audité

La société Les Scieries des Landes de Gascogne (S.L.G.) n'a pas engagé de transactions significatives avec le Groupe au cours de l'exercice. Sacchificio Veneto, sacherie implantée au nord de l'Italie, s'est approvisionnée en papier auprès du Groupe au cours de l'exercice.

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (sociétés mises en équivalence), ainsi que les créances vis-à-vis de ces dernières, sont reprises ci-après :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Bilan			
Clients et autres débiteurs	369	195	377
Fournisseurs et autres créditeurs	124	152	-
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires	527	1 211	1 024
Prestations de services	-	58	-
Achats	401	278	-

IV.5. ACTIFS FINANCIERS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Actifs financiers non courants			
Prêts (part à long terme)	1 765	1 849	1 836
Garanties factoring	3 616	4 639	-
Autres	1 252	1 078	837
Total des actifs financiers non courants	6 633	7 566	2 673
Actifs financiers courants			
Prêts (part à court terme)	106	22	42
Instruments dérivés	708	489	724
Total des actifs financiers courants	814	511	766
Total des actifs financiers	7 447	8 077	3 439

Les « Prêts » sont principalement représentés par les prêts à la construction dont le montant s'élève à 1 837 K€.

La rubrique « Autres » comprend les dépôts de garantie et cautions pour 747 K€.

La ligne « Garanties factoring » comprend les dépôts versés dans le cadre des contrats d'affacturage.

Les dérivés de taux et de change sont représentatifs des instruments financiers (cf note IV.13).

IV.6. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Tableau des impôts différés au bilan

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Impôts différés actifs	2 425	2 561	1 665
Impôts différés passifs	(10 977)	(9 375)	(11 294)
Impôts différés actifs (passifs) nets	(8 552)	(6 814)	(9 629)

Variation des impôts différés

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Montant en début de période	(6 814)	(9 629)	(7 903)
Impact sur les réserves	(414)	769	(103)
Impact sur les résultats	(1 324)	1 813	(1 581)
Impact des écarts de change	-	233	(42)
Montant en fin de période	(8 552)	(6 814)	(9 629)

Sources des principales variations des impôts différés

(En milliers d'euros)	Exercice 2008	Réserves	Résultat	Variation de change	Exercice 2009
Décalages fiscaux	2 592	-	(298)	-	2 294
Activation des déficits fiscaux	2 432	-	437	-	2 869
Provisions règlementées	(4 122)	-	1 076	-	(3 046)
Autres	(49)	-	6	-	(43)
IAS 01 Présentation des états financiers	30	-	25	-	55
IAS 02 Stocks	(115)	-	(35)	-	(150)
IAS 16 Immobilisations corporelles	(28 989)	-	1 644	-	(27 345)
IAS 17 Contrats de location-financements	(673)	-	(167)	-	(840)
IAS 18 Produits des activités ordinaires	25	-	7	-	32
IAS 19 Avantages au personnel	3 706	-	172	-	3 878
IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques	834	-	(103)	-	731
IAS 21 Effets de la variation des monnaies étrangères	(36)	-	(1)	-	(37)
IAS 36 Dépréciation d'actifs	16 240	-	(3 716)	-	12 524
IAS 37 Provisions passifs éventuels	(120)	-	(240)	-	(360)
IAS 32 et 39 Instruments financiers	1 330	(414)	(148)	-	768
IFRS 2 Paiements fondés sur des actions	(19)	-	19	-	-
IFRS 3 Regroupement d'entreprises	120	-	(2)	-	(118)
Total	(6 814)	(414)	(1 324)	-	(8 552)

Les déficits fiscaux du groupe d'intégration fiscal français dont la tête de groupe est Gascogne SA ont été activés pour 0,8 M€ dans la mesure où ils sont reportables indéfiniment.

IV.7. STOCKS

Valeur nette des stocks

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Matières premières et approvisionnements	40 920	43 852	42 484
En cours de production : biens	22 427	17 945	17 523
Produits intermédiaires et finis	40 208	56 926	54 620
Marchandises	11 160	12 101	17 012
Total des stocks	114 715	130 824	131 639

Variation des dépréciations des stocks

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Dotations de l'exercice	(6 166)	(6 715)	(4 512)
Reprises de l'exercice	5 703	4 976	3 198
(Dotations) Reprises sur dépréciations des stocks	(463)	(1 739)	(1 314)

Les reprises de provisions au cours de l'exercice résultent essentiellement de sorties de stocks dépréciés à la clôture de l'exercice précédent.

IV.8. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Valeur nette des clients et autres débiteurs

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Clients et comptes rattachés	89 514	108 172	147 510
Créances à recevoir des parties liées	369	195	377
Paiements d'avance	129	68	1 655
Autres montants d'exploitation	17 561	20 161	14 165
Total clients et autres débiteurs	107 573	128 596	163 707

Variation des dépréciations des comptes clients et autres débiteurs

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Dotations de l'exercice	(1 043)	(1 015)	(1 252)
Reprises de l'exercice	794	570	656
(Dotations) Reprises sur dépréciations des créances	(249)	(445)	(596)

IV.9. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Créances sur immobilisations	1 900	100	200
Créances diverses	4 794	1 337	292
Total des autres actifs courants	6 694	1 437	492

Les créances sur immobilisations comprennent des indemnités d'assurance à recevoir pour le remplacement d'immobilisations sur le sinistre d'incendie de Mupa et sur les dégâts causés par la tempête « Klaus » sur les immobilisations de Gascogne Paper.

Les créances diverses comprennent principalement des subventions d'investissement à recevoir pour les aires de stockages de bois issus de la tempête « Klaus » et l'estimation d'indemnités à recevoir relatives aux pertes d'exploitation suite aux sinistres de Saint-Symphorien et de Givet, qui sont toujours en discussion avec les assureurs.

IV.10. CAPITAUX PROPRES

IV.10.1. COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2009, le capital est constitué de 1 993 963 actions dont la valeur nominale s'établit à 15 €. Toutes les actions sont entièrement libérées. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2008.

IV.10.2. ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Les actions auto-détenues font l'objet d'un retraitement explicité dans la note III.12.

	Autocontrôle	Contrat de liquidité	Nombre de titres	Valeur brute (K€)
Total au 31 décembre 2008	41 818	5 707	47 525	3 454
Attribution d'actions gratuites	(1 612)	-	(1 612)	(138)
Variations de l'exercice	-	(1 297)	(1 297)	(195)
Total au 31 Décembre 2009	40 206	4 410	44 616	3 121

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA s'élève à 44 616 actions, représentant 2,2 % du capital.

IV.10.3. DISTRIBUTIONS

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 25 mai 2009 a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre du résultat de l'exercice 2008. Le résultat distribuable qui s'élevait à 8 034 K€ a été affecté au compte de report à nouveau.

IV.10.4. ÉCART DE CONVERSION

Le tableau ci-dessous détaille les écarts de conversion inscrits en capitaux propres :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Montant en début de période	(448)	(451)	(299)
Gascogne Laminates Switzerland	5	31	33
Gascogne Sack Tunisia	(139)	(115)	(200)
Autres	(42)	87	15
Montant en fin de période	(624)	(448)	(451)

IV.11. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Options d'achats d'actions

Gascogne SA a consenti plusieurs plans d'options d'achat d'actions. Ces plans permettent à leurs bénéficiaires d'acheter un nombre fixe d'actions à un prix déterminé au cours d'une période donnée. Les options consenties par les plans peuvent être en général exercées entre 4 et 5 ans après la date d'attribution et expirent entre 3 et 5 ans après la date d'exercice. Les actions attribuées par le biais de ces plans ne peuvent en général pas être vendues avant une période de 4 à 5 ans suivant leur date d'attribution.

Attribution d'actions gratuites

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 12 juin 2006, le Conseil d'Administration avait décidé de procéder à l'attribution d'actions gratuites dans la limite de 3 % du capital social.

Dans ses séances du 22 juin 2006, 22 septembre 2006 et 5 juin 2007, le Conseil d'Administration avait fixé les conditions et les critères d'attribution d'actions gratuites pour onze dirigeants sur un nombre maximum autorisé de 12 bénéficiaires :

- obligation d'investir immédiatement en actions Gascogne SA,
- objectifs de résultats fin 2007 et fin 2008 portant sur l'EBITDA après financement des investissements,
- obligation de conserver les actions obtenues pendant deux ans.

Afin d'éviter la dilution du capital, les attributions étaient limitées aux 42 000 actions existantes.

Les objectifs de résultats n'ayant pas été atteints en 2007 et 2008, le minimum prévu dans le règlement du plan d'attribution a été notifié le 10 juin 2009 aux 8 bénéficiaires présents au 31 décembre 2008 et ayant respecté les conditions nécessaires à l'attribution, soit un total de 1 612 actions. 673 actions concernent des dirigeants membres du COMEX et 939 actions concernent les deux dirigeants administrateurs.

Ces actions doivent être conservées au nominatif pendant un délai minimum de deux ans. Elles sont indisponibles.

IV.11.1. DESCRIPTION DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les principales caractéristiques des plans de souscriptions d'options sur actions en vigueur au 31 décembre 2009 ainsi que ceux qui sont arrivés à expiration au cours de l'exercice sont décrites le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Durée contractuelle du plan	Nombre d'options attribuées	Date de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice en euros	Nombres d'options levées au 31/12/2009	Nombres d'options restantes au 31/12/2009
24/03/2000	10 ans	5 500	24/03/2005	24/03/2010	65,25	-	5 500
18/09/2000	10 ans	2 000	18/09/2005	17/09/2010	68,65	-	2 000
09/02/2001	10 ans	5 400	09/02/2006	08/02/2011	78,20	-	5 400
18/04/2001	10 ans	11 300	18/04/2006	17/04/2011	81,05	-	11 300
12/09/2001	10 ans	1 000	12/09/2006	11/09/2011	76,64	-	1 000
07/12/2001	10 ans	5 000	07/12/2006	06/12/2011	75,00	-	5 000
08/03/2002	10 ans	1 500	08/03/2007	07/03/2012	69,69	-	1 500
30/04/2002	10 ans	700	30/04/2007	29/04/2012	76,35	-	700
07/02/2003	7 ans	8 800	07/02/2007	07/02/2010	73,55	120	8 680
05/05/2003	7 ans	3 000	05/05/2007	05/05/2010	63,11	-	3 000
44 200						120	44 080

IV.11.2. MOUVEMENTS INTERVENUS SUR LES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice d'exercice par action (en euros)	Total (en K€)
Options en circulation au 31 décembre 2006	112 700	69,41	7 823
Options accordées	-	-	-
Options exercées	(43 160)	65,88	(2 843)
Options échues et non exercées			
Options en circulation au 31 décembre 2007	69 540	71,61	4 980
Options accordées	-	-	-
Options exercées	(425)	65,86	(28)
Options échues et non exercées	(19 835)	65,86	(1 306)
Options en circulation au 31 décembre 2008	49 280	73,98	3 646
Options accordées	-	-	-
Options exercées	-	-	-
Options échues et non exercées	(5 200)	71,80	(373)
Options en circulation au 31 décembre 2009	44 080	74,24	3 272

Au 31 décembre 2009, il y a 44 080 options exerçables ; leur prix moyen d'exercice s'élève à 74,24 € par action. Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 31 décembre 2009.

Fourchette de prix d'exercice	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'actions	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice par action (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen par action (en euros)
De 60 à 69 euros	12 000	0,9	65,84	12 000	65,84
De 70 à 79 euros	20 780	1,4	75,35	20 780	75,35
De 80 à 89 euros	11 300	1,3	81,05	11 300	81,05
Total	44 080			44 080	

IV.11.3. INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Suivant la norme IFRS 2 « Paiements fondés en actions », tous les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués en juste valeur et comptabilisés en charges de personnel.

	Février 2003	Mai 2003
Prix d'exercice	73,55	63,11
Volatilité attendue *	20 %	24 %
Durée de vie de l'option	8 ans	7 ans
Dividende attendu	3,82 %	4,16 %
Taux de rendement sans risque	3,80 %	3,83 %
Juste valeur des options (€)	10,92	12,95

* Volatilité pondérée en fonction de l'échéancier de l'exercice

IV.11.4. CHARGES COMPTABILISÉES AU TITRE DES AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Stock options	-	-	6
Actions gratuites	-	(322)	269
Comptabilisé en Frais de personnel	-	(322)	275

IV.12 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En 2009, l'endettement net du Groupe a varié de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2008	Variation de change	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Exercice 2009
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an						
Emprunts obligataires	3 030	-	-	-	(700)	2 330
Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 661	-	17 993	(629)	64 342	85 367
Emprunts relatifs aux location-financements	4 992	(1)	3 911	-	(3 528)	5 374
Autres dettes financières	19	-	481	-	-	500
Total	11 702	(1)	22 385	(629)	60 114	93 571
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an						
Emprunts obligataires	250	-	-	(470)	700	480
Emprunts auprès d'établissements de crédit	75 372	(2)	-	(3 057)	(64 598)	7 715
Emprunts relatifs aux location-financements	2 161	-	255	(3 286)	3 528	2 658
Autres dettes financières	1	-	-	-	-	1
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	259	-	33	(41)	(50)	201
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	56 826	(19)	-	(20 114)	-	36 693
Total	134 869	(21)	288	(26 968)	(60 420)	47 748
Total des emprunts et dettes financières	146 571	(22)	22 673	(27 597)	(306)	141 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Valeurs mobilières	5 518	-	5 673	-	-	11 191
Disponibilités	23 377	(15)	-	(7 716)	(175)	15 471
Autres	150	-	-	(69)	-	81
Total	29 045	(15)	5 673	(7 785)	(175)	26 743
Endettement Net	117 526	(7)	17 000	(19 812)	(131)	114 576

Il convient de souligner que le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend au 31 décembre 2009 de la trésorerie non disponible pour un montant de 5 570 K€ représenté par des valeurs mobilières de placement qui constituent un instrument de gage financier au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne.

Le poste « Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus » comprend en 2009 la ligne du crédit Revolving du contrat syndiqué pour un montant de 32 M€.

Dans le cadre du crédit syndiqué, le Groupe qui n'avait pas respecté les ratios financiers au 31 décembre 2008 a dû négocier des « waivers » avec l'ensemble du pool bancaire, et a obtenu comme principaux résultats :

- l'acceptation des ratios 2008 et la poursuite du crédit,
- de nouveaux covenants financiers pour 2009 et 2010,
- un accord des banques pour la souscription de prêts bonifiés à hauteur de 25 M€ (opérations stockage bois).

Un avenant au contrat a été signé le 17 juillet 2009.

Les nouveaux covenants financiers ont été respectés au 30 juin et au 31 décembre 2009.

IV.12.1. VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE PAR NATURE, PAR ÉCHÉANCE ET PAR TAUX FIXE/TAUX VARIABLE

Ventilation de l'endettement net par nature

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			
Emprunts obligataires	2 330	3 030	3 430
Emprunts auprès d'établissements de crédit	85 367	3 661	51 028
Emprunts relatifs aux location-financements	5 374	4 992	4 409
Autres dettes financières	500	19	10
Total	93 571	11 702	58 877
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			
Emprunts obligataires	480	250	-
Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 715	75 372	19 014
Emprunts relatifs aux location-financements	2 658	2 161	2 548
Autres dettes financières	1	1	2
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	201	259	541
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	36 693	56 826	66 660
Autres	-	-	30
Total	47 748	134 869	88 795
Total des emprunts et dettes financières	141 319	146 571	147 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Valeurs mobilières	11 191	5 518	5 304
Disponibilités	15 471	23 377	24 147
Autres	81	150	62
Total	26 743	29 045	29 513
Endettement net	114 576	117 526	118 159

Lors de l'exercice précédent, compte-tenu du non respect des ratios financiers du contrat syndiqué à fin 2008, la part des crédits long et moyen terme de la dette syndiquée (75 M€), avait été classée en dettes financières à moins d'un an.

Au 31 décembre 2009, les ratios sont respectés : la part des crédits long terme et moyen terme de la dette syndiquée (70 M€) a été reclassée en dettes financières à plus d'un an.

Le Groupe dispose de lignes de crédit court terme ouvertes comme suit :

(En milliers d'euros)	Lignes ouvertes	Utilisations
Contrat syndiqué	65	32
Découverts autorisés	22	5
Total	87	37

SITUATION FINANCIÈRE

Ventilation des dettes financières par échéance

(En milliers d'euros)	Exercice 2009		Exercice 2008		Exercice 2007	
A moins d'un an	47 748		134 869		88 455	
De deux à cinq ans	92 157		11 365		52 622	
A plus de cinq ans	1 414		337		6 595	
Total	141 319		146 571		147 672	

Ventilation des dettes financières par taux fixe et taux variable

(En milliers d'euros)	Exercice 2009		Exercice 2008		Exercice 2007	
Emprunts à taux fixe	31 942	22,6 %	13 728	9,4%	21 840	14,8 %
Emprunts à taux variable	109 377	77,4 %	132 843	90,6%	125 832	85,2 %
Total	141 319	100,0 %	146 571	100,0 %	147 672	100,0 %

La hausse des dettes à taux fixe est due aux 17,9 M€ de prêts bonifiés à 1,5 % obtenus dans le cadre des aides accordées par l'État suite à la tempête « Klaus » pour la réalisation d'opérations de stockage.

IV.12.2. RAPPROCHEMENT AVEC LA TRÉSORERIE RETENUE DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers d'euros)	Exercice 2009		Exercice 2008		Exercice 2007	
Soldes créditeurs auprès des banques et intérêts courus	36 693		56 826		66 660	
Intérêts courus sur les soldes créditeurs auprès des banques *	(44)		(23)		(58)	
Autres (comptes courants créditeurs à moins d'un an)	-		-		30	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(26 743)		(29 045)		(29 513)	
Intérêts courus sur les soldes débiteurs auprès des banques *	35		87		133	
Trésorerie retenue dans le Tableau des flux de trésorerie	9 941		27 845		37 252	

* Les intérêts courus sont des charges calculées, non représentatives de flux de trésorerie.

IV.12.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les emprunts obligataires représentent les obligations portées par le Fonds Commun de Placement Gascogne Epargne réservé aux salariés.

(En milliers d'euros)	Exercice 2009		Exercice 2008		Exercice 2007	
Emprunts obligataires non convertibles à long terme	2 330		3 030		3 430	
Emprunts obligataires non convertibles à court terme	480		250		-	
Total	2 810		3 280		3 430	

IV.12.4. ENDETTEMENT EN DEVICES

Le montant de la trésorerie nette en devises représente 0,6 % de l'endettement net du Groupe.

IV.13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET CATÉGORIES COMPTABLES

IV.13.1. BILAN

Les actifs et passifs financiers présentés selon les catégories comptables définies par IAS39 sont ventilés dans le tableau suivant :

Exercice 2007 (En milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable	Notes (cf rapport annuel 2007)
Actifs de transitions	-	-	62	-	-	62	IV.5
Prêts (part à long terme)	-	1 836	-	-	-	1 836	IV.5
Autres	-	720	55	-	-	775	IV.5
Actifs non courants	-	2 556	117	-	-	2 673	
Clients et autres débiteurs	-	163 707	-	-	-	163 707	IV.8
Autres actifs courants	-	492	-	-	-	492	IV.9
Prêts (part à court terme)	-	42	-	-	-	42	IV.5
Dérivés de taux - Dérivés de change	-	-	-	724	-	724	IV.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 304	24 209	-	-	-	29 513	IV.12.1
Actifs courants	5 304	188 450	-	724	-	194 478	
Total actifs financiers	5 304	191 006	117	724	-	197 151	
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	58 877	-	-	-	58 877	IV.12.1
Passifs non courants	-	58 877	-	-	-	58 877	
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	88 795	-	-	-	88 795	IV.12.1
Fournisseurs et autres créditeurs	-	140 482	-	-	21 616	162 098	IV.16
Dérivés de taux - Dérivés de change	-	-	-	57	-	57	IV.17
Autres passifs courants	-	2 576	-	-	1 378	3 954	IV.17
Passifs courants	-	231 853	-	57	22 994	254 904	
Total passifs financiers	-	290 730	-	57	22 994	313 781	

* Dettes au personnel et charges sociales.

SITUATION FINANCIÈRE

Exercice 2008 (En milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable	Notes (cf rapport annuel 2008)
Prêts (part à long terme)	-	1 849	-	-	-	1 849	IV.5
Autres	-	5 371	346	-	-	5 717	IV.5
Actifs non courants	-	7 220	346	-	-	7 566	
Clients et autres débiteurs	-	128 596	-	-	-	128 596	IV.8
Autres actifs courants	-	1 437	-	-	-	1 437	IV.9
Prêts (part à court terme)	-	22	-	-	-	22	IV.5
Dérivés de taux et de change	-	-	-	489	-	489	IV.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 518	23 527	-	-	-	29 045	IV.12.1
Actifs courants	5 518	153 582	-	489	-	159 589	
Total actifs financiers	5 518	160 802	346	489	-	167 155	
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	11 702	-	-	-	11 702	IV.12.1
Passifs non courants	-	11 702	-	-	-	11 702	
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	134 869	-	-	-	134 869	IV.12.1
Fournisseurs et autres créditeurs	-	129 958	-	-	19 388	149 346	IV.17
Dérivés de taux, de change et sur matières premières	-	-	-	4 351	-	4 351	IV.18
Autres passifs courants	-	5 722	-	-	2 720	8 442	IV.18
Passifs courants	-	270 549	-	4 351	22 108	297 008	
Total passifs financiers	-	282 251	-	4 351	22 108	308 710	

* Dettes au personnel et charges sociales.

Exercice 2009 (En milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Instruments non financiers*	Total valeur nette comptable	Notes (cf rapport annuel 2009)
Prêts (part à long terme)	-	1 765	-	-	-	1 765	IV.5
Autres	-	4 363	505	-	-	4 868	IV.5
Actifs non courants	-	6 128	505	-	-	6 633	
Clients et autres débiteurs	-	107 573	-	-	-	107 573	IV.8
Autres actifs courants	-	6 694	-	-	-	6 694	IV.9
Prêts (part à court terme)	-	106	-	-	-	106	IV.5
Dérivés de taux et de change	-	-	-	708	-	708	IV.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 191	15 552	-	-	-	26 743	IV.12.1
Actifs courants	11 191	129 925	-	708	-	141 824	
Total actifs financiers	11 191	136 053	505	708	-	148 457	
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	93 571	-	-	-	93 571	IV.12.1
Passifs non courants	-	93 571	-	-	-	93 571	
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	-	47 748	-	-	-	47 748	IV.12.1
Fournisseurs et autres créditeurs	-	110 731	-	-	20 521	131 252	IV.17
Dérivés de taux, de change et sur matières premières	-	-	-	2 936	-	2 936	IV.18
Autres passifs courants	-	5 042	-	-	2 838	7 880	IV.18
Passifs courants	-	163 521	0	2 936	23 359	189 816	
Total passifs financiers	-	257 092	-	2 936	23 359	283 387	

* Dettes au personnel et charges sociales.

IV.13.2. COMPTE DE RÉSULTAT

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier concernant les exercices 2007, 2008 et 2009 sont ventilés dans les tableaux suivants :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalents de trésorerie	115	500	751
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente	3	2	1
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	-	219	75
Autres	5	33	-
Produits financiers	123	754	827
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	9 081	9 337	7 776
Perte nette de change	242	89	373
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	130	-	-
Autres*	517	499	541
Charges financières	9 970	9 925	8 690
Charges financières nettes	(9 847)	(9 171)	(7 863)

* Essentiellement les intérêts sur l'amende de 13,2 M€ dans le cadre du contrôle de la Commission de Bruxelles (voir note IV.16.2 Litiges).

IV.13.3. JUSTE VALEUR

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009		Exercice 2008		Exercice 2007	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	valeur nette comptable	Juste valeur	valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts	1 871	1 871	1 871	1 871	1 878	1 878
Clients et autres débiteurs	111 189	111 189	133 235	133 235	163 707	163 707
Autres actifs	7 946	7 946	2 515	2 515	1 329	1 329
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 743	26 743	29 045	29 045	29 513	29 513
Dérivés de taux						
• Actifs	-	-	-	-	373	373
• Passifs	(2 420)	(2 420)	(1 396)	(1 396)	-	-
Dérivés de change						
• Actifs	529	529	489	489	351	351
• Passifs	(378)	(378)	(904)	(904)	(57)	(57)
Dérivés sur matières premières						
• Actifs	179	179	-	-	-	-
• Passifs	(138)	(138)	(2 051)	(2 051)	-	-
Emprunts à taux fixe	(23 872)	(22 690)	(6 575)	(6 252)	(14 883)	(14 262)
Emprunts à taux variable	(72 722)	(72 722)	(76 017)	(76 017)	(59 172)	(59 172)
Emprunts location-financement	(8 032)	(8 032)	(7 153)	(7 153)	(6 957)	(6 957)
Crédits bancaires	(36 693)	(36 693)	(56 826)	(56 826)	(66 660)	(66 660)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(110 731)	(110 731)	(129 958)	(129 958)	(140 482)	(140 482)
Autres passifs	(5 042)	(5 042)	(5 722)	(5 722)	(2 576)	(2 576)
Total	(111 571)	(110 389)	(119 447)	(119 124)	(93 636)	(93 015)

Méthode de détermination des justes valeurs

Placements en titres de capitaux propres

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.

SITUATION FINANCIÈRE

Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps et les contrats de change à terme par l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture ajusté du spread de crédit défini par le Groupe.

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

Au 31 décembre 2009, la classification des instruments financiers à la juste valeur est la suivante :

(En milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dérivés de change	-	529	-
Dérivés sur matières premières	-	179	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 552	11 191	-
Actifs	15 552	11 899	-
Dérivés de taux	-	2 420	-
Dérivés de change	-	378	-
Dérivés sur matières premières	-	138	-
Passifs	-	2 936	-

IV.13.4. COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le Groupe détient au 31 décembre 2009 des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie. La méthode de comptabilisation est rappelée dans le paragraphe « III.5. Couvertures de change ou de taux » (cf Principales méthodes comptables).

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des instruments dérivés inscrits au bilan se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	Actifs	Passifs
Contrats à terme	114	17
Options	415	361
Instruments de couverture de change	529	378
Options	-	-
Swaps	-	2 420
Instruments de couverture de taux	-	2 420
Instruments de couverture de prix sur matières premières	179	138
Total des instruments financiers	708	2 936

Conformément à IAS 39, les variations de juste valeur considérées comme efficaces sont comptabilisées directement dans les capitaux propres et la part inefficace des variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Au 31 décembre 2009, la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie s'élève à 126 K€.

Les variations de la réserve de couverture sont présentées dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Au 1^{er} janvier	(2 449)	294	(111)
Sorti des capitaux propres	(176)	(253)	(75)
Inscrit en capitaux propres	965	(2 490)	480
Au 31 décembre	(1 660)	(2 449)	294

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variable et le montant différé en capitaux propres est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

Le montant différé en capitaux propres au titre des couvertures de change et de prix sur matières premières est transféré en résultat à la date où la transaction commerciale couverte est comptabilisée en résultat. Les instruments dérivés de couverture de change et de prix sur matières premières sont conclus dans le cadre de couverture d'un budget annuel et ont donc des maturités inférieures à un an.

IV.14 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques de marché financier et de financement sont exposés dans le rapport de gestion au paragraphe II.2.2.12.7.

IV.14.1. RISQUE DE CRÉDIT

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie avec ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance SFAC et COFACE ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit, est la suivante à la clôture de l'exercice :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Prêts	1 871	1 871	1 878
Clients et autres débiteurs	111 189	133 235	163 707
Autres actifs	7 946	2 516	1 329
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 743	29 045	29 513
Dérivés de taux actifs	-	-	373
Dérivés de change actifs	529	489	351
Dérivés sur matières premières	179	-	-
Total	148 457	167 156	197 151

Dépréciations

L'antériorité des comptes clients et comptes rattachés (cf note IV.8) s'analyse comme suit

Exercices		Non échus	Echus depuis 90 jours au plus	Echus depuis plus de 90 jours	Clients et comptes rattachés
2009	Brut	80 284	10 964	5 350	96 598
	Dépréciation	(89)	(3 561)	(3 434)	(7 084)
	Net	80 195	7 403	1 916	89 514
2008	Brut	95 345	12 109	7 546	115 000
	Dépréciation	(24)	(1 850)	(4 954)	(6 828)
	Net	95 321	10 259	2 592	108 172
2007	Brut	133 332	16 475	3 953	153 760
	Dépréciation	(45)	(2 762)	(3 443)	(6 250)
	Net	133 287	13 713	510	147 510

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
1 ^{er} Janvier	6 828	6 250	5 695
Dépréciations	249	446	583
Ecart de conversion	7	132	(28)
31 Décembre	7 084	6 828	6 250

IV.14.2. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le financement du Groupe repose principalement sur :

- des emprunts moyen/long terme,
- des lignes de découverts, billets de trésorerie, dont les utilisations globales restent inférieures aux autorisations,
- des lignes de mobilisation de créances commerciales.

Il existe également des contrats de crédit bail et de location longue durée pour quelques actifs immobiliers, des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

(En milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2007		
			Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	14 883	16 375	4 443	11 434	498
Emprunts taux variable	125 832	135 166	84 157	49 069	1 940
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	59 172	68 506	17 497	49 069	1 940
• Crédits bancaires	66 660	66 660	66 660	-	-
Emprunts location-financement	6 957	7 610	2 812	4 610	188
Instruments dérivés	57	57	57	-	-
Total	147 729	159 208	91 469	65 113	2 626

(En milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2008		
			Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	6 575	7 297	1 087	5 914	296
Emprunts taux variable	132 843	143 933	62 516	81 417	-
• Emprunts bancaires et autres dettes financières	76 017	87 107	5 690	81 417	-
• Crédits bancaires	56 826	56 826	56 826	-	-
Emprunts location-financement	7 153	7 585	2 291	5 175	119
Instruments dérivés	4 351	4 987	3 476	1 269	242
Dérivés de taux	1 396	2 032	521	1 269	242
Dérivés de change*	904	904	904	-	-
Dérivés sur matières premières**	2 051	2 051	2 051	-	-
Total	150 922	163 802	69 370	93 775	657

(En milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2009		
			Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts taux fixe	23 909	25 143	1 444	23 588	111
Emprunts taux variable	109 377	120 682	47 898	72 784	-
Emprunts bancaires et autres dettes financières	72 684	83 989	11 205	72 784	-
Crédits bancaires	36 693	36 693	36 693	-	-
Emprunts location financement	8 032	8 534	2 824	5 530	180
Instruments dérivés	2 936	3 073	2 123	902	48
Dérivés de taux	2 420	2 557	1 607	902	48
Dérivés de change*	378	378	378	-	-
Dérivés sur matières premières**	138	138	138	-	-
Total	144 254	157 432	54 290	102 804	339

* Au regard des maturités inférieures à 1 an des dérivés de change et sur matières premières inscrits au passif, les cash flows prévisionnels (non actualisés) sont sensiblement égaux à la valeur comptable.

Le contrat syndiqué contient une clause de covenants financiers qui ont été respectés au 31 décembre 2009 :

Gascogne SA		Niveau au 31/12/2009	
Ratios à respecter			
EBITDA		26 493	
Frais financiers nets consolidés	> 1,80	8 984	2,95
Dettes financières nettes			
EBITDA	< 5,60	114 576	4,32
		26 493	

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas « d'excess cash flow consolidé » (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe).

Au 31 décembre 2009, le Groupe est redevable d'un remboursement anticipé s'élevant à 5,1 M€, classé en dettes financières à moins d'un an.

Enfin, le contrat contient également des clauses de remboursements obligatoires dans certains cas précis qui ne se sont pas produits jusqu'à maintenant : cessions d'actifs au delà d'un certain seuil, changement de contrôle et sinistre.

IV.14.3. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Depuis quatre ans, les couvertures de taux sont centralisées au niveau de la société mère et réalisées au cas par cas par la Direction Financière. Dans le cadre de son financement, le Groupe a conclu des emprunts moyen terme à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse des taux relatif à ses emprunts, il a été mis en place des swaps et des swaps participatifs receveur taux variable/payeur taux fixe :

- le swap de taux transforme le risque de taux variable (Euribor) de la dette en le fixant par un taux de marché,
- le swap participatif permet de plafonner le taux tout en tirant profit d'un potentiel de baisse des taux contrairement à un swap classique.

Les principaux instruments de couverture de risque de taux utilisés au 31 décembre 2009 sont les suivants :

Instrument utilisé	Élément couvert	Couverture (k€)	Taux fixe *	Durée restante
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	3,99 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	7 227	3,39 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	9 636	3,00 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	10 000	3,99 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	9 636	3,98 %	2 ans
SWAP	Crédit moyen terme	10 600	3,03 %	2 ans
Total des couvertures		57 099		
Dettes long et moyen terme couvertes		72 501		

* Taux fixe contre EURIBOR 3 mois

Instrument utilisé	Élément couvert	Couverture (k€)	Taux fixe *	Durée restante
SWAP	Crédit court terme	200	3,01 %	1 an
SWAP	Crédit court terme	8 571	3,77 %	4 ans
SWAP	Crédit court terme	2 250	4,00 %	3 ans
SWAP	Crédit court terme	5 000	3,31 %	1 an
Total des couvertures		16 021		
Utilisations court terme		36 914		

* Taux fixe contre EURIBOR 3 mois

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté respectivement sur les exercices 2007, 2008 et 2009.

Exercice 2009 (En milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(246,7)	174,4	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,3	11,8	1 193,3	(1 222,3)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
Total	(246,4)	186,2	1 193,3	(1 222,3)

Exercice 2008 (En milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(266,8)	294,6	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	13,8	(19,9)	1 814,8	(1 826,0)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,4	(0,3)	1,5	-
Total	(252,6)	274,4	1 816,3	(1 826,0)

Exercice 2007 (En milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(403,0)	830,6	-	-
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	-	-	830,6	(829,2)
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	(26,6)	(25,3)	415,2	(94,6)
Total	(429,6)	805,3	1 245,8	(923,8)

IV.14.4. RISQUE DE CHANGE

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir un budget annuel. Gascogne Paper prévoit de recevoir un chiffre d'affaires de 13,7 MUSD suite aux ventes effectuées à l'étranger et Gascogne Laminates prévoit de recevoir un chiffre d'affaires de 11 MUSD.

Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar. Ces risques sont couverts par un système de netting qui permet à la société mère de centraliser depuis trois ans des couvertures sur l'exposition nette de ses filiales, en utilisant principalement des contrats à terme et des options de change. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictes en relation avec la Direction Générale.

Les principaux instruments de couverture de risque de change utilisés au 31 décembre 2009 sont les suivants :

Nominal (K€)	USD	GBP
Ventes à terme	2 601	-
Options de change	5 901	1 049

Analyse de sensibilité

Une variation de 10 % de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté sur les exercices 2007,2008 et 2009.

Exercice 2009 (En milliers d'euros)	Compte de résultat*		Capitaux propres*	
	Choc de +10%	Choc de -10%	Choc de +10%	Choc de -10%
Contrats à terme	-	-	227,6	(278,2)
Option de change	(30,6)	(88,6)	908,1	(747,2)
Total	(30,6)	(88,6)	1 135,7	(1 025,4)

Exercice 2008 (En milliers d'euros)	Compte de résultat *		Capitaux propres *	
	Choc de +10%	Choc de -10%	Choc de +10%	Choc de -10%
Contrats à terme	-	-	353,6	(432,2)
Option de change	(16,9)	81,6	929,3	(861,0)
Total	(16,9)	81,6	1 282,9	(1 293,2)

Exercice 2007 (En milliers d'euros)	Compte de résultat *		Capitaux propres *	
	Choc de +10%	Choc de -10%	Choc de +10%	Choc de -10%
Contrats à terme	0,7	(1,0)	949,0	(1 159,4)
Option de change	(50,2)	26,8	422,1	(286,6)
Total	(49,5)	25,8	1 371,1	(1 446,0)

* Avant recyclage.

IV.14.5. RISQUE DE PRIX SUR MATIÈRES PREMIÈRES

L'exposition au risque de variation de prix sur matières premières du Groupe résulte des achats de fuel. Afin de se couvrir contre la hausse des prix du fuel associée à ses approvisionnements, le Groupe a conclu des swaps.

Au 31 décembre 2009, ces instruments dérivés ont été qualifiés de couverture de flux de trésorerie dont la juste valeur est proche de zéro.

IV.15. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES

La variation des principaux avantages au cours de l'exercice 2009 est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2008	Variation de change	Dotations	Reprise	Exercice 2009
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	14 625	(2)	740	(360)	15 003
Provisions pour retraite par capitalisation	(184)	-	276	(33)	59
Provisions pour autres engagements de fin de carrière	124	-	17	(46)	95
Provisions pour retraites et indemnités assimilées, autres avantages postérieurs à l'emploi	14 565	(2)	1 033	(439)	15 157
Provisions pour médailles du travail	734	-	62	(22)	774
Total des provisions	15 299	(2)	1 095	(461)	15 931

La progression des engagements de retraites et autres avantages s'explique par la baisse du taux d'actualisation appliqué : 5,25 % sur les sociétés françaises au 31 décembre 2009 contre 5,75 % au 31 décembre 2008.

Un test de sensibilité a été réalisé sur le taux d'actualisation retenu pour le calcul des obligations des sociétés françaises (l'essentiel des obligations du Groupe) : avec un taux d'actualisation à 5 % au lieu de 5,25%, l'obligation, et donc le passif, augmenterait de 0,3 M€.

IV.15.1. DESCRIPTION DES RÉGIMES

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, primes d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies ou à prestations définies (indemnités de fin de carrière).

Les avantages à court terme sont comptabilisés en dettes des différentes entités du Groupe qui les accordent.

Les avantages à long terme sont attribués soit par des régimes de retraite à cotisations définies soit par des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, fonds de pension à cotisations définies dans certaines filiales étrangères).

SITUATION FINANCIÈRE

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période comme suit :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Cotisations de retraite	12 503	12 929	12 540

Régimes à prestations définies

Le Groupe offre à certaines catégories de salariés différents avantages à prestations définies. Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis à vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement financés, ces régimes donnent lieu à la constitution d'une provision.

L'engagement actualisé – l'obligation – est calculée suivant la méthode des unités de crédit projetées en tenant compte des hypothèses :

- d'âge de départ à la retraite compris entre 59 et 65 ans pour la durée d'activité professionnelle totale permettant des droits à la retraite à taux plein pour les personnels des sociétés françaises et des hypothèses d'âge de départ à la retraite pour les personnels des sociétés étrangères qui tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux,
- d'augmentation de salaire et d'inflation,
- de mortalité,
- du taux d'attrition des salariés sur la base des historiques constatés et des plans de restructuration annoncés,
- du taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements. En France le taux des obligations de première catégorie a été retenu.

Ces hypothèses prennent en compte les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent principalement :

- les retraites :
 - les indemnités de fin de carrière (IFC) qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,
 - les régimes de retraite à prestations définies dont bénéficient en France certaines catégories de salariés qui recevront un complément de retraite correspondant à un certain pourcentage de leur salaire s'ils sont présents dans l'entreprise lors de leur retraite.
- d'autres avantages à long terme
- les indemnités liées aux médailles du travail en France (ou Jubileum en Allemagne).

IV.15.2. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES POUR LES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses, revues annuellement, sont les suivantes :

	2009	2008	2007
France			
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans	62 ans
Taux d'actualisation	5,25 %	5,75 %	5,30 %
Taux d'augmentation des salaires*	1,20 %	2,30 %	2,30 %
Allemagne			
Age de départ à la retraite	64 ans	64 ans	64 ans
Taux d'actualisation	5,25 %	6,30 %	5,30 %
Taux d'augmentation des salaires*	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Suisse			
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	3,00 %	2,75 %	3,25 %
Taux d'augmentation des salaires*	1,50 %	1,50 %	1,50 %
Grèce			
Age de départ à la retraite	59 ans	59 ans	59 ans
Taux d'actualisation	5,25 %	5,75 %	5,30 %
Taux d'augmentation des salaires*	4,50 %	4,50 %	4,00 %
Tunisie			
Age de départ à la retraite	60 ans	60 ans	60 ans
Taux d'actualisation	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux d'augmentation des salaires*	5,00 %	5,00 %	5,00 %

* Taux d'inflation inclus.

La composition des actifs du régime et le taux de rendement attendu sont les suivants :

	Sociétés françaises	Sociétés étrangères*
Obligations	86 %	57 %
Actions	8 %	4 %
Immobilier	2 %	18 %
Prêts	-	16 %
Autres actifs	1 %	3 %
Liquidités	3 %	2 %
Taux de rendement attendu	3,50 %	3,50 %

* Gascogne Laminates Switzerland.

IV.15.3. SYNTHÈSES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes non financés, ainsi que les régimes financés partiellement ou intégralement, se ventilent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Valeur actualisée des obligations non financées	6 695	6 139	6 385
Valeur actualisée des obligations partiellement ou intégralement financées	16 888	16 127	15 743
Total des valeurs actualisées des obligations	23 583	22 266	22 128
Juste valeur des actifs du régime	7 652	6 967	6 036
Passif comptabilisé au titre des prestations définies	15 931	15 299	16 092

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation des engagements de retraite et indemnités assimilées et autres avantages postérieurs à l'emploi en début et en fin de période et détaille la charge de l'exercice. Il présente également le rapprochement des actifs affectés aux plans en début et en fin de période et donne le détail de la variation de l'actif au cours de la période.

(En milliers d'euros)	Retraites et indemnités assimilées				Autres avantages postérieurs à l'emploi				Total			
	2009	2008	2007	2006	2009	2008	2007	2006	2009	2008	2007	2006
Evaluation des engagements bruts												
En début de période	18 328	18 449	18 989	20 494	359	324	296	2 726	18 687	18 773	19 285	23 220
Coûts des services rendus	1 097	947	1 021	745	17	21	32	33	1 114	968	1 053	778
Charges d'intérêts	946	1 076	938	893	22	17	-	6	968	1 093	938	899
Prestations payées	(622)	(494)	(786)	(561)	-	-	-	-	(622)	(494)	(786)	(561)
Liquidation	-	-	-	-	-	-	-	(2 471)	-	-	-	(2 471)
Perte (gain) actuariel	(186)	(1 811)	(2 246)	(2 698)	2	(3)	(4)	2	(184)	(1 814)	(2 250)	(2 696)
Charges de l'exercice	1 235	(282)	(1 073)	(1 621)	41	35	28	(2 430)	1 276	(247)	(1 045)	(4 051)
En fin de période	19 563	18 167	17 916	18 873	400	359	324	296	19 963	18 526	18 240	19 169
Valeur de marché des actifs affectés aux plans												
En début de période	4 122	3 390	3 344	3 034	-	-	-	-	4 122	3 390	3 344	3 034
Rendement des actifs	240	265	227	125	-	-	-	-	240	265	227	125
Contribution de l'employeur	460	319	195	40	-	-	-	-	460	319	195	40
Prestations payées	(327)	(53)	(401)	(9)	-	-	-	-	(327)	(53)	(401)	(9)
Perte (gain) actuariel	309	201	25	154	-	-	-	-	309	201	25	154
Rendement net des actifs	682	732	46	310	-	-	-	-	682	732	46	310
En fin de période	4 804	4 122	3 390	3 344	-	-	-	-	4 804	4 122	3 390	3 344
Variation de périmètre	-	-	-	51	-	-	-	-	-	-	-	51
Variation de change	(2)	58	(2)	(2)	-	-	-	-	(2)	58	(2)	(2)
Autres mouvements	-	103	535	67	-	-	-	-	-	103	535	67
Autres mouvements	(2)	161	533	116	-	-	-	-	(2)	161	533	116
Provision nette au bilan pour retraites et autres avantages	14 757	14 206	15 059	15 645	400	359	324	296	15 157	14 565	15 383	15 941

IV.16. PROVISIONS

IV.16.1. TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

(En milliers d'euros)	Exercice 2008	Variation de change	Mouvements	Dotations	Reprises	Exercice 2009
Engagements de retraite et autres avantages	15 299	(2)	-	1 095	(461)	15 931
Provisions pour litiges	1 804	-	(659)	92	(201)	1 036
Provisions pour impôt	222	-	(6)	39	-	255
Provisions environnementales	1 200	-	-	-	-	1 200
Divers	110	-	(98)	-	(12)	-
Provisions pour risques et charges à long terme (A)	3 336	-	(763)	131	(213)	2 491
Provisions pour litiges	13 351	-	659	194	(537)	13 667
Provisions pour impôt	6	-	6	-	(6)	6
Provisions pour pertes/ contrats déficitaires	27	-	-	26	(26)	27
Provisions pour restructurations et départs	3 193	-	-	296	(3 078)	411
Divers	242	(2)	98	263	(147)	454
Provisions pour risques et charges à court terme (B)	16 819	(2)	763	779	(3 794)	14 565
Total Provisions pour litiges	15 155	-	-	286	(738)	14 703
Total Provisions pour impôt	228	-	-	39	(6)	261
Total Provisions pour pertes/ contrats déficitaires	27	-	-	26	(26)	27
Total Provisions pour restructurations et départs du personnel	3 193	-	-	296	(3 078)	411
Total Provisions environnementales	1 200	-	-	-	-	1 200
Total Divers	352	-	-	263	(160)	455
Provisions pour risques et charges (A)+(B)	20 155	-	-	910	(4 008)	17 057
Total	35 454	(2)	-	2 005	(4 469)	32 988

La distinction entre les montants repris utilisés et non utilisés au cours de la période est présentée dans la note V.5.

IV.16.2. LITIGES

Litige NCC

Les provisions pour litiges comprennent notamment une provision de 792 K€ (datant de l'exercice 2003), destinée à couvrir le risque de condamnation au paiement de dommages et intérêts à NCC, client égyptien de Gascogne Paper. La revendication porte sur des aspects techniques et commerciaux (non respect allégué de qualités et de quantités contractuelles). La demande, libellée en plusieurs monnaies, est de l'ordre de 3,5 M€. Le Groupe, après avoir consulté ses avocats en charge du dossier, estime que le montant provisionné est suffisant pour couvrir le montant maximum des indemnités que Gascogne Paper pourrait être éventuellement condamnée à payer.

Aucun élément nouveau n'est à signaler sur ce dossier à ce jour.

Contrôle de la Commission de Bruxelles

Au cours de l'exercice 2002, la Commission Européenne (Direction Générale de la Concurrence – Service Cartels) a diligenté une enquête approfondie auprès des producteurs de sacs en plastique membres de l'association Valveplast, afin de rechercher l'existence d'un éventuel cartel entre ces producteurs. Notre filiale Sachsa Verpackung, qui, à titre accessoire produit ce type de sacs (CA de l'ordre de 5 M€ sur un total de 21 M€), a été concernée par cette enquête.

Par décision de la Commission Européenne du 30 novembre 2005, notre filiale Sachsa Verpackung a été condamnée au titre de cette enquête, à une amende de 13,2 M€, à laquelle la société Gascogne SA a été tenue conjointement et solidairement à hauteur de 9,9 M€. Cette décision a été notifiée à la société le 15 décembre 2005.

Face à cette situation, le Groupe a introduit le 23 février 2006 un recours en appel devant le Tribunal de Première Instance (TPI) des Communautés Européennes. Par ailleurs, une garantie bancaire a été produite au profit du Groupe au titre du paiement de l'amende.

La saisine du TPI, ainsi que l'obtention d'une garantie bancaire, permettent de bénéficier d'une suspension de paiement de l'amende, tant que l'affaire restera pendante devant cette juridiction. En revanche, des intérêts au taux global de 3,56 % par an se sont rajoutés au montant en principal de l'amende à partir du 15 mars 2006 (date de recouvrement initiale), jusqu'à l'expiration des procédures de recours.

Des mémoires en défense ont été déposés par la Commission Européenne au cours du mois d'août 2006. Les sociétés ont adressé des mémoires en réplique au TPI en date du 27 octobre 2006, et à ce jour la procédure est pendante devant cette juridiction, les sociétés sont toujours dans l'attente du jugement final.

La provision de 13,2 M€ constituée à fin 2005 est inchangée.

Litiges liés à l'amiante

> Pour Gascogne Paper

Depuis le début de l'année 2009 :

- 8 nouveaux dossiers de salariés (5 retraités et 3 actifs) ont été déposés auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), pour reconnaissance du caractère professionnel de la maladie liée à l'exposition à l'amiante. 7 dossiers ont fait l'objet d'une reconnaissance du caractère professionnel de leur maladie, et 1 dossier est en cours d'étude.
- 4 nouvelles assignations ont été déposées devant le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (TASS), afin de faire reconnaître la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable.
- 4 nouveaux projets de conclusions ont été reçus (trois se rapportant à des assignations de 2008 et une au titre de 2009).

A ce jour :

- Le total des assignations en reconnaissance pour faute inexcusable s'élève à 24, dont 5 déjà jugées en première instance par décision du TASS du 11 février 2008, et 19 en attente d'audience fixée au 25 juin 2010.
- 13 projets de conclusions ont été reçus (9 sur 2008, 4 sur 2009), avec des demandes de dommages et intérêts s'élevant à 1 307 K€. Les procédures sont en cours devant le TASS.
- Le caractère professionnel de la maladie a été reconnu pour 40 dossiers, 5 ont été refusés, et 1 est toujours à l'étude.

Par ailleurs, la procédure d'appel du 20 mars 2008 par les Caisses d'Assurance Maladie concernant 4 des 5 cas de la décision du TASS du 11 février 2008 sur l'inopposabilité à l'employeur des conséquences financières du jugement a donné les résultats suivants :

- 2 appels jugés irrecevables,
- 1 désistement de la CPAM,
- 1 appel pour lequel le jugement de première instance a été confirmé (condamnant la société Gascogne Paper uniquement à l'article 700 du code de procédure pénale).

> Pour Gascogne Sack

Aucun élément nouveau n'est intervenu au cours de l'année 2009. 2 dossiers de demande de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie avaient été déposés en 2008, et reconnus comme tels.

Aucune provision n'est comptabilisée au 31 décembre 2009.

Litige avec la société Onet

En décembre 2006, la société Gascogne Paper avait souscrit un contrat de sous traitance logistique (gestion des expéditions) auprès de la société Onet. Le 21 décembre 2007, Gascogne Paper a décidé de mettre fin au contrat par anticipation, en raison d'une qualité de services jugée nettement insuffisante et des pertes d'exploitation qui en résultaient (pertes clients, image...). En date du 16 janvier 2008, le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a rendu une ordonnance de référé visant à faire cesser le contrat. En avril 2008, Gascogne Paper a assigné la société Onet pour divers motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 350 K€. Le 6 mai 2008, la société Onet a également assigné Gascogne Paper au tribunal de commerce pour résiliation anticipée du contrat et autres motifs avec une demande de dommages et intérêts de 1 148 K€. Le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a ordonné la jonction des deux affaires le 26 septembre 2008. Une audience a eu lieu le 16 janvier 2009, et le délibéré du 5 juin 2009 a condamné Gascogne Paper au versement d'une indemnité de 120 K€, et Onet à une indemnité de 240 K€. Onet a fait appel de la décision, et aucune écriture relative au jugement n'a été comptabilisée au 31 décembre.

Contrôles fiscaux en cours

Au 31 décembre 2009, un contrôle fiscal est en cours dans la société Mupa.

Autres provisions

Les provisions pour impôts intègrent essentiellement une provision pour risque fiscal chez Aigis, et dans une proportion moins significative, des impositions étalées fiscalement (sinistre et fusion).

Les restructurations sont évoquées dans le rapport de gestion par branche au paragraphe II.2.2.3 « Activités et résultats des branches ».

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ». A noter que, suite à l'annonce de la fermeture du site de Givet, le Conseil Général des Ardennes a réclamé la restitution d'une subvention de 1,5 M€ qui avait été accordée en 2006. La société, estimant que cette demande est infondée et constitue donc un passif potentiel, n'a pas constitué de provision au 31 décembre 2009.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges non provisionnés pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

IV.17. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Dettes fournisseurs et autres créditeurs			
Fournisseurs et comptes rattachés	96 687	115 312	128 394
Autres dettes d'exploitation	34 565	34 034	33 704
Total	131 252	149 346	162 098

IV.18. AUTRES PASSIFS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Autres passifs non courants			
Subventions d'équipements	6 249	4 252	4 266
Participation des salariés	-	70	219
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	291	3 922	7 606
Total des autres passifs non courants	6 540	8 244	12 091
Autres passifs courants			
Subventions d'équipements	409	255	268
Participation des salariés	48	72	63
Dettes sur immobilisations	5 042	5 722	2 576
Quotas d'émission de gaz à effet de serre	577	1 311	1
Dettes diverses	1 804	1 082	1 046
Instruments dérivés	2 936	4 351	57
Total des autres passifs courants	10 816	12 793	4 011
Total des autres passifs	17 356	21 037	16 102

La hausse des subventions d'équipement provient principalement des subventions accordées par l'Etat pour la construction d'aires de stockage de bois suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009 pour 2,7 M€.

IV.19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES À RÉCUPÉRER ET À PAYER

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Créance d'impôts reportée en arrière (carry back)	-	415	-
Autres impôts à récupérer	2 024	4 387	918
Impôts sur les bénéfices à récupérer	2 024	4 802	918
Impôts sur les bénéfices à payer	312	368	1 013
Impôt sur les bénéfices net - Actif (Passif)	1 712	4 434	(95)

Les « autres impôts à récupérer » comprennent notamment les excédents d'impôts acquittés en 2009 pour un montant de 1,3 M€, et le Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 0,7 M€ pour lesquels le Groupe a demandé des remboursements anticipés, conformément à la possibilité qu'offrent les dispositions en vigueur.

V. – NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT
V.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Ventes de biens	547 379	604 532	627 226
Prestations de services	4 702	4 169	5 319
Chiffre d'affaires	552 081	608 701	632 545

V.2. VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET EN-COURS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Variation de stocks bruts	(10 557)	4 118	6 698
Reprise de provisions sur stocks de produits finis et en-cours	(3 250)	1 578	925
Dotation aux provisions sur stocks de produits finis et en-cours	3 106	(3 271)	(950)
Variation des stocks de produits et en-cours	(10 701)	2 425	6 673

V.3. ACHATS CONSOMMÉS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Achats de marchandises et de matières premières	(261 910)	(328 919)	(345 433)
Variation des stocks de marchandises et de matières premières	253	(3 221)	3 892
Reprise de provisions sur stocks de marchandises et matières premières	2 597	3 397	2 273
Dotation aux provisions sur stocks de marchandises et matières premières	(2 916)	(3 444)	(3 563)
Achats consommés	(261 976)	(332 187)	(342 831)

V.4. FRAIS DE PERSONNEL

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Salaires et traitements	(86 199)	(88 298)	(88 693)
Charges sociales	(33 760)	(33 178)	(33 343)
Participation des salariés	(325)	(69)	(505)
Stock options et attribution d'actions gratuites	-	322	(275)
Frais de personnel	(120 284)	(121 223)	(122 816)

Les cotisations aux régimes de retraite inclus dans les charges sociales représentent 12,5 M€, contre 12,9 M€ en 2008.

La charge résultant des régimes de retraites et autres avantages « à prestations définies » est comptabilisée sous la rubrique « provisions » (cf note IV.15).

V.5. (DOTATIONS) REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(Dotations) Reprises des provisions pour risques et charges dans le compte de résultat

(En milliers d'euros)	Dotations	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(1 603)	806	(797)
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(402)	3 663	3 261
Provisions dans le résultat opérationnel	(2 005)	4 469	2 464

Les charges financières n'incluent pas de provisions pour risques à caractère financier.

Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges incluses dans le compte de résultat

(En milliers d'euros)	Engagements de retraite	Litiges	Provisions pour impôt	Restructurations et départs	Divers	Total
Dotations						
Résultat courant opérationnel	(1 095)	(277)	(39)	-	(192)	(1 603)
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)	-	(9)	-	(296)	(97)	(402)
Total des dotations	(1 095)	(286)	(39)	(296)	(289)	(2 005)
Reprises						
Résultat courant opérationnel	461	153	6	-	186	806
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)	-	585	-	3 078	-	3 663
Total des reprises	461	738	6	3 078	186	4 469
Net						
Résultat courant opérationnel	(634)	(124)	(33)	-	(6)	(797)
Autres produits et charges opérationnels (note III.19)	-	576	-	2 782	(97)	3 261
Total Net	(634)	452	(33)	2 782	(103)	2 464

SITUATION FINANCIÈRE

Ventilation par nature des (dotations) reprises de provisions pour risques et charges incluses dans le résultat courant opérationnel

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Provisions pour litiges	(124)	461	573
Provisions pour impôts	(33)	325	(54)
Engagements de retraite et autres avantages	(634)	954	1 088
Provisions pour départs du personnel	-	61	645
Divers	(6)	91	21
Total	(797)	1 892	2 273

Le tableau ci-dessous ventile les reprises de provisions imputées et les reprises pour non utilisation :

(En milliers d'euros)	Reprises globales	Provisions utilisées = charges imputées	Reprises provisions non utilisées
Engagements de retraite et autres avantages	461	461	-
Provisions pour litiges	738	738	-
Provisions pour impôts	6	-	6
Provisions pour départs du personnel	2 679	2 679	-
Provisions pour restructurations	399	194	205
Divers	186	160	26
Total Reprises des provisions au 31 décembre 2009	4 469	4 232	237

V.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Autres produits courants	3 288	3 380	3 199
Subventions d'investissement virées au résultat	1 062	630	511
Autres charges courantes	572	(1 027)	(2 991)
(Dotations) Reprises provisions clients, autres créances et actifs courants	(249)	(445)	(596)
Autres produits et (charges) d'exploitation	4 673	2 538	123

Les subventions d'investissement virées au résultat comprennent notamment les subventions relatives à la tempête Klaus.

Les autres charges courantes comprennent l'estimation d'indemnités à recevoir relatives aux pertes d'exploitation suite aux sinistres de Saint Symphorien et de Givet, qui sont toujours en discussion avec les assureurs.

V.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
(Dépréciations des goodwill) Reprises des Badwill	(1 321)	71	(353)
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	(2 278)	(2 196)	(5 147)
Reprises de provision pour dépréciation des actifs	12 034	9 952	15 995
(Dotations)/Reprises de provisions environnementales	-	(1 200)	-
(Dotations)/Reprises de provision pour restructuration et litiges	4 190	(2 754)	39
Charges de restructuration et litiges	(6 533)	(370)	(556)
(Moins)/Plus values nettes sur cession d'actifs	3 149	1 110	2 467
Autres produits et charges opérationnels	9 241	4 613	12 445

Dépréciations des goodwill

Au 31 décembre 2009, il s'agit essentiellement de la dépréciation du goodwill chez Aigis pour un montant de 1,3 M€ suite au test d'impairment.

Provisions pour dépréciations des actifs

Ce poste comprend principalement :

- les reprises de provisions pour dépréciation des actifs suite aux tests d'impairment de l'UGT Papier pour 6,5 M€ et de l'UGT Bois pour 5,1 M€,
- la dotation aux provisions pour dépréciations des actifs suite aux tests d'impairment de l'UGT Aigis pour 1,3 M€.

Restructurations : provisions et charges

Ces deux postes présentent une charge nette de 2,3 M€ correspondant principalement au solde des opérations liées à la fermeture du site de Givet (coûts nets des reprises de provisions).

Plus values sur cessions d'actifs :

Il s'agit essentiellement des plus-values liées aux indemnités d'assurances suite au sinistre de l'incendie chez Mupa et aux indemnités d'assurance suite aux dégâts causés par la tempête Klaus chez Gascogne Paper.

Perte de valeur

Le Groupe a regroupé ses actifs au sein de 9 Unités Génératrices de Trésorerie, correspondant aux différents corps de métiers du Groupe, et des tests de perte de valeur ont été réalisés pour chacune des Unités Génératrices de Trésorerie au 31 décembre 2009.

Les pertes et gains de valeur comptabilisés au 31 décembre 2009 s'analysent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2008	Dotations	Reprises	Exercice 2009
Goodwill	2 547	-	-	2 547
Immobilisations incorporelles	92	-	-	92
Immobilisations corporelles	24 034	-	(5 065)	18 969
UGT BOIS	26 673	-	(5 065)	21 608
Goodwill	186	-	-	186
Immobilisations incorporelles	199	-	-	199
Immobilisations corporelles	22 646	-	(6 469)	16 177
UGT PAPIER	23 031	-	(6 469)	16 562
Goodwill	-	1 323	-	1 323
Immobilisations corporelles	-	1 279	-	1 279
UGT AIGIS	-	2 602	-	2 602
Goodwill	353	-	-	353
UGT COMPLEXES *	353	-	-	353
Total	50 057	2 602	(11 534)	41 125

* Activité Complexes hors Gascogne Laminates Switzerland.

L'UGT Papier, spécialisée dans la fabrication de papier kraft naturel et kraft naturel pour sacs, a été amenée à reprendre la provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 6 469 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Papier est supérieure à sa valeur comptable à la clôture. Ce gain de valeur a été affecté en totalité aux immobilisations corporelles.

La valeur recouvrable de l'UGT Papier est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus du business plan à 5 ans de cette UGT. Le taux d'actualisation avant impôt retenu est de 8,2 % (contre 8,5 % en 2008).

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2 %.

L'UGT Bois, spécialisée dans la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagements et accessoires, a été amenée à reprendre la provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 5 065 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Bois est supérieure à sa valeur comptable à la clôture. Ce gain de valeur a été affecté en totalité aux immobilisations corporelles.

La valeur recouvrable de l'UGT Bois est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus du business plan à 5 ans de cette UGT. Le taux d'actualisation avant impôt retenu est de 8,2 % (contre 8,5 % en 2008).

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2 %.

L'UGT Aigis, spécialisée dans la production de sacs en Grèce a été amenée à doter une provision pour dépréciation des immobilisations à hauteur de 2 602 K€ au cours de l'exercice dans la mesure où la valeur recouvrable de l'UGT Aigis est inférieure à sa valeur comptable à la clôture. Cette perte de valeur a été affectée en priorité au goodwill et ensuite aux immobilisations corporelles pour le solde de 1 279 K€.

La valeur recouvrable de l'UGT Aigis est la valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie futurs issus du business plan à 5 ans de cette UGT. Le taux d'actualisation avant impôt retenu est de 8,2 % (contre 8,5 % en 2008).

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2 %.

En application du paragraphe 134.d de la norme IAS 36, la variation de +/- 10 % de chaque hypothèse clé principale aurait les impacts suivants sur la valeur recouvrable des UGT :

(En millions d'euros)	Impact sur la valeur recouvrable					
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Taux de croissance à l'infini		Taux de EBE/CA (flux terminal)	
	- 0,82 %	+ 0,82 %	- 0,2 %	+ 0,2 %	- 10 % taux EBE/CA	+ 10 % taux EBE/CA
UGT Bois	22,8	-17,6	-3,5	3,7	-14,7	14,7
UGT Papier	19,4	-14,9	-2,9	3,1	-12,9	12,9
UGT Aigis	2,3	-1,8	-0,3	0,4	-1,3	1,3

V.8. CHARGES FINANCIÈRES

La ventilation des produits et charges financiers par nature est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits d'intérêts et assimilés	127	426	711
Charges d'intérêts et assimilés	(9 111)	(9 299)	(7 851)
Coût de l'endettement net	(8 984)	(8 873)	(7 140)
Produits (Charges) de change	(343)	91	(266)
Produits (charges) sur dérivés de taux et de change	-	-	43
Produits financiers des participations non consolidées	3	2	1
(Dotations) Reprises de provision financière	-	1	(27)
Produits (charges) autres	(523)	(392)	(474)
Autres produits et charges financiers	(863)	(298)	(723)
Charges financières nettes	(9 847)	(9 171)	(7 863)

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier est reprise dans la note IV.13.

L'évolution des charges financières est commentée dans le rapport de gestion (note II.2.2.2.).

V.9. QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Sacchificio Veneto	80	12	(35)
Scieries des Landes de Gascogne	54	(66)	(16)
Total	134	(54)	(51)

V.10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(Charges) Produits d'impôts sur le résultat

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
(Charges) Produits d'impôt exigible	(119)	(491)	(3 206)
(Charges) Produits d'impôt différé	(1 324)	1 813	(1 581)
Impôt sur le résultat	(1 443)	1 322	(4 787)

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E), assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle,
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A .E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles et n'a pas encore décidé comment traiter la CVAE à compter du 1^{er} janvier 2010 (charges opérationnelles ou impôts sur le résultat).

Preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	Exercice 2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	416
(-) quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	134
Résultat net des entreprises intégrées	282
Charges (produits) Impôts sur les sociétés (a)	1 443
Charges (produits) d'impôts théoriques, au taux en vigueur dans chaque pays (b)	815
Ecart (a) - (b)	628
Analyse de l'écart:	
Impact des décalages permanents	310
Impact des déficits nets fiscaux non activés	347
Impact de la différence entre le taux d'impôt exigible et le taux d'impôt différé	45
Impact des retraitements de consolidation hors impôt	171
Impact des reclassements des crédits d'impôt recherche	(255)
Impact lié à la fiscalité de groupe	10
Total	628

Le Groupe intégré fiscalement comprend en 2009 les sociétés suivantes : Gascogne SA, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products, Allwood France, Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Cenpac, Mupa Emballages, Gascogne Habitat Bois (ex Landes Opportunités) et Aquitaine Landes Industries.

Les déficits reportables de nos filiales Aigis (Grèce) et Gascogne Laminates Germany n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif dans la mesure où les perspectives de résultat à court terme des sociétés concernées ne permettent pas d'envisager l'utilisation de ces reports avec suffisamment de certitudes.

Ces déficits non activés s'élèvent au 31 décembre 2009 à 1,4 M€.

V.11. RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Résultat net (part du groupe) (K€)	416	1 395	12 355
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 944 898	1 953 795	1 923 068
Résultat de base par action (en euros)	0,21	0,71	6,42
	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Résultat net (part du groupe) (K€)	416	1 395	12 355
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 944 898	1 953 795	1 923 068
Ajustement pour effet dilutif des stocks options	-	-	4 596
Ajustement pour effet dilutif des actions gratuites	-	1 434	7 351
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	1 944 898	1 955 229	1 935 015
Résultat dilué par action (en euros)	0,21	0,71	6,38

VI. – AUTRES INFORMATIONS

VI.1. INFORMATIONS SECTORIELLES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

31 DÉCEMBRE 2009 (En milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Distribution	Financier	Total Groupe
Chiffre d'affaires							
• de l'activité	126 926	103 791	105 113	174 470	120 946	8 484	639 730
• intragroupe	45 358	21 919	667	9 712	1 639	8 354	87 649
• chiffre d'affaires net	81 568	81 872	104 446	164 758	119 307	130	552 081
Résultat opérationnel courant	776	(2 616)	1 792	1 164	2 115	(900)	2 331
Résultat opérationnel	5 965	4 307	(791)	999	1 814	(722)	11 572
Résultat des équivalences	54	-	80	-	-	-	134
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(3 377)	(7 887)	(4 790)	(3 927)	(1 496)	(1 176)	(22 653)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	5 065	6 435	(1 279)	(465)	-	-	9 756
Investissements industriels Effectifs	397	(100)	(1 500)	3 127	269	934	3 127
Investissements industriels Effectifs	4 456	8 650	1 915	8 782	2 251	1 119	27 173
Immobilisations incorporelles et corporelles Titres mis en équivalence	571	501	540	576	413	26	2 627
Immobilisations incorporelles et corporelles Titres mis en équivalence	46 868	80 771	43 995	37 899	29 668	6 189	245 390
Actifs sectoriels	214	-	2 526	-	-	-	2 740
Autres actifs	67 335	31 575	28 018	58 010	36 918	432	222 288
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	45 333
Total de l'actif	-	-	-	-	-	-	515 751
Passifs sectoriels	24 510	20 479	17 765	34 852	29 823	3 823	131 252
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	202 951
Total du passif	-	-	-	-	-	-	334 203

31 DÉCEMBRE 2008 (En milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Distribution	Financier	Total Groupe
Chiffre d'affaires							
• de l'activité	156 850	112 257	118 381	186 909	139 584	8 871	722 852
• intragroupe	56 975	28 832	776	16 282	2 470	8 816	114 151
• chiffre d'affaires net	99 875	83 425	117 605	170 627	137 114	55	608 701
Résultat opérationnel courant	3 835	(1 399)	1 418	(2 332)	3 842	(673)	4 691
Résultat opérationnel	4 655	2 270	1 461	(2 558)	4 029	(553)	9 304
Résultat des équivalences	(66)	-	12	-	-	-	(54)
Dotations aux amortissements (Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	(3 305)	(7 378)	(4 607)	(3 952)	(1 525)	(893)	(21 660)
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	-	4 700	-	3 356	-	-	8 056
Investissements industriels Effectifs	448	(774)	586	(2 904)	421	(68)	(2 291)
Investissements industriels Effectifs	4 582	11 294	2 635	3 577	361	536	22 985
Immobilisations incorporelles et corporelles Titres mis en équivalence	597	506	546	655	416	26	2 746
Immobilisations incorporelles et corporelles Titres mis en équivalence	40 522	77 482	49 625	34 156	27 549	5 475	234 809
Actifs sectoriels	17	-	2 445	-	-	-	2 462
Autres actifs	68 718	30 908	34 804	79 041	45 256	693	259 420
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	45 922
Total de l'actif	-	-	-	-	-	-	542 613
Passifs sectoriels	27 719	21 369	23 998	40 651	32 430	3 179	149 346
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	212 805
Total du passif	-	-	-	-	-	-	362 151

31 DÉCEMBRE 2007

(En milliers d'euros)

	Bois	Papier	Sacs	Complexes	Distribution	Financier	Total Groupe
Chiffre d'affaires							
• de l'activité	180 472	112 705	137 969	216 158	146 901	8 972	803 177
• intragroupe	70 276	30 187	19 324	38 880	3 014	8 951	170 632
• chiffre d'affaires net	110 196	82 518	118 645	177 278	143 887	21	632 545
Résultat opérationnel courant	5 125	1 700	4 407	(2 649)	3 771	304	12 658
Résultat opérationnel	21 196	1 566	4 475	(8 438)	4 024	2 280	25 103
Résultat des équivalences	(16)	-	(35)	-	-	-	(51)
Dotations aux amortissements	(1 691)	(6 950)	(4 464)	(4 955)	(1 951)	(151)	(20 162)
(Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	15 995	-	-	(5 147)	-	-	10 848
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	16 011	793	16	(4 454)	429	12	12 807
Investissements industriels	2 414	5 982	6 250	3 612	840	570	19 668
Effectifs	633	490	540	628	413	26	2 730
Immobilisations incorporelles et corporelles	40 202	70 499	51 755	29 978	29 325	3 311	225 070
Titres mis en équivalence	82	-	2 442	-	-	-	2 524
Actifs sectoriels	71 960	44 541	45 995	81 702	50 641	507	295 346
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	36 027
Total de l'actif	-	-	-	-	-	-	558 967
Passifs sectoriels	35 399	22 997	21 483	47 140	31 720	3 359	162 098
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	209 312
Total du passif	-	-	-	-	-	-	371 410

VI.2. PARTIES LIÉES**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration**

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2009 se sont élevées à 1 541 090 € pour l'exercice 2009.

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2009 au Conseil d'Administration se sont élevés à 165 000 € dont 41 250 € pour la participation aux Comités spécialisés.

Rémunérations et avantages octroyés aux mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages octroyés aux mandataires sociaux sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Avantages court terme (comptabilisés en résultat)	808	971	1 038
Avantages postérieurs à l'emploi (passif)	767	625	463
Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	22	-	-
Paiements fondés sur des actions (passif)	-	52	212
Total	1 597	1 648	1 713

Le contrat de travail de François VITTOZ, suspendu lors de sa nomination en tant que mandataire social, prévoit une indemnité d'un an de rémunération (salaire et bonus bruts) en cas de licenciement sauf pour faute lourde.

Opérations sur titres des mandataires sociaux et dirigeants initiés

La société n'a pas été informée par les mandataires sociaux ou les membres du Comité Exécutif d'opérations sur titres au cours de l'exercice 2009.

Principaux actionnaires

Il n'y a aucune transaction avec la société Electricité et Eaux de Madagascar, qui détient plus de 25 % du capital et des droits de vote.

Autres parties liées

Les informations relatives aux sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence figurent en Note IV.4.

VI.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'évolution des engagements hors bilan est donnée dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Avals, cautions, garanties donnés	40 447	23 098	21 919
Avals, cautions, garanties reçus	22 196	17 345	15 377
Hypothèques et nantissemments donnés	8 098	2 594	1 962

Au 31 décembre 2009, les engagements hors bilan se ventilent ainsi :

Nature	Objet	Montant (K€)
Aval, Cautions, Garanties donnés		
• Cautions bancaires	au profit de la Commission Européenne	13 200
• Gage financier	en contre-garantie de la caution reçue	
	au profit de la Commission de Bruxelles	5 570
• Cautions bancaires	sur emprunts bancaires liés à des investissements	2 100
• Cautions bancaires	sur stocks de bois	17 897
• Autres	autres	1 680
Total		40 447
Hypothèques, gages et nantissemments donnés		
	sur emprunts bancaires, liés à des investissements	2 301
	sur stocks de bois	5 797
Total		8 098
Aval, Cautions, Garanties reçus		
• Cautions bancaires	au profit de la Commission Européenne	13 200
• Garantie de l'Etat	sur stocks de bois	8 949
• Garanties	retenues de garantie sur travaux	47
Total		22 196

Dans le cadre de la notification liée au contrôle de la Commission Européenne, Gascogne SA a obtenu en garantie du paiement de l'amende une caution bancaire au cours du 1^{er} semestre 2006. Cette garantie, donnée au profit de la Commission de Bruxelles, permet de suspendre le paiement jusqu'au terme des procédures en cours (recours devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes).

Gascogne SA bénéficie d'une garantie de passif reçue du cédant dans le cadre de l'acquisition de la société Gascogne Sack Tunisia (anciennement dénommée Grande Sacherie de Rades). Cette dernière échoit au 1^{er} juillet 2007 sauf en matière fiscale et sociale (échéance dans ce cas au plus tard 4 mois après l'expiration de la période de prescription applicable).

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du contrat de crédit syndiqué, les crédits revolving s'élevant à 32 M€ au 31 décembre 2009 sont garantis à due concurrence par des créances commerciales dans le cadre de cessions Dailly.

Dans le cadre des opérations exceptionnelles de mobilisation et de stockage de bois suite à la tempête Klaus, le Groupe a sollicité et obtenu via sa filiale Forestière de Gascogne 4 prêts bonifiés au taux de 1,5 % pour un montant global de 20 M€. Les prêts débloqués à la clôture de l'exercice s'élèvent à 17,9 M€ ventilés de la façon suivante :

- 2 prêts « mobilisation » d'une durée de 3 ans pour 12,1 M€,
- 2 prêts « stockage » d'une durée de 5 ans pour 5,8 M€.

Gascogne SA est caution solidaire de sa filiale pour le remboursement de ces 4 prêts et Forestière de Gascogne a également reçu une caution de l'Etat à hauteur de 50 % des prêts.

Concernant les deux prêts « stockage », les banques bénéficient en plus d'un gage portant sur les stocks.

Les hypothèques, nantissements et gages donnés portent sur les postes suivants :

(En milliers d'euros)	Date de départ	Date d'échéance	Montant des hypothèques	Valeur nette des actifs hypothéqués	Total au bilan	% du total
Immobilisations corporelles	1995/1996	au gré des parties ou < 2011	2 301	5 372	212 833	2,5%
Stocks de bois	2009	2014/2015	5 797	8 316	114 715	7,2%

VI.4. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre de l'appel d'offres biomasse du Ministère de l'Ecologie, la sélection du projet de construction d'une unité de cogénération de 23 MW par la société BioEre sur le site de la papeterie à Mimizan constitue une opportunité de progrès majeur.

II.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Gascogne SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

> Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

> Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note annexe aux états financiers consolidés II.6. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

- Le Groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies et des immobilisations corporelles, selon les modalités décrites dans la note annexe aux états financiers consolidés III.9 « Dépréciation des actifs corporels, incorporels et des goodwill ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- Nous nous sommes assurés que la note annexe aux états financiers consolidés III.26 donne une information appropriée sur le traitement comptable retenu par votre société au titre de la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

> Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac et Paris, le 22 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT
Département de KPMG SA
Eric Junières
Associé

CONSEIL AUDIT ET SYNTHÈSE
Benoît Gillet
Associé gérant

II.5 COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE GASCogne SA

II.5.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(En milliers d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits d'exploitation	9 386	11 510	9 388
Ventes de biens	106	13	47
Prestations de services	8 378	8 819	8 915
Autres produits	902	2 678	426
Charges d'exploitation	10 851	12 092	8 806
Achats de matières premières et approvisionnements	-	-	2
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	64	13	2
Autres achats et charges externes	4 944	7 359	3 815
Impôts, taxes et versements assimilés	328	313	262
Salaires et traitements	2 928	2 788	3 060
Charges sociales	1 208	1 083	1 071
Dotations aux amortissements	1 187	284	152
Dotations aux provisions pour risques et charges	26	72	306
Autres charges	166	180	136
Résultat d'exploitation	(1 465)	(582)	582
Produits financiers	6 764	16 695	8 660
Dividendes perçus	1 619	7 940	3 949
Produits financiers filiales	4 274	6 203	4 406
Produits financiers de trésorerie	611	216	305
Reprises sur provisions et transferts de charges	260	2 336	-
Charges financières	7 395	8 585	7 736
Dotations financières aux provisions	308	1 537	2 181
Frais financiers divers	7 087	7 048	5 555
Résultat financier	(631)	8 110	924
Résultat courant avant impôts	(2 096)	7 528	1 506
Produits exceptionnels	1 641	139	2 231
Produits exceptionnels sur opérations en capital	476	114	2 195
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 165	25	36
Charges exceptionnelles	2 417	363	607
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 563	-	218
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	854	363	389
Résultat exceptionnel	(776)	(224)	1 624
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-	34
Impôts sur les bénéfices	(44)	(593)	(73)
Résultat net de l'exercice	(2 828)	7 897	3 169

II.5.2 BILAN ACTIF

(En milliers d'euros)	2009		2008		2007
	Montants Bruts	Amortissements et Provisions	Montants Nets	Montants Nets	Montants Nets
Actif immobilisé	149 244	4 460	144 784	161 206	164 091
Immobilisations incorporelles	2 566	553	2 013	1 226	1 029
Immobilisations corporelles	4 488	2 228	2 260	2 398	2 279
Terrains forestiers	103	-	103	135	128
Autres terrains	1 267	96	1 171	1 182	1 199
Constructions	2 901	1 948	953	961	898
Autres immobilisations corporelles	217	184	33	39	41
Avances et acomptes	-	-	-	81	13
Immobilisations financières	142 190	1 679	140 511	157 582	160 783
Participations	138 626	-	138 626	138 526	136 426
Créances rattachées à des participations	-	-	-	16 755	16 247
Autres titres de participations	51	-	51	51	51
Prêts et autres immobilisations financières	3 513	1 679	1 834	2 250	8 059
Actif circulant	119 699	159	119 540	106 348	80 518
Stocks	289	159	130	194	208
Matières premières, approvisionnements	129	-	129	193	193
Marchandises	160	159	1	1	15
Créances	104 985	-	104 985	91 160	68 157
Avances et acomptes sur commandes	3	-	3	2	-
Clients et comptes rattachés	2 834	-	2 834	3 589	1 891
Autres créances	102 148	-	102 148	87 569	66 266
Trésorerie actif	14 425	-	14 425	14 994	12 153
Valeurs mobilières de placement	11 191	-	11 191	5 518	5 304
Disponibilités	3 234	-	3 234	9 476	6 849
Charges comptabilisées d'avance	1 650	-	1 650	1 755	90
Ecart de conversion actif	67	-	67	66	14
Total de l'actif	270 660	4 619	266 041	269 375	244 713

II.5.3 BILAN PASSIF

(En milliers d'euros)	2009		2008		2007	
	Avant répartition	Après répartition*	Avant répartition	Après répartition	Avant répartition	Après répartition
Capitaux propres	124 580	124 580	126 662	126 662	124 242	118 260
Capital social	29 909	29 909	29 909	29 909	29 903	29 903
Prime d'émission	44 561	44 561	44 561	44 561	44 538	44 538
Réserve légale	2 990	2 990	2 990	2 990	2 926	2 990
Réserve facultative	35 477	35 477	35 477	35 477	38 328	35 477
Autres réserves	4 874	4 874	4 874	4 874	4 874	4 874
Report à nouveau	8 034	5 206	137	8 034	26	-
Résultat de l'exercice	(2 828)	-	7 897	-	3 169	-
Provisions règlementées	1 563	1 563	817	817	478	478
Provisions pour risques et charges	11 262	11 262	11 292	11 292	11 607	11 607
Dettes	130 183	130 183	131 421	131 421	108 801	114 783
Emprunts et dettes auprès						
Ets de crédit	74 261	74 261	79 656	79 656	75 893	75 893
Autres dettes financières diverses	38 103	38 103	36 419	36 419	18 819	18 819
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	1 026	1 026	1 133	1 133	1 114	1 114
Dettes sociales et fiscales	1 127	1 127	3 029	3 029	2 446	8 428
Autres dettes	15 666	15 666	11 184	11 184	10 529	10 529
Ecarts de conversion passif	16	16	-	-	63	63
Total du passif	266 041	266 041	269 375	269 375	244 713	244 713

* En fonction du projet d'affectation.

II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

I. FAITS MAJEURS

Suite aux procédures engagées par Gascogne SA devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes pour faire appel de l'amende de 13,2 M€ infligée par la Commission Européenne, la société est toujours dans l'attente du jugement final.

La société a cédé sa participation d'environ 1,4 % dans la société roumaine AMBRO pour 42 K€, générant une plus-value du même montant.

II. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de bilan et de résultat 2009 sont établis suivant les principes comptables en vigueur dans le respect des règles d'image fidèle et de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation,
- coûts historiques.

III. NOTES SUR LE BILAN

III.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

III.1.1. Valeur brute

(En milliers d'euros)	Début exercice	Acquisitions	Cessions Diminutions	Clôture Exercice
Immobilisations incorporelles	1 458	1 108	-	2 566
Terrains	1 402	-	32	1 370
Constructions	2 836	88	23	2 901
Autres immobilisations corporelles	211	6	-	217
Avances et acomptes	81	-	81	-
Total	5 988	1 202	136	7 054

III.1.2. Amortissements et provisions

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1^{er} janvier 2005. Au 31 décembre 2009, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 1 530 K€ après une dotation nette de l'exercice de 749 K€.

(En milliers d'euros)	Début exercice	Dotations	Cessions Reprises	Clôture Exercice
Immobilisations incorporelles	232	321	-	553
Terrains	85	11	-	96
Constructions	1 875	96	23	1 948
Autres immobilisations corporelles	172	12	-	184
Total	2 364	440	23	2 781

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments d'habitation :

• Murs	80 ans
• Toiture	25 ans
• Aménagement	15 ans

Bâtiments d'exploitation :

• Murs	40 ans
• Toiture	25 ans
• Aménagement	15 ans

Matériel de transport 5 ans

Mobilier et matériel de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique 5 ans

Logiciels 5 et 10 ans

III.2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

III.2.1. Participations

(En milliers d'euros)	
Valeur brute au 31/12/2008	138 526
Acquisitions	100
Cessions	-
Valeur brute au 31/12/2009	138 626

Les titres de participations ne font pas l'objet de dépréciation au 31 décembre 2009 (comme au 31 décembre 2008).

III.2.2. Créances rattachées à des participations

Au 31 décembre 2009, il n'y a plus de créances rattachées à des participations car elles ont été reclassées en compte courant.

III.2.3. Prêts et autres immobilisations financières

(En milliers d'euros)	Prêts Filiales	Dépôts	Titres autocontrôle	Contrat liquidité	Autres titres	Total
Valeur brute au 31/12/2008	328	5	3 117	431	1 057	4 938
Augmentations	-	-	-	577	-	577
Diminutions	(328)	(2)	(138)	(477)	(1 057)	(2 002)
Valeur brute au 31/12/2009	-	3	2 979	531	-	3 513
Dépréciations au 31/12/2008	-	-	(1 514)	(117)	(1 057)	(2 688)
Dotations	-	-	(241)	-	-	(241)
Reprises	-	-	76	117	1 057	1 250
Dépréciations au 31/12/2009	-	-	(1 679)	-	-	(1 679)
Valeur nette au 31 décembre 2009	-	3	1 300	531	-	1 834

Le prêt consenti à CENPAC en 2002 pour une durée de 7 ans est entièrement remboursé à fin 2009.

III.2.4. Autocontrôle

Gascoigne SA détient, au 31 décembre 2009, 40 206 de ses propres actions (hors contrat de liquidité) ; à la date de clôture, le dernier cours coté est de 32,09 €.

Une dotation de provision pour dépréciation sur les titres Gascoigne SA a été opérée pour un montant total de 166 K€ ; en conséquence, la provision au 31 décembre 2009 s'élève à 1 679 K€, en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2009 soit 32,34 €.

Au 31 décembre 2009, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

III.2.5. Contrat de liquidité

Dans le cadre d'un contrat de liquidité, Gascoigne SA a confié à un intermédiaire de gestion l'achat et la vente de titres de Gascoigne SA dont le montant s'élève à 531 K€ dont 142 K€ de titres et 389 K€ de fonds disponibles.

III.2.6. Autres titres

Les titres de la société AMBRO, société de droit roumain cotée à la Bourse de Bucarest, spécialisée dans la fabrication de papier et d'emballage souple détenus par Gascoigne SA ont été vendus en totalité.

III.3. Stocks

(En milliers d'euros)	2009	2 008
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	129	193
Marchandises	160	160
Valeur brute	289	353
Dépréciations des marchandises	(159)	(159)
Valeur nette	130	194

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

III.4. Créances

Elles sont toutes à moins d'un an.

(En milliers d'euros)	2009	2 008
Clients et comptes rattachés	2 833	3 589
Créances d'impôt reportées en arrière (carry-back)	-	415
Solde dû par les filiales : Impôt société	1 582	386
Compte-courant Cash-Pooling Groupe	99 636	82 970
Etat, TVA	854	3 654
Autres créances	80	146
Total	104 985	91 160

III.5. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

(En milliers d'euros)	2009	2008
Instruments de gage financier *	5 570	5 518
Placements court terme	5 621	-
Total	11 191	5 518

* Instruments de gage financier au profit de la Banque BNP pour contre garantir la caution accordée dans le cadre de l'amende de la Commission Européenne.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'achat. Aucune provision n'a été comptabilisée à la clôture dans la mesure où la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est supérieure à leur valeur comptable.

III.6. Charges comptabilisées d'avance

Ce poste comprend essentiellement les frais d'émission du crédit syndiqué étalés sur la durée du contrat.

III.7. Capital social

Au 31 décembre 2009, le capital est composé de 1 993 963 actions dont la valeur nominale s'établit à 15 euros.

Toutes les actions sont entièrement libérées. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2008.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(En milliers d'euros)	Montant
Situation nette au 01 Janvier 2009	126 662
Résultat net	(2 828)
Provisions réglementées	746
Situation nette au 31 Décembre 2009	124 580

III.8. Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros)	01/01/2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2009
Amende Commission Européenne *	11 000	-	-	-	11 000
Médaille du travail	169	26	-	-	195
Actions gratuites	56	-	(56)	-	-
Autres	67	-	-	-	67
Total	11 292	26	(56)	-	11 262

* Une provision de 2,2 M€ est comptabilisée par ailleurs dans les comptes de notre filiale Gascogne Sack Deutschland (ex Sachsa) afin de couvrir en totalité le risque de 13,2 M€ tel que mentionné au paragraphe « Faits majeurs ».

III.9. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

> Variation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(En milliers d'euros)	
Solde au 01/01/09	79 656
Remboursements	(2 000)
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	(3 395)
Solde au 31/12/09	74 261

> Analyse par nature et par échéance

(En milliers d'euros)	moins d'un an	de un à cinq ans	plus de cinq ans	Total
Emprunts	3 000	70 001	-	73 001
Découverts utilisés dans le cadre du cash pooling	1 260	-	-	1 260
Total	4 260	70 001	-	74 261

Le contrat syndiqué contient une clause de covenants financiers qui ont été respectés au 31 décembre 2009 :

Gascogne SA		Niveau au 31/12/2009	
Ratios à respecter			
EBITDA	> 1,80	26 493	2,95
Frais financiers nets consolidés		8 984	
Dettes financières nettes	< 5,60	114 576	4,32
EBITDA		26 493	

Le contrat contient également une clause de remboursement anticipé obligatoire partiel en cas « d'excess cash flow consolidé » (désigne le cash flow disponible consolidé diminué du montant des remboursements normaux ou anticipés effectués au titre des crédits et de l'endettement existant non refinancé et des remboursements relatifs à l'endettement supplémentaire du Groupe).

Au 31 décembre 2009, le Groupe est redevable d'un remboursement anticipé s'élevant à 5,1 M€.

III.10. Dettes financières diverses

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Comptes courants des filiales (avance de trésorerie)	3 530	3 530
Comptes courants des filiales (cash pooling)	31 004	27 514
Comptes courants des filiales (solde impôt société)	595	1 892
Emprunts auprès des Fonds Communs de Placement du personnel	2 810	3 280
Intérêts courus	164	203
Total	38 103	36 419

Les emprunts auprès des Fonds Communs de Placements du personnel se décomposent en obligations non convertibles :

Date émission	Date échéance	Nombre obligations	Nominal de l'obligation en €	Total emprunt en K€
avril-05	avril-10	48 000	10	480
avril-06	avril-11	150 000	10	1 500
avril-07	avril-12	43 000	10	430
avril-08	avril-13	40 000	10	400
Total				2 810

III.11. Autres dettes

Ce poste se compose principalement de l'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale (13 527 K€).

III.12. Charges à payer

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts courus sur dettes financières	164	135
Fournisseurs	308	317
Dettes fiscales et sociales	802	546
Autres dettes	1 954	1 354
Total	3 228	2 352

III.13. Intégration fiscale

Le Groupe intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Forestière de Gascogne, Gascogne Wood Products, Gascogne Paper, Depland, Gascogne Sack, Gascogne Laminates, Cenpac, Mupa Emballages, Aquitaine Landes Industries, Gascogne Habitat Bois (ex Landes opportunités), Allwood France.

SITUATION FINANCIÈRE

Les filiales calculent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposables séparément et s'acquittent des acomptes et soldes d'impôt auprès de la tête du groupe, Gascogne SA.

Dans le bilan l'intégration fiscale fait apparaître :

- A l'actif, une créance de 1 582 K€ correspondant à l'impôt dû par les filiales à la société mère ainsi que le solde d'impôt société dû par l'état de 770 K€.
- Au passif, une dette correspondant au solde dû par la société mère à certaines filiales soit 595 K€ et à l'économie d'impôt accumulée au 31 décembre 2009 soit 13 527 K€.

III.14. SITUATION FISCALE LATENTE

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages certains ou éventuels						
• Amortissements dérogatoires	-	(260)	-	(250)	-	(510)
• Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
- Provisions pour investissement	-	(15)	-	1	-	(14)
Charges non déductibles temporairement à déduire l'année suivante :						
• Congés payés (ancien régime)	64	-	1	-	65	-
• Frais acquisition titres	49	-	(20)	-	29	-
• Autres	5	-	(1)	(15)	4	(15)
Total	118	(275)	(20)	(264)	98	(539)

IV. NOTES SUR LE RÉSULTAT

IV.1. Produits

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers et de dividendes.

Les produits d'exploitation comprennent également les transferts de charges, principalement composés cette année de la neutralisation des frais d'émission du crédit syndiqué pour 766 K€ dans la mesure où ceux-ci sont étalés sur la durée du contrat (voir paragraphe III.6).

IV.2. Effectifs de l'exercice 2009

(En milliers d'euros)	Moyenne	31/12/2009
Cadres	17	17
Agents de maîtrise et techniciens	7	7
Employés	2	2
Total	26	26

IV.3. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif au 31 décembre 2009 se sont élevées à 1 541 K€ pour l'exercice 2009.

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2009 au Conseil d'Administration se sont élevés à 165 K€ dont 41 K€ pour la participation aux Comités spécialisés.

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2008 a décidé d'adhérer, par principe, aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sauf pour des engagements antérieurs à cette date.

IV.4. Intéressement du personnel

Les négociations ouvertes à l'occasion du renouvellement du contrat d'intéressement n'ont pas abouti pour 2009.

IV.5. Résultat financier

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes filiales	1 619	7 940
Reprises (dotations) de provisions	(48)	(1 523)
Reprises (dotations) provisions titres filiales	-	2 100
Produits intérêts sur prêts aux filiales et autres	4 269	5 756
Plus-value de cession de valeurs mobilières de placement	53	216
Impact intérêts financiers sur instruments dérivés	(1 784)	447
Gains (pertes) de change	52	22
Intérêts pénalités amende Commission européenne	(516)	(499)
Intérêts sur emprunts	(3 073)	(3 718)
Intérêts bancaires	(306)	(1 996)
Charges intérêts sur prêts des filiales	(897)	(635)
Total	(631)	8 110

IV.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net sur cession d'immobilisations corporelles	135	114
Reprises de provisions réglementées	3	(6)
Résultat net sur cession de titres Gascogne SA	(207)	-
Résultat net sur cession de titres AMBRO	42	-
Dotations aux provisions réglementées	(749)	(332)
Total	(776)	(224)

IV.7. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

(En milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant Impôts	(2 096)	(776)	(2 872)
Retraitements fiscaux	(1 204)	-	(1 204)
Résultat fiscal avant impôt	(3 300)	(776)	(4 076)
Impôt sociétés théorique	(1 100)	(259)	(1 359)
Compensation	-	-	-
Imputation impôt sociétés déficit reportable	1 100	259	1 359
Impôt sociétés intégration fiscale	-	(44)	(44)
Total impôts société	-	(44)	(44)
Résultat net comptable	(2 096)	(732)	(2 828)

V. INFORMATIONS GÉNÉRALES

V.1. Informations sur les entreprises liées

(En milliers d'euros)

Immobilisations financières	
Participations	138 626
Créances et comptes rattachés	
Clients et comptes rattachés et créances diverses	3 204
Comptes courants (solde impôt filiales)	1 582
Comptes courants (avance de trésorerie)	99 216
Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés	254
Comptes courants (cash pooling)	30 986
Comptes courants (avance de trésorerie)	3 530
Comptes courants (solde impôt filiales)	595
Charges d'exploitation	
Autres services extérieurs	467
Chiffre d'affaires H.T.	
Prestations de services à l'égard des filiales	8 354
Produits financiers	
Intérêts des comptes courants et prêts aux filiales	4 267
Produits financiers de participations	1 619
Charges financières	
Intérêts des comptes courants	897

V.2. Relevé des engagements hors bilan au 31 décembre 2009

V.2.1. Engagements donnés

> Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite

L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. A ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite. Au 31 décembre 2009, ces engagements s'élèvent à 339 K€ et sont intégralement couverts par des versements capitalisés qui représentent une somme de 662 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2009, des contrats de retraite par capitalisation pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA. Ces engagements s'élèvent à 2 031 K€ et sont couverts par des versements capitalisés s'élevant à la même date à 1 714 K€.

> Droits individuels à la formation

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis	2 314
Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande	2 314

> Autres engagements donnés

Dans le cadre de la notification liée au contrôle de la Commission Européenne, Gascogne SA a obtenu en garantie du paiement de l'amende une caution bancaire au cours du 1^{er} semestre 2006. Cette garantie, donnée au profit de la Commission de Bruxelles, permet de suspendre le paiement jusqu'au terme des procédures en cours (recours devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes).

Dans le cadre du contrat de crédits syndiqués, les banques bénéficient d'un gage de compte d'instruments financiers de premier rang portant sur l'intégralité des actions détenues par Gascogne SA sur ses principales filiales. De plus, Gascogne SA est caution personnelle, solidaire et indivisible de ses filiales portant sur le remboursement de la ligne de crédit revolving.

Dans le cadre des opérations exceptionnelles de mobilisation et de stockage de bois suite à la tempête Klaus, le Groupe a sollicité et obtenu via sa filiale Forestière de Gascogne 4 prêts bonifiés à 1,5 % pour un montant global de 17,9 M€. Gascogne SA est caution solidaire de sa filiale pour le remboursement de ces 4 prêts.

V.2.2. Engagements reçus

La société emprunte à taux variable. Afin de se couvrir contre le risque de hausse de taux, Gascogne SA a mis en place pour elle et pour les sociétés du Groupe, des SWAP de taux Euribor 3 mois contre un taux fixe. Le montant global de ces couvertures pour le Groupe s'élève à 73,2 M€ à un taux moyen de 3,6 %.

De même, Gascogne SA a conclu pour le compte du Groupe des contrats de couverture de change, principalement en USD pour 14,4 M€.

Gascogne SA bénéficie d'une garantie de passif reçue du cédant dans le cadre de l'acquisition de la société Gascogne Sack Tunisia (anciennement dénommée Grande Sacherie de Rades). Cette dernière échoit au 1^{er} juillet 2007 sauf en matière fiscale et sociale (échéance dans ce cas au plus tard 4 mois après l'expiration de la période de prescription applicable).

V.3. Honoraires des commissaires aux comptes

(En milliers d'euros)

Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	414
Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	24
Total	438

V.4. Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènement postérieur significatif à la clôture de l'exercice 2009.

II.5.5. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres Brute
A - Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de Gascogne SA				
1 - Filiales détenues à plus de 50 %				
Cenpac (Dax)	13 822	13 865	100	21 433
Gascogne Wood Products (Escource)	24 327	15 264	100	44 764
Gascogne Sack (Mimizan)	22 958	10 756	100	14 869
Gascogne Paper (Mimizan)	16 000	9 700	100	19 594
Gascogne Laminates (Dax)	5 155	(2 215)	100	20 664
Gascogne Deutschland (Allemagne)	1 227	4 571	100	2 860
Aigis (Grèce)	3 408	3 002	100	7 017
Gascogne Laminates Switzerland (Suisse)	8 088	(4 201)	100	1 980
Gascogne Sack Tunisia (Tunisie)	3 609	(2)	100	4 569
2 - Participations détenues entre 10 % et 50 %				
Gascogne Sack Deutschland (Allemagne)	6 136	4 918	10	835
B-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de Gascogne SA				
1 - Filiales françaises				
Forestière de Gascogne (Escource)	80	(25)	1	1
Gascogne Habitat Bois (Saint-Paul-lès-Dax)	40	(4)	100	40
2 - Filiales étrangères				
Gascogne UK (Royaume-Uni)	-	(354)	100	-
C - Renseignements globaux sur tous les titres				
1 - Filiales françaises	82 382	47 341	-	121 365
2 - Filiales étrangères	22 469	7 935	-	17 261
Total	104 851	55 276	-	138 626

Valeur comptable des titres Nette	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2009
21 433	-	-	121 069	1 001	953
44 764	19 682	-	77 866	(1 223)	-
14 869	-	-	76 303	2 332	666
19 594	39 512	-	101 826	1 561	-
20 664	21 986	-	89 951	(3 986)	-
2 860	6 056	-	-	(234)	-
7 017	4 000	-	8 316	(1 051)	-
1 980	9 691	-	44 886	130	-
4 569	10	-	5 627	62	-
835	-	-	14 890	(131)	-
1	-	-	44 919	(336)	-
40	-	-	-	(2)	-
-	336	-	-	(122)	-
121 365	81 180	-	511 934	(653)	1 619
17 261	20 093	-	73 719	(1 345)	-
138 626	101 273	-	585 653	(1 998)	1 619

II.6 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II.6.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Gascogne SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

> Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

> Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Comme indiqué dans la note III.2 de l'annexe aux comptes annuels présentant les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation, votre société constitue des provisions pour dépréciation lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'utilité. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

> Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Mérignac et Paris, le 22 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT

Département de KPMG SA

Eric Junières

Associé

CONSEIL AUDIT ET SYNTHÈSE

Benoît Gillet

Associé gérant

II.6.2. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS (exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

> Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

> Avenant du 17 juillet 2009 au contrat de crédit syndiqué daté du 30 septembre 2008

Personnes concernées :

- Monsieur François Vittoz, président directeur général de Gascogne SA et président de Cenpac SAS,
- Gascogne SA, actionnaire principal en tant qu'emprunteur principal,
- Gascogne Wood Products SAS, Forestière de Gascogne SAS, Gascogne Paper SAS, Gascogne Laminates SAS et Cenpac SAS, filiales en tant qu'emprunteurs Crédit revolving.

• Nature et objet

Lors de la réunion du 9 juillet 2009, votre Conseil d'administration a approuvé les termes et conditions de l'avenant du 17 juillet 2009 au contrat de crédit syndiqué daté du 30 septembre 2008.

• Modalités

Les tranches A et B de l'emprunt ont été versées à Gascogne SA, l'emprunteur principal, qui les a ensuite reversées pour partie à ses filiales par le biais d'avances en comptes courants.

Gascogne SA facture à ses filiales des intérêts sur ces comptes courants sur la base d'un taux Euribor 3 mois + marge.

Ces montants facturés par Gascogne SA au titre de l'exercice 2009 sont inclus dans les montants des intérêts facturés au titre de la convention de prestation financière décrite dans le paragraphe II.2 des conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

> Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

> Convention de prestations de service

• Nature et objet :

- Prestations délivrées par la société mère ;
- Mise à disposition des dirigeants ;
- Location de bâtiments

• Modalités :

Les charges de fonctionnement de la holding sont facturées aux filiales en fonction de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice considéré.

SITUATION FINANCIÈRE

Gascoigne SA a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

(En euros)

Cenpac	1 692 346
Gascoigne Paper	1 613 020
Gascoigne Laminates	1 493 432
Gascoigne Sack	1 294 058
Gascoigne Wood Products	1 160 024
Forestière de Gascoigne	314 959
Gascoigne Laminates Germany	228 384
Gascoigne Laminates Switzerland	196 248
Gascoigne Sack Deutschland	195 132
Aigis	88 320
Mupa Emballages	56 556
Gascoigne Sack Tunisia	20 412
Landes Opportunités	1 200
Total	8 354 091

> Convention de prestations financières

• Nature et objet :

Les conventions de prestations financières concernent des mises à disposition de fonds sous forme d'avances en compte courant aux différentes sociétés du Groupe.

• Modalités :

Les intérêts sur comptes courants sont facturés sur la base d'un taux moyen pondéré résultant du coût des différentes sources de financement.

Gascoigne SA a facturé les montants suivants à ses filiales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

(En euros)

Gascoigne Paper	1 577 933
Gascoigne Laminates	905 184
Gascoigne Wood Products	606 027
Gascoigne Laminates Switzerland	483 931
Forestière de Gascoigne	352 718
Gascoigne Deustchland	206 291
Depland	57 198
Mupa Emballages	38 802
Gascoigne Allwood	26 461
Gascoigne UK	10 167
Cenpac	1 985
Total	4 266 696

Mérignac et Paris, le 22 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT

Département de KPMG SA

Eric Junières

Associé

CONSEIL AUDIT ET SYNTHÈSE

Benoit Gillet

Associé gérant

II.6.3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ GASCOGNE SA (exercice clos le 31 décembre 2009)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Gascogne SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

> Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

> Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Mérignac et Paris, le 22 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT
Département de KPMG SA
Eric Junières
Associé

CONSEIL AUDIT ET SYNTHÈSE
Benoît Gillet
Associé gérant

II. 7 - RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

II.7.1. RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (SOCIÉTÉ-MÈRE)

	2009	2008	2007	2006	2005
I - Capital en fin d'exercice					
a. Capital social (en K€)	29 909	29 909	29 903	29 256	29 256
b. Nombre d'actions émises	1 993 963	1 993 963	1 993 538	1 950 378	1 950 378
c. Nombre d'actions détenues par la société (hors contrat de liquidité)	40 206	41 818	41 818	41 818	134 318
II - Opérations et résultats exercice (en K€)					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	8 484	8 832	8 961	8 228	5 987
b. Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(1 977)	6 984	5 972	(9 322)	3 200
c. Impôts sur les bénéfices	(44)	(593)	(73)	(535)	2 352
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	35	30	6
d. Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(2 828)	7 897	3 169	1 952	(15 280)
e. Résultat distribué au titre de l'exercice	*	-	5 981	3 901	2 926
III - Résultat par action (en euros)					
a. Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	- 0,97	3,80	3,01	- 4,51	0,43
b. Résultat après impôt, amortissements et provisions	- 1,42	3,96	1,59	1,00	- 7,83
c. Dividende net distribué par action	*	-	3,00	2,00	1,50
IV - Personnel					
a. Effectif moyen des salariés de l'exercice	26	25	25	24	21
b. Montant masse salariale de l'exercice (en K€)	2 928	2 788	3 060	3 181	2 602
c. Montant versé pour avantages sociaux (en K€)	1 207	1 083	1 071	1 281	965

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2010.

II.7.2. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Nombre	Nature	%	Sociétés	(En milliers d'euros)		
				Valeur d'acquisition	Dépréciation	Valeur nette
Actions de Participation				138 626	-	138 626
727 468	A	100,00 %	Cenpac	21 433	-	21 433
2 432 744	A	100,00 %	Gascogne Wood Products	44 765	-	44 765
10	A	0,20 %	Forestière de Gascogne	-	-	-
2 295 801	A	100,00 %	Gascogne Sack	14 869	-	14 869
1 000 000	A	100,00 %	Gascogne Paper	19 594	-	19 594
322 162	A	100,00 %	Gascogne Laminates	20 664	-	20 664
2 500	A	100,00 %	Gascogne Habitat Bois	40	-	40
1	P	10,00 %	Gascogne Sack Deutschland	835	-	835
1	P	100,00 %	Gascogne Deutschland	2 860	-	2 860
37 000	A	100,00 %	Aigis	7 017	-	7 017
2	A	100,00 %	Gascogne UK	-	-	-
120 000	A	100,00 %	Gascogne Laminates Switzerland	1 980	-	1 980
686 000	A	99,99 %	Gascogne Sack Tunisia	4 569	-	4 569
Autres titres hors participation				52	-	52
2 050	P		Caisse Régionale Crédit Agricole	3	-	3
1	P	0,01 %	Compagnie des Landes	1	-	1
1	P	0,01 %	Coop. Agr. Forestière Sud-Atlantique	-	-	-
20	A	0,40 %	Sté Développement Economie Forestière	3	-	3
299	A	1,30 %	Aquitaine Création Innovation	45	-	45
12	A	0,03 %	Cofogar	-	-	-
Total				138 678	-	138 678

A : Actions.

P : Parts sociales.

II. 8 - RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2010

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2009 et sur les comptes annuels sociaux dudit exercice,
- la lecture du rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L. 225-37 du Code de Commerce,
- la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice, approuve les comptes annuels sociaux tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et se soldant par une perte de 2 827 829,06 €.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés, approuve le rapport du Conseil ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par un bénéfice de 416 000 €.

Elle approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport établi par les commissaires aux comptes en application de l'article L.225-86 du Code de Commerce.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat est de - 2 827 829,06 €.

Ce résultat majoré du report à nouveau de 8 034 355,20 € s'élève donc à 5 206 526,14 €

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 5 206 526,14 € en report à nouveau.

Il est rappelé qu'au titre des exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Revenus éligibles a la réfaction de 50 %		revenus non éligibles à la réfaction de 50 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2006	3 874 360 € soit 2 € par action	-	-
2007	5 846 049 € soit 3 € par action	-	-
2008	pas de dividende	-	-

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 199 396 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre du plan d'épargne d'entreprise ou par attribution d'actions gratuites.
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 90 € par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution d'actions gratuites, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 17 945 640 €.

Cette autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 160 000 € le montant des jetons de présence susceptibles d'être versés au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes avec la présente assemblée. Elle décide de nommer :

- Commissaire aux comptes titulaire : KPMG Audit IS SAS, domiciliée 3, cours du Triangle - 92939 La Défense Cedex,
 - Commissaire aux comptes suppléant : KPMG Audit ID SAS domiciliée 3, cours du Triangle - 92939 La Défense Cedex,
- pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes avec la présente assemblée. Elle décide de nommer :

- Commissaire aux comptes titulaire : DELOITTE et Associés, domiciliée 185, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
- Commissaire aux comptes suppléant : BEAS - Bureau d'Etudes Administratives Sociales et Comptables, domiciliée 7-9 Villa Houssay - 92200 Neuilly-sur-Seine

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

II. 9 - STRUCTURE DU GROUPE (AU 28 FÉVRIER 2010)

